Hebdo de l'année au Québec

FONDÉ EN 1853

Le Courrier DE SAINT-HYACINTHE

lecourrier.qc.ca

Le doyen des journaux français d'Amérique **MERCREDI,** 13 FÉVRIER 2002 *149e année, numéro 41, 92 pages,* **1$**

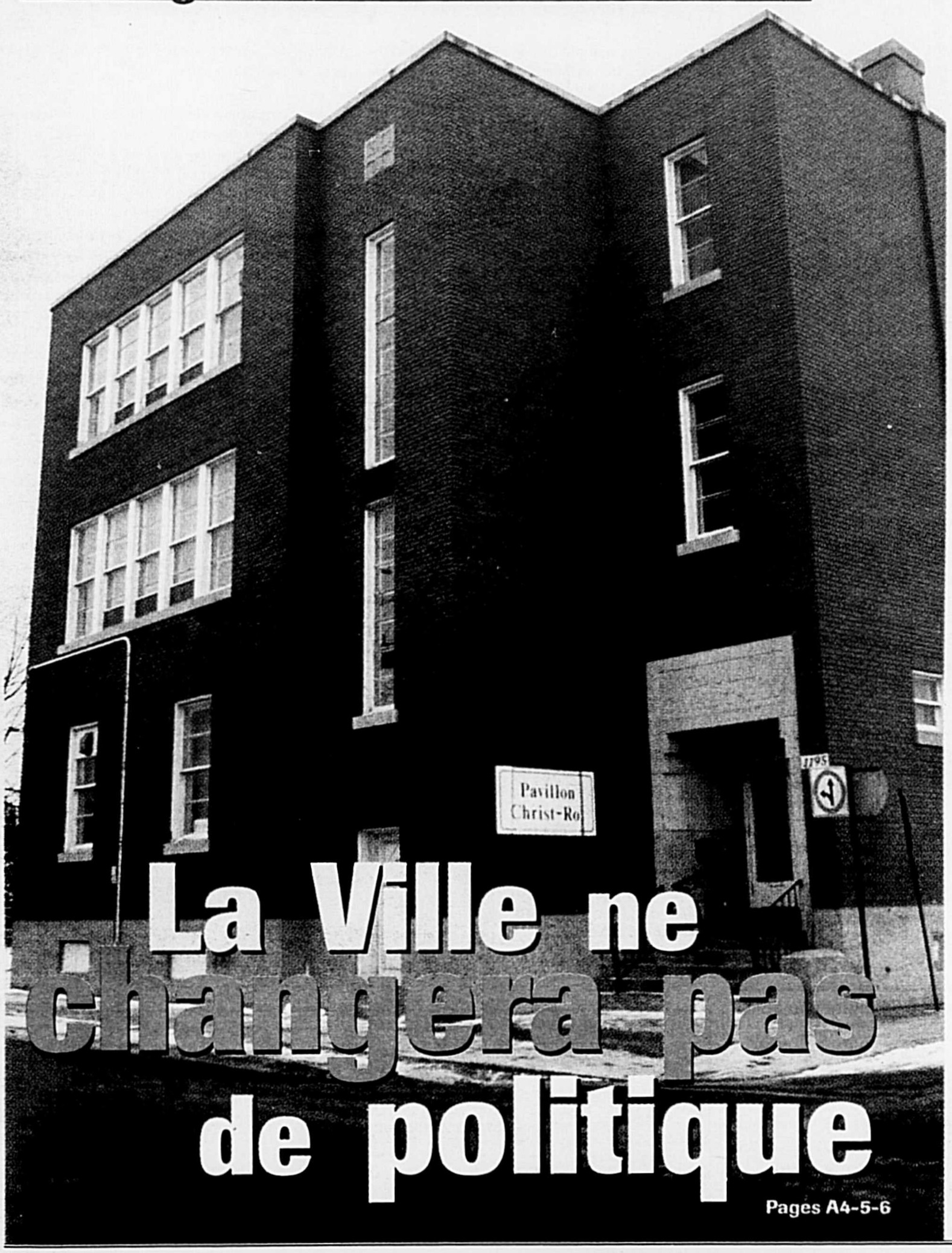
Info-Détente

Une chapelle et une oeuvre d'art

Page B1



Des subventions de 167 000$ aux organismes communautaires



La Ville ne changera pas de politique

Pages A4-5-6



Une nomination réjouissante à la CS

René St-Germain, directeur général Page A7

L'AFFAIRE DE LA ZAMBONI

L'enquêteur a déposé son rapport

Page A2

APRÈS LE REGROUPEMENT

Forte hausse des inscriptions aux loisirs

Page A3

LE IGA PICARD FERMÉ

La CSN souhaite que Sobey's prenne la relève

Page A21

UN GTA REMODELÉ

Nouvelle présentation, même qualité d'information





La Couronne sera saisie de l'affaire de la Zamboni

La police entendait remettre cette semaine à la Couronne le résultat de son enquête concernant l'incident entre le chauffeur de Zamboni, Jean-Marie Chartier, et le joueur de hockey des Gaulois, Patrick Guay.

Le procureur de la Couronne aura la tâche d'étudier les éléments de la preuve établie par l'enquêteur de la police de Saint-Hyacinthe. C'est le procureur de la Couronne qui déterminera s'il y a matière à porter des accusations en Chambre criminelle.

Patrick Guay, avec les autres membres de son équipe, était encore sur la glace au terme d'un entraînement des Gaulois du Collège Antoine-Girouard quand la Zamboni a embarqué sur la glace. Le chauffeur de la Zamboni, exaspéré par la présence des joueurs, aurait heurté un joueur au passage.

M.A.



Photo Patrick Deslandes, PPM

Marc Bouchard à la rédaction

Le rédacteur en chef Jean Vigneault annonce la nomination de M. Marc Bouchard à la salle de nouvelles du Courrier de Saint-Hyacinthe. M. Bouchard a déjà oeuvré dans les médias de Saint-Hyacinthe, notamment au Courrier. Titulaire d'un certificat en journalisme de l'université de Montréal, M. Bouchard sera entre autres chargé de la couverture des affaires sociales et des questions d'éducation.

La question de la semaine sur Internet

Nous avons posé la question suivante sur notre site internet au cours de la semaine du 6 au 12 février :

« La Ville doit-elle continuer à être aussi généreuse envers les organismes qui sollicitent sa contribution financière? »

OUI: **40 %** NON: **60 %**

Nous ne compilons que les réponses d'internautes pour ce sondage qui n'a pas de valeur ou de prétention scientifique.

Voici la question pour cette semaine:

« Trouveriez-vous normal que le maire de Saint-Hyacinthe soit élu par acclamation le 14 avril? »

Répondez-nous sur notre site Internet:
www.lecourrier.qc.ca

RUMEURS ET INDISCRÉTIONS

Certains spectateurs trouvent parfois **vulgaire le travail de l'animateur de foule** aux parties du Cousin. Exhiber des photos de filles nues sur le bord de la bande pour déconcentrer le gardien de but adverse, ou sacrer, ce n'est pas nécessairement une manifestation de grande classe. Pourtant, ce monsieur de Québec n'a pas besoin de ces pitreries pour être efficace.

***

Parlant du Cousin, à compter de ce soir, l'équipe aura **une heure de temps d'antenne à CFEI,** tous les mercredis de 18 h à 19 h. Le directeur général Michel Dorais sera un des participants mais ne s'occupera pas de la météo. Il sera en ondes avec Michel Morissette et Pierre Brousseau. Les auditeurs pourront téléphoner, on leur répondra toujours avec courtoisie.

***

Mme Yvette Messier tient beaucoup à saluer le 66e anniversaire de naissance de **soeur Jacqueline,** une religieuse des Soeurs de la Présentation de Marie qui oeuvre à Saint-Hugues auprès des enfants et qui leur enseigne entre autres le chant.

***

Le Service de sécurité publique rappelle que **l'interdiction de virer à droite** aux feux rouges de circulation est toujours en vigueur. Il n'existe pas de formule d'essai à Saint-Hyacinthe et les contrevenants surpris seront pénalisés.

***

La Fondation des maladies du coeur et ses partenaires sont satisfaits du Salon de la Santé du coeur tenu aux Galeries. La Fondation a recueilli **65 000 $** au cours de l'année avec ses diverses activités.

***

Roger Vanier, le poète de l'élévation, a une affection particulière pour les biches. Sans doute parce qu'elles ont la même douceur que celle qui l'habite! De toute façon, ses amis préfèrent la biche au corbeau.

***

Le budget des réceptions à l'**hôtel de ville de Saint-Hyacinthe** s'élève à 54 000 $ pour l'année 2002.

***

Question à 200 000 $... Qui est le président de la Fondation Aline-Letendre? **Alain Rivard**, directeur général de la Ville.

***

Pendant que la Ville de **Saint-Hyacinthe** a toujours payé elle-même pour aménager des voies de décélération dans le secteur Assomption, à **Sainte-Rosalie**, le ministère défrayera les coûts de cette voie lors des travaux cet été. C'est ça l'équité.

À l'heure de La Survivance

La compagnie La Survivance donne l'heure juste à ses clients, nous le savons. Mais depuis quelques jours, l'entreprise donne aussi aux automobilistes et aux passants qui circulent sur la rue Girouard, l'heure exacte.

Photo Patrick Deslandes, PPM



CETTE SEMAINE

NOS CHRONIQUES

Automobiles A25
La Toyota Corolla 2003

À vos livres B4
La Femme de la fontaine

Cinéma B2
Betty Fisher et autres histoires

CLD A20
Lyreo Nutrition

CLSC B15
Habitation B18
Histoire d'ici B9
Les rues de ma ville (1)

La boîte à images B6
Plein Sud, le grand voyage et Max inc.

Nutrition B7
Les simili-fruits de mer

SOMMAIRE

Agriculture A24

Annonces classées B19-22

Carnet de l'âge d'or B13
Carrières et professions B23-28
Économie A20-23
Horoscope B21
Loteries A12
Mots cachés B29
Mots croisés B20
Nécrologie B30-31
Services à la communauté B13
Sports A29-31

ÉDITORIAL ET OPINIONS

Jean Vigneault A8
Gouverner ou régner?

Lettres ouvertes A9
Pénurie d'infirmières... pénurie de respect!

MÉTÉO

MERCREDI

Plutôt ensoleillé; venteux et froid

Minimum: **- 15°**
Maximum: **- 10°**

JEUDI

Nuageux avec possibilité d'averses de neige

Minimum: **-19°**
Maximum: **- 2°**

VENDREDI

Faible neige et plus doux

Minimum: **-7°**
Maximum: **2°**

Normale pour la période : -13° et -4°

Levers et couchers du soleil:

Date	Lever	Coucher	Durée
Mercredi 13 fév.	6 h 57	17 h 16	10 h 19
Jeudi 14 fév.	6 h 56	17 h 17	10 h 21
Vendredi 15 fév.	6 h 54	17 h 19	10 h 25

Sommaire de la météo en A11

Pour des prévisions gratuites, composez le

771-BEAU

Vous y croyez



Comptables agrées
Société en nom collectif
Membre du réseau
Grant Thornton International

1050, boul. Casavant Ouest
Bureau 2000
Saint-Hyacinthe,
Québec, J2S 8B9

Tél.: (450) 773-2424
Sans frais : 1-800-363-5469
Téléc.: (450) 773-6363
Internet : www.rcgt.com

On peut vous aider à aller plus loin

Il suffit d'un seul élan pour atteindre ses rêves.
Pour vous donner l'impulsion nécessaire, nos experts-comptables et nos conseillers en administration vous accompagnent et visent un seul objectif : votre réussite.

Raymond Chabot Grant Thornton
LA FORCE DU CONSEIL
www.rcgt.com

0270366

FONDÉ EN 1853 **Le Courrier** DE SAINT-HYACINTHE
Le doyen des journaux français d'Amérique
www.lecourrier.qc.ca

Adecco
Venez nous voir au 430, av Ste-Anne au centre-ville
Téléphone : 771-1553
Télécopieur : 771-4949
adecco.st-hyacinthe@decouvrez.qc.ca
0273223
RECRUTEMENT ET PLACEMENT DE PERSONNEL

Les inscriptions en forte hausse

La natation et la bibliothèque profitent du regroupement



Jean
DUMONT
jdumont@lecourrier.qc.ca

Est-ce les bonnes résolutions du nouvel an ou bien le regroupement? Chose certaine les contribuables des cinq municipalités fusionnées à la Ville de Saint-Hyacinthe ont décidé de se prendre en main. Les inscriptions aux activités de loisirs ont connu un bond sans précédent depuis le mois de janvier. La raison? La population n'a plus à débourser pour obtenir un certificat d'autorisation des anciennes municipalités.

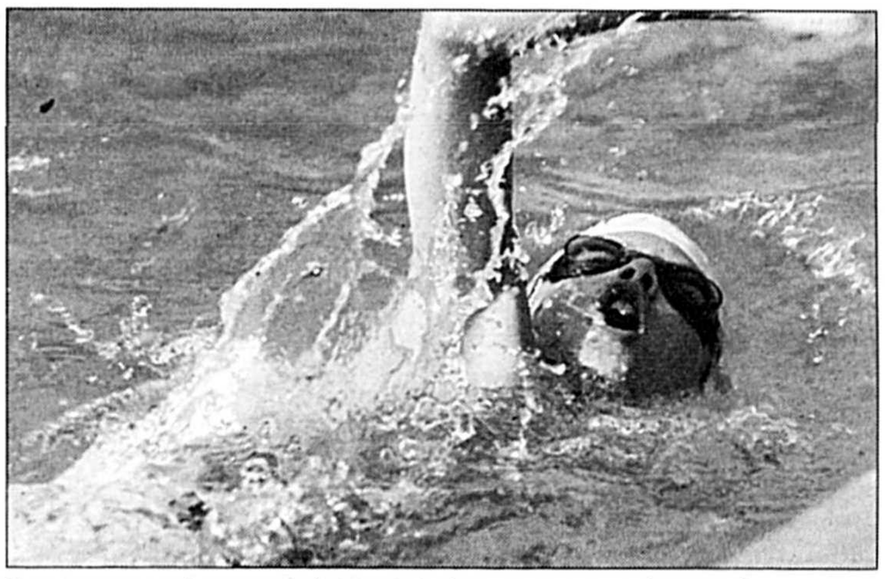
Le mois dernier, les inscriptions aux activités aquatiques ont augmenté de 31 p. cent chez les résidants de l'ex-ville de Sainte-Rosalie et de 36 p. cent à Saint-Thomas par rapport à janvier 2001.

Cela a eu comme conséquence de remplir les cours de natation puisque règle générale, lors de la période hivernale, il y a une perte importante de la clientèle comparativement à l'automne.

« On s'y attendait parce que nous sommes conscients que lorsqu'il y a un ticket modérateur, cela freine les inscriptions. Ce phénomène se fait sentir non seulement pour les municipalités fusionnées, mais également à Saint-Dominique où l'on exigeait auparavant 75 $. Maintenant on a tout simplement laissé tomber les frais du certificat d'autorisation », souligne Robert Morisset, des SRC.

Pour le hockey mineur, l'effet se fera uniquement sentir à l'automne prochain. Même chose pour les cours et activités de toutes sortes.

Quant à la bibliothèque T.A. St-Germain, le nombre d'inscriptions a grimpé de plus de deux cents pour cent entre janvier 2001 et 2002 pour les abonnés de l'extérieur. À noter que pour les fins statistiques, les gens des cinq municipalités étaient considérés comme provenant de l'extérieur.



Il y a eu recrudescence des inscriptions aux cours de natation surtout chez les résidants de Sainte-Rosalie et Saint-Thomas.

Chez les adultes, on retrouve 202 abonnés cette année par rapport à 66 l'année dernière. Chez les 12 ans et moins, le nombre d'abonnés a grimpé de 16 à 55.

« Les effets se font sentir, c'est indéniable. Dans l'ensemble, c'est positif autant pour nous que pour les abonnés eux-mêmes. Il y a moins de paperasse à remplir pour un peu tout le monde. Cette bureaucratie devenait difficile à gérer », confie le directeur par intérim de la bibliothèque, Denis Bourassa.

T.A. St-Germain à la baisse

La bibliothèque T.A. St-Germain avait manifestement besoin d'un coup de main puisque l'année 2001 n'a pas donné des résultats éloquents en terme d'achalandage.

Depuis un an, pour les six municipalités de l'agglomération, il n'y a eu des hausses de clientèle qu'à Sainte-Rosalie Paroisse et Saint-Thomas.

Dans ce dernier cas, la raison est compréhensible puisque la municipalité a laissé tomber ses coûts de certificat d'autorisation à compter du mois d'août, lors de la signature de la demande commune.

Cela s'est traduit sur l'achalandage à la bibliothèque où l'on a constaté une augmentation de 65 % chez les adultes et près de cinquante pour cent chez les enfants.

À Saint-Hyacinthe, en tenant compte à la fois des clientèles adultes et enfants, la baisse globale a été de 2,7 p. cent. En fait, ce sont surtout les adultes qui se sont moins inscrits à la bibliothèque l'an dernier par rapport à l'année précédente.

Sainte-Rosalie un succès

La bibliothèque de Sainte-Rosalie, qui restera ouverte malgré le regroupement, compte 2 160 abonnés pour une population totale de 5 800 citoyens. Cela veut donc dire que plus de 37 p. cent de la population rosalienne est membre de la bibliothèque.

Il faut souligner par contre qu'il n'y a pas de cotisation pour les abonnés.

En 2000, on a compté environ 31 000 prêts.

« L'année 2002 représente une sorte de transition. Les abonnés actuels profiteront d'une sorte de droits acquis si bien qu'ils n'auront pas à s'inscrire à T.A. St-Germain. Toutefois, ils devront se munir de la carte Accès-Loisirs au coût de deux dollars », précise Dominique Laganière.

Bibliothèque T.A. St-Germain (Adultes)

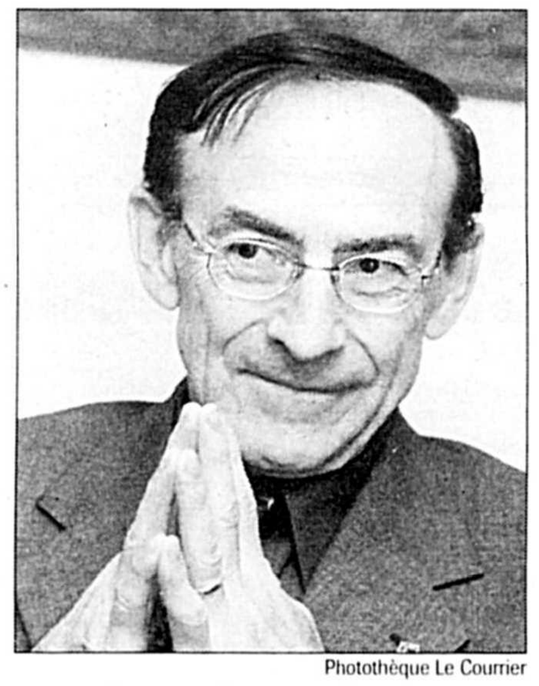
Municipalités	2001	2000	Écart
Notre-Dame	71	86	(17,4 %)
Sainte-Rosalie (P)	49	44	11,4 %
Sainte-Rosalie	19	27	(29,6 %)
Le Confesseur	55	66	(16,6 %)
Saint-Thomas	182	110	65 %
Saint-Hyacinthe	5 140	5355	(4 %)
Agglomération	**376**	**333**	**12,9 %**
Total	**5 516**	**5 688**	**(3 %))**

* Usagers de décembre 2000 à décembre 2001

Bibliothèque T.A. St-Germain (Enfants)

Municipalités	2001	2000	Écart
Notre-Dame	25	25	–
Sainte-Rosalie (P)	7	3	133 %
Sainte-Rosalie	12	13	(7,7 %)
Le Confesseur	27	24	12,5 %
Saint-Thomas	87	59	47,6 %
Saint-Hyacinthe	1 483	1 450	2,3 %
Agglomération	**158**	**124**	**27,4 %**
Total	**1 641**	**1 574**	**4,3 %**

* Usagers de décembre 2000 à décembre 2001



Photothèque Le Courrier

Le mutisme gênant de Léandre Dion...

Après avoir eu un rôle de figurant sur les tribunes la fin de semaine dernière lors du congrès national de son parti, le député Léandre Dion s'est déguisé en courant d'air en début de semaine, lorsqu'on a voulu obtenir ses commentaires.
Membre du comité exécutif du PQ, M. Dion n'a pas voulu se prononcer sur la volte-face de l'exécutif au sujet du sort réservé au directeur général du parti, Raymond Bréard. Meilleure chance la prochaine fois!

PIXEL Informatique
SUPER MICRO
CENTRE DE MICRO-INFORMATIQUE
+ Électronique
+ Grand choix de meuble informatique
1785, rue des Cascades Ouest 450-773-0004
st-hyacinthe@pixel.qc.ca
0270917
- Gamer 1.7 - PIXEL - Pentium IV 1.5* -
Pentium IV 1.7 GHZ Sock478
• Carte Maitresse Intel 845
• 256mb SDRAM Pc-133mhz
• Disque Dur 80gig 7200rpm
• Lecteur Disquette 1.44mb
• Moniteur 17" LG Flatron
• GeForce II 64mb Mx-400T
• Souris Optique – Clavier
• Fax/Modem56k ou Réseau
• Graveur Lg16x10x40
• CD52X, SB Live, SPK 4100
• Windows XP Home
2 199,99$
Pentium IV 1.5 GHZ Sock478
• Carte Maitresse Intel 845
• 256mb SDRAM Pc-133mhz
• Disque Dur 20gig 5400rpm
• Lecteur Disquette 1.44mb
• Moniteur 17" LG700S
• GeForce II 32mb Mx-200
• Clavier Multimédia
• Souris Optique
• Fax/Modem56k ou Réseau
• CD52X, SB128, SPK
• Windows XP Home
1 574,99 $

La Ville a subventionné 32 organismes en 2001

Jean **Dumont**

L'an dernier, la Ville de Saint-Hyacinthe a subventionné pas moins de trente-deux organismes de toutes sortes pour un montant totalisant 167 000 $.

Parmi les bénéficiaires les plus privilégiés on retrouve en haut de la liste le Centre de Bénévolat, avec 30 000 $.

La santé, un secteur pourtant réservé aux gouvernements supérieurs, a également des alliés sur la scène municipale.

La fondation Aline-Letendre, qui a reçu la semaine dernière près de 13 000 $, avait bénéficié d'un soutien financier de 9 834 $ l'année précédente. Sa soeur jumelle, la fondation Honoré-Mercier, a quant à elle perçu un montant de 13 253 $.

La Ville n'est toutefois pas équitable avec tout le monde dans ce secteur d'activité.

En effet, la dernière fondation en lice dans ce domaine, celle du CLSC-CHSLD des Maskoutains, qui existe depuis un peu plus de deux ans, n'a pas reçu le moindre sou des autorités municipales. Elle n'a toutefois pas fait de sollicitation comparativement aux deux autres.

On retrouve ci-contre une liste de seize organismes qui ont reçu les sommes les plus importantes au cours de la dernière année. Le reste des organismes, qui ont essentiellement un volet communautaire, reçoivent entre 300 $ et 1 000 $.

Un éventail d'organismes

Dans sa liste de bénéficiaires, la Ville regroupe un éventail quand même assez large d'organismes.

La preuve, on retrouve par exemple le Centre d'archives du Séminaire (20 000 $), le fonds de développement de l'Université de Montréal (25 000 $) et la Fondation horticole ornementale de l'ITA, pour le parc Daniel A. Séguin.

L'an dernier, la Ville a également versé deux subventions à la Chambre de Commerce, pour autant de projets particuliers. Un premier de 15 000 $ pour la relance de Profil-Achat et l'autre de 5 000 $ pour le programme Économpuce.

Comme on le mentionnait la semaine dernière, il n'y a pas véritablement de politique établie pour les dons aux organismes. Ainsi, la Fondation Aline-Letendre a reçu 25¢ per capita tandis que le Carrefour Jeunesse Emploi se contente de 10¢ par citoyen.

Les organismes communautaires

Dans une certaine mesure, ce sont les Services récréatifs et communautaires qui veillent à la cueillette des demandes de subventions pour le volet communautaire.

Si on excepte les montants préétablis qui vont automatiquement à la Croix-Rouge et à Ambulance St-Jean, les SRC disposent d'une enveloppe d'environ 5 000 $. Ce sont donc des soutiens de quelques centaines de dollars qui sont versés à l'Association des Jardins communautaires, Rendez-vous Croissance du Couple, Urgence-Vie, le Petit Pont et ainsi de suite.

Les SRC font parvenir des formulaires aux organismes en avril qui doivent répondre pour le début juin. L'analyse et l'évaluation des demandes sont faites dans les jours qui suivent et le Conseil les entérine plus tard en juin.

Prêts de locaux aux organismes communautaires

Il faut également savoir que la Ville supporte de nombreux autres organismes, que ce soit ceux dans les secteurs des loisirs ou de la culture.

La Ville soutient les groupes communautaires dans une enveloppe qui dépasse le volet « subventions aux organismes ».

Jusqu'à l'automne dernier, les groupes populaires étaient hébergés dans deux locaux, à la Maison Péloquin, à *côté* de l'hôtel de ville ainsi qu'au Carrefour des groupes populaires, sur la rue St-Antoine.

Ce sont deux édifices qui appartiennent à la Ville.

En raison de la demande d'espace supplémentaire pour le personnel de l'hôtel de ville, causée par le regroupement, il y a eu une relocalisation des groupes de la Maison Péloquin à l'école Christ-Roi.

Cet édifice appartient à la commission scolaire, mais la Ville paie un bail de 26 000 $ par année, en plus du chauffage, de l'électricité, du déneigement, de l'entretien du terrain et de l'entretien ménager.

Il y a présentement trois organismes qui hébergent au Carrefour des groupes populaires et cinq au Pavillon Christ-Roi. On prévoit une augmentation des groupes dans les prochaines années.

Finalement, soulignons que la Ville verse aussi des subventions à différents organismes comme par exemple dans le cadre de tournois de golf durant la saison estivale. Ces sommes d'argent ne sont pas incluses dans « subventions aux organismes ».

Ainsi, les subventions dépassent largement les 167 000$ prétendus par le maire Bernier.

Les principales subventions

1- Le Centre de Bénévolat	30 000 $
2- Fonds du développement de l'Université de Montréal	25 000 $
3- Fondation horticole ornementale de l'ITA • Jardin Daniel A. Séguin	25 000 $
4- Centre d'archives du Séminaire	20 000 $
5- Chambre de Commerce • Profil Achat	15 000 $
6- Fondation Honoré-Mercier	13 253 $
7- Fondation Aline-Letendre	9 834 $
8- Comptoir Partage La Mie	8 000 $
9- La Chambre de Commerce • Projet Économpuce	5 000 $
10- Carrefour Jeunesse Emploi	3 900 $
11- Opération Nez Rouge	2 000 $
12- Ambulance St-Jean	1 500 $
13- La Société canadienne de la Croix-Rouge	1 500 $
14- Association Éclat	1 000 $
15- Les Amis du Crépuscule	1 000 $
16- Le Centre Louise-Bibeau	1 000 $

Chaque demande est étudiée, plaide le maire Bernier

Jean **Dumont**

Contrairement à ce qu'il avait laissé entendre lors de la dernière séance du conseil, le maire Claude Bernier ne changera pas réellement le mode d'attribution des subventions aux organismes.

« Pour les organismes communautaires, nous versons environ 9 000 $ par année répartis l'an dernier entre 19 organismes. Ceux-ci se partageaient des montants variant de 300 $ à 1 000 $. »

Les autres demandes sont étudiées au mérite. « Nous allons étudier ce soir (lundi) au plénier, la nouvelle demande du Centre de Bénévolat. Va-t-on l'augmenter ou la diminuer, c'est ce que nous discuterons et par la suite, l'objet de la demande passera au conseil par voie de résolution .»

« En ce qui a trait aux autres subventions, il faut faire attention puisque certaines sont des engagements. Voyez le cas de l'Université de Montréal, la Ville s'est engagée à verser 25 000 $ par année pour quatre ans dans le projet de l'institut de la biotechnologie. Même chose pour le Jardin Daniel A. Séguin. Pour le Centre d'archives, le montant représente une sorte d'échange de services. »

« Dans le dossier de la Chambre de Commerce, nous nous sommes engagés dans des projets ponctuels qui ne reviendront pas chaque année.

Globalement, M. Bernier prétend que les montants attribués aux organismes sont sensiblement les mêmes depuis quelques années.

« L'an dernier, nous avons versé 167 000 $, ce qui représente 1¢ du 100 $ d'évaluation. Pour ce qu'on en retire, ce n'est pas beaucoup et ça vaut beaucoup plus. De plus, il faut savoir que dans plusieurs projets, on s'implique au même titre que plusieurs organismes dans la communauté. Ce qui fait la force de Saint-Hyacinthe, c'est que l'on travaille main dans la main avec les organisations du milieu. »

La Ville dans la santé

Dans sa défense aux subventions versées aux organismes représentant le monde de la santé, M. Bernier reprend les mêmes arguments.

La part de Ville dans le projet d'Honoré-Mercier est de 13 000 $ par année, pendant cinq ans. Il mentionne que Saint-Hyacinthe avait également été partie prenante lors de la dernière campagne de financement de l'hôpital.

Il défend également l'implication de son directeur général, Alain Rivard, qui est en même temps président de la Fondation Aline-Letendre.

« On regarde d'abord la cause avant de verser une somme. La fondation Aline-Letendre représente un atout pour la communauté maskoutaine, elle apporte quelque chose à notre milieu. Pourquoi la Ville ne s'impliquerait-elle pas? A mon avis, on aurait dû s'impliquer financièrement bien avant que M. Rivard ne soit à la présidence de la fondation, il y a deux ans. D'ailleurs, je vous ferai remarquer qu'il n'est pas le seul à s'impliquer de cette façon. Madame Corbeil était partie prenante de la campagne de financement d'Honoré-Mercier et d'autres élus ont également fait leur part. »

Nouveau projet domiciliaire

-LE DESNOYERS-
SECTEUR BOIS-JOLI

disponible printemps 2002

• 3 ans congé de taxes foncières
• Obtenez 1000$ en argent comptant

PROFITEZ DES TAUX D'INTÉRÊTS AVANTAGEUX

CONSTRUCTIONS ROBIN
770, boul. Casavant Ouest, Saint-Hyacinthe J2S 7S3

Gala Habitation 2001 QUALITÉ HABITATION FINALISTE

* Voir un représentant pour les détails

773-8358
www.grouperobin.com

0274521

SOYEZ PROPRIÉTAIRE AU PRIX D'UN LOGEMENT



INCLUANT : TPS + TVQ + CAP. + INT. www.grouperobin.com/desnoyers



Les organismes communautaires souhaitent une meilleure reconnaissance



Jean
DUMONT
jdumont@lecourrier.qc.ca

Comme il fallait s'y attendre, les organismes communautaires ne sont pas tellement d'accord avec la prise de position du conseiller Léon Plante.

La coordonnatrice par intérim de la Corporation de développement communautaire (CDC), Diane Beauregard, voudrait même que la Ville soit plus généreuse à leur égard.

« Il ne faut pas se compter d'histoire, règle générale, la Ville ne donne pas de très gros montants aux organismes communautaires. On pense qu'elle priorise davantage l'aspect loisir que l'aspect communautaire », lance-t-elle.

Toutefois, madame Beauregard reconnaît que les autorités municipales ont fait un bon bout de chemin dans l'appui aux organismes.

« En ayant un local où les organismes sont réunis sous le même toit, c'est un pas dans la bonne direction. Actuellement, nous sommes cinq organismes, mais tout laisse croire qu'une fois les baux achevés, il y en a plusieurs qui s'ajouteront ».

La Ville verse un loyer de 26 000 $ par année à la Commission scolaire pour l'utilisation du Pavillon Christ-Roi.

« Les organismes ne paient pas de loyer comme tel, mais nous sommes à établir une politique qui nous ferait payer collectivement l'électricité, le chauffage et l'entretien » précise madame Beauregard.

Cette année, étant donné la grandeur des locaux et le peu d'organismes présents, la Ville a budgété une somme de 12 000 $ pour l'électricité.

Il y a donc cinq organismes (CDC, Mali, Trait d'union montérégien, les Grands Frères et Élan Demain). Pour afficher complet, il y aurait de la place pour douze organismes.

« La Ville a été très présente avec nous depuis notre déménagement. Lorsque nous étions à la Maison Péloquin, c'était pour nous un petit palais doré. Maintenant, il faut repartir à zéro. Comme l'endroit était presque abandonné, il a fallu faire faire des travaux. Quand tout sera organisé, ce sera une super place .»

Elle mentionne que les organismes aimeraient qu'on procède plus rapidement aux travaux de réfection.

Madame Beauregard pense que la Ville doit se pencher au plus tôt sur une véritable politique envers les organismes communautaires.

La CDC est un regroupement de 39 organismes communautaires membres. Le nouvel édifice, en plus d'héberger des groupes, se veut un centre de service pour l'ensemble des membres, notamment pour l'utilisation de la grande salle et du photocopieur.



Photo Patrick Deslandes, PPM

Diane Beauregard



Photo Patrick Deslandes, PPM

D'ici deux ans, douze organismes communautaires pourraient habiter au Pavillon Christ-Roi, un édifice loué 26 000 $ par la Ville.

« C'est normal que la Ville s'implique »

- Bernard Barré

Jean **Dumont**

Bernard Barré appuie son collègue de Sainte-Rosalie dans un sens. « Je suis d'accord avec lui lorsqu'il mentionne que certains organismes ne sont pas de responsabilité municipale. Toutefois, ces gens-là n'ont peut-être pas le choix de venir cogner à notre porte. »

« C'est dommage que le gouvernement se retire du financement, mais c'est un peu normal que nous nous impliquions comme ville. Ce sont pour la plupart des causes importantes. »

M. Barré mentionne que la contribution municipale est un puissant atout pour les gens qui s'impliquent dans de telles organisations.

« Ces gens-là qui oeuvrent au sein de ces organismes travaillent essentiellement comme bénévoles. En les appuyant comme cela, on leur donne une claque dans le dos pour qu'ils poursuivent en ce sens.

Le conseiller de La Providence ajoute que la Ville a toutefois tout intérêt à revoir chaque année ses contributions financières.

« Nous n'avons pas de politique d'attribution précise sauf que nous regardons l'importance de l'organisme, les retombées que cela procure, s'ils reçoivent de l'aide financière ailleurs et ainsi de suite. »

Difficile de changer

Pour Sylvie Adam, de Christ-Roi, les subventions aux organismes sont justifiables.

« C'est peut-être vrai qu'il y en a certains qui ne relèvent pas du milieu municipal, sauf que pour nous, on doit les aider parce qu'ils aident la communauté. »

Certaines demandes d'organismes transitent par les Services récréatifs, qui en font une épuration avant de les acheminer aux élus.

« C'est difficile de changer rapidement des habitudes vieilles de quelques années. Pour ma part, j'estime que les montants octroyés aux organismes sont raisonnables », de conclure celle qui se réjouit que les organismes hébergent dans un seul édifice.

Le Chien Jaune
BISTRO DE QUARTIER
0270919
Soirée dansante EN MUSIQUE AVEC Stéphanie Roy
À ne pas manquer!
Soirée St-Valentin pour célibataires
14-15-16 février
Réservez maintenant, places limitées
Soirée dansante
tous les samedis soirs
AU MENU : fondue chinoise
(CENTRE-VILLE)
1360 CALIXA-LAVALLEE TEL.: (450) 774-7222

L'Eau Vive
Pour jeunes retraités
920, boul. Casavant Est, Saint-Hyacinthe
Ouverture juillet 2002
La belle vie commence ici
HAUTE SÉCURITÉ :
Caméra vidéo, intercom, bouton de sécurité, gicleurs, infirmière sur appel, concierge sur place, etc.
SANTÉ :
Centre de santé
Salle de conditionnement physique
Piscine intérieure chauffée, sauna, spa
BIEN-ÊTRE ET LOISIRS :
Magnifique hall d'entrée avec foyer, salon privé, café-pub internet, salle communautaire, forfait repas, salle de détente, bibliothèque, etc.
CONSTRUCTIONS ROBIN
GROUPE ROBIN
770, boul. Casavant Ouest, Saint-Hyacinthe J2S 7S3
www.leauvive.ca
0274098
RÉSERVEZ MAINTENANT
(450) 773-8358

Nous gérons les placements les plus importants au monde: les vôtres!
André Croteau
Claude Surprenant
Pierre Massé
Claude Rémillard
FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE
0267380
1355, rue Gauvin, suite 4100 Saint-Hyacinthe
Tél. : (450) 774-5354
Sans frais : 1-800-474-5354 Fax : 450-774-8798
Maintenant sur Internet! La source d'information la plus complète sur le RER: http://www.financierebn.com
Membre FCPE

Un désengagement municipal : non merci

Jean **Dumont**

« Je pense que la Ville de Saint-Hyacinthe reconnaît par cet apport financier l'importance de notre action dans la communauté ». Pierre Séguin, du Carrefour Jeunesse Emploi ne voudrait pas que la Ville change son fusil d'épaule et réduise sa contribution financière.

« Je compte sur la cohérence de nos élus, qui sont pour la plupart impliqués au sein des organismes, pour ne pas nous faire mourir. »

« On ne veut pas de traitement privilégié, sauf qu'il faut être reconnu comme tel. Il nous faut l'appui tant de la municipalité que des organismes de services comme Desjardins ou encore d'organismes privés comme Nissan ou autres. »

Le Carrefour sollicite également l'ensemble des municipalités de la MRC. L'an dernier, douze d'entre elles ont accepté de verser 10¢ per capita. Cette année, seulement cinq ont souscrit à nouveau.

Il faut dire que le Carrefour offre un service de Réseau mobile dans la communauté rurale.

« En collaboration avec le CLSC, nous avons une ressource qui se rend dans les municipalités où les jeunes peuvent bénéficier de nos services. Je pense entre autres à la Maison des jeunes de Sainte-Madeleine ou encore à une parade de mode à Saint-Simon. On intervient, on offre un service pour valoriser la ceinture rurale et contrer un tant soit peu l'exode pour que les jeunes soient des acteurs actifs dans leur milieu. En contrepartie, on a besoin de leur appui. »

La fondation Aline-Letendre

Pour le directeur général de la Fondation Aline-Letendre, Roger Duceppe, la contribution municipale se veut un simple retour des choses par rapport aux en-lieux de taxes versés par l'Hôtel-Dieu.

« Je ne pourrais dire le montant précis, mais il me semble que l'Hôtel-Dieu, surtout avec le récent agrandissement, doit verser quelque chose comme 400 000 $. Peut-être que M. Plante n'était pas au courant, mais je ne suis pas inquiet pour l'avenir. Nous avons fait notre demande à l'automne 2000 en proposant un montant de 25¢. Cela avait été accepté à l'unanimité. On n'impose pas quoi que ce soit. C'est une bonne cause après tout. »

Sur une base récurrente, il s'agit de la deuxième année où la Fondation reçoit une subvention municipale.

La fondation Aline-Letendre a également un puissant atout dans sa manche puisque le directeur général de la Ville, Alain Rivard, est parallèlement président du conseil d'administration de l'organisme.

« C'est sûr que sa présence a dû aider, sauf qu'il faut se rappeler que c'est pour une bonne cause. La fondation Honoré-Mercier recevait déjà quelque chose. Nous nous sommes dit pourquoi pas nous », conclut M. Duceppe.



Roger Duceppe



Pierre Séguin



La médaille « Maintien de la Paix » pour l'adjudant Lionel S. Gosselin

L'Organisation des Nations Unies (ONU) a décerné récemment la médaille « Maintien de la Paix » à l'adjudant Lionel S. Gosselin. Originaire de Salaberry-de-Valleyfield et résidant dans la région de Saint-Hyacinthe depuis huit ans, M. Gosselin a cumulé près de trente ans de service pour l'Aviation royale et les Forces armées canadiennes jusqu'à sa retraite en 1996. La mention qu'il vient de recevoir lui a été attribuée pour les services qu'il a rendus en Égypte sous l'égide des Nations Unies. Le député de Saint-Hyacinthe–Bagot à la Chambre des communes, M. Yvan Loubier, a accepté avec empressement l'invitation à remettre cette médaille et a félicité l'adjudant Lionel S. Gosselin pour cet honneur pleinement mérité.

Centre
DERMATOLOGIQUE
maskoutain

Si le "BOTOX" vous intéresse,

pour atténuer vos rides d'expression :

- froncement
- pattes d'oie
- lignes du front

Contactez un médecin spécialiste de la peau.

Dre Lise Faucher, MD
dermatologue
CENTRE DERMATOLOGIQUE MASKOUTAIN

Téléphone : (450) 778-2333
- cartes de crédit acceptées

0270632

Lingerie Claude

Pour la St-Valentin

Offrez-vous un moment de douce intimité...

Uniforme
Lingerie fine, etc...

Édifice coiffure Jafrate 773-4846
1191, rue des Cascades Ouest

5$ de rabais
sur marchandise à prix régulier
Achat minimum 25 $
Valide jusqu'au 15 mars 2002

0270926

Tirez le MAXIMUM de vos REÉR!

Cette année, évitez les mauvaises surprises...

On travaille dans votre intérêt

OPTION RETRAITE



LE GROUPE OPTION RETRAITE

COURTIER EN VALEURS MOBILIÈRES
PLANIFICATEUR FINANCIER

Membre MEMBRE DU FONDS CANADIEN DE PROTECTION DES ÉPARGNANTS

Beaucoup d'institutions financières sans se soucier de vos besoins, vous proposent des placements REÉR.
Même si on parle de chiffres, pourquoi courir le risque d'être traité comme un numéro?
Rencontrez plutôt celui qui sait faire la différence, votre conseiller en finances personnelles d'Option Retraite.

2500, boul. Casavant Ouest
Bureau 102
www.optionretraite.com

Pour rencontrer un conseiller, composez le
261-0777

0270744

Confirmé directeur général de la Commission scolaire

René Saint-Germain doit recruter des bras



Martin
ARCHAMBAULT
marchambault@lecourrier.qc.ca

Fortement pressenti pour remplacer l'ex-directrice générale, Diane Couture, René Saint-Germain a finalement été confirmé comme directeur général de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe mardi dernier. Sa première mission : recruter des bras pour *regarnir une direction* générale bien dépouillée.

René Saint-Germain présente une bonne feuille de route. Avant sa nomination, l'homme de 54 ans occupait le poste de directeur des Services éducatifs et, depuis la rétrogradation de Diane Couture, il y a quelques mois, il cumulait la fonction de directeur général adjoint.

Diane Couture avait été limogée par les commissaires en novembre. Elle a été affectée à un nouveau poste de coordonnatrice aux ressources matérielles. Ce qui se traduit par une rétrogradation, mais elle conservera son salaire de directrice générale encore deux ans.

M. Saint-Germain n'est pas le dernier venu à la Commission scolaire. Originaire de Saint-Hyacinthe, il a fait son entrée comme enseignant en 1967. Il a quitté en 1972 en faveur du poste de directeur général du Conseil régional des loisirs Richelieu-Yamaska. Il est demeuré à ce poste jusqu'en 1976.

Il est par la suite revenu dans le monde de l'éducation comme conseiller pédagogique, pour ensuite devenir directeur des écoles primaires de Saint-Denis, Saint-Charles, Douville et Sainte-Rosalie. Il a par la suite été nommé directeur de l'école secondaire Casavant avant d'accepter le poste de directeur des Services éducatifs, poste qu'il occupait toujours avant sa nomination comme directeur général.

René Saint-Germain était rayonnant lors de sa nomination. Mais il avoue que ce poste n'était pas nécessairement l'aboutissement de carrière qu'il avait envisagé. « Je n'ai jamais su ce que je ferais quand je serais grand, laisse-t-il tomber. Ayant occupé plusieurs fonctions, cela me donne toutefois une bonne vue globale du milieu. Avec tous les contacts que j'ai établis au fil des ans, cela va me faciliter les choses. »

Officiellement en poste depuis le 6 février, le nouveau directeur général comptait s'attaquer à la structure administrative notamment en comblant les postes laissés vacants depuis les changements de chaise qui ont suivi le limogeage de Diane Couture. « Il manque encore de bras à la direction générale, aux ressources humaines, en informatique et aussi au secrétariat général », explique M. Saint-Germain.

Le directeur adjoint nommé le 19 février

Un gros poste reste également à combler, celui de directeur adjoint. Ce poste est occupé actuellement à titre intérimaire par Nicole Bousquet. Mme Bousquet, qui est directrice des Ressources humaines, a par ailleurs occupé la direction générale par intérim depuis la rétrogradation de Mme Couture.

« Une nouvelle nomination sera confirmée le 19 février lors de l'assemblée des commissaires », a précisé Raymonde Rivard, présidente de la Commission scolaire.



Photo Patrick Deslandes, PPM

Maintenant à la tête de la Commission scolaire, René Saint-Germain sait qu'il a un défi de taille même s'il jouit d'un appui favorable du milieu.

Mme Rivard était par ailleurs bien heureuse de la nomination de M. Saint-Germain. « Après avoir occupé plusieurs postes dans le milieu scolaire, M. Saint-Germain va porter un nouveau chapeau. Il jouit d'une solide expertise dans l'éducation, tant chez les jeunes que chez les adultes. »

Trente-huit candidatures

Après avoir annoncé l'ouverture de poste dans les médias, le comité de sélection, formé par des commissaires et des parents, a reçu 38 candidatures. Combien de candidatures de l'interne?

« Nous avons reçu des c.v. de candidats de l'interne comme de l'extérieur », a indiqué Mme Rivard, élucidant la question. Mme Rivard a toutefois précisé que le premier critère de sélection n'était pas de provenir de la Commission scolaire.

Le comité de sélection a été accompagné, dans sa démarche, par des membres de la Fédération des commissions scolaires du Québec. « C'était un accompagnement. Le comité de sélection a pu profiter de l'expertise de la Fédération, mais le dernier mot, quant au choix du candidat, lui est revenu », a assuré Mme Rivard, avant d'ajouter que les premières réactions du milieu avaient été positives.

« Ça ne diminue pas la taille du défi pour autant », s'est empressé d'ajouter René Saint-Germain.

« Il sait ce que c'est un élève! »

- Daniel Saint-Roch, président du syndicat des enseignants

« Ce qu'on trouve fort positif dans la nomination de M. Saint-Germain, c'est qu'il connaît le monde de l'éducation. Ce n'était pas le cas de Mme Couture qui venait du milieu des autobus. Il sait ce que c'est un élève. »

On ne peut pas en douter. Daniel Saint-Roch, président du syndicat des enseignants, s'est réjoui de la nomination de René Saint-Germain à la tête de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe.

« M. Saint-Germain sera un interlocuteur intéressant, car il maîtrise bien les dossiers. La Commission scolaire a posé un geste significatif dans le respect des valeurs du milieu »

Il était heureux de constater qu'on avait nommé quelqu'un qui avait déjà enseigné et qui connait bien les enjeux. « M. Saint-Germain sera un interlocuteur intéressant, car il maîtrise bien les dossiers. La Commission scolaire a posé un geste significatif dans le respect des valeurs du milieu », a ajouté M. Saint-Roch.

Les nombreux changements de chaise, depuis trois ans, à la Commission scolaire, ont assurément eu un effet sur le traitement des litiges. Le président du syndicat est persuadé que le nouveau directeur général apportera une stabilité attendue à la direction générale. « Depuis le décès de Serge Roy, qui était directeur général, il y a eu beaucoup de chambardements. Il y a eu les départ de Paul Roy, un des responsables des ressources matérielles, celui d'Yvan Aubé, comme adjoint à Mme Couture, qui a dû à son tour changer de poste », souligne M. Saint-Roch.

Tous ces départs combinés semble-t-il, au départ prochain de François Leduc, ne sont pas sans créer un besoin de main-d'oeuvre criant à la Commission scolaire, comme l'a vite relevé M. Saint-Germain. « Je crois que les choses vont bouger plus rapidement avec M. Saint-Germain », a déclaré fort confiant M. Saint-Roch.

M.A.

BOUTIQUE Susan
UN VÊTEMENT À VOTRE IMAGE
Nouvelle collection 2002 maintenant disponible
20% en tout temps
C'est un rendez-vous!... ce jeudi 14 février 2002 Je vous attends!
1680, Aristide St-Hyacinthe
FERMÉ LE SAMEDI
778-0204
0274242

Semaine nationale de la prévention du suicide
M. Yvan Pion porte-parole officiel vous invite à devenir
Écoutant bénévole
à Tel-Aide Saint-Hyacinthe
Yvan Pion
Tu veux en finir avec la souffrance... pas besoin de mourir.
Appelle-nous. Chez Tel-Aide, on t'écoute.
Parler de ses émotions, c'est un pas vers la solution. *Yvan Pion*
Période de recrutement, jusqu'au 15 février 2002
Formation débutant en février 2002
Tel-Aide
Centre de Bénévolat de Saint-Hyacinthe
773-4966
0270909

Les bons conseils *enrichissent*
VMD
Conseillers en placement
Les vraies valeurs passent par VMD
Unité de fiducie*
Rendement
10% ANNUEL
payé mensuellement
* Rendement annuel basé sur des distributions mensuelles estimées, les distributions et le capital ne sont par garantis.
Évaluation de portefeuille gratuite
Venez discuter de vos investissements à nos conseillers en placement
Desjardins Valeurs mobilières Desjardins
1355, rue Gauvin, bureau 100,
(450) 223-1673 ou sans frais 1-888-313-6150
Membre FCPE
0270906

Éditorial

Gouverner ou régner?

Il semble bien que la période de questions et d'informations réservée aux conseillers municipaux lors des assemblées publiques, n'est pas à la veille d'évoluer dans le sens de la véritable information.

Cette courte période continuera donc de ressembler à la page des services communautaires, au bulletin paroissial ou au dépliant promotionnel. On y encense à qui mieux mieux, comme si les élus participaient au championnat des thuriféraires.



Jean
VIGNEAULT
jvigneault@lecourrier.qc.ca

Mais quand l'assemblée passe aux choses courantes, comme l'approbation des comptes, c'est anormal et même inquiétant qu'un conseiller élu démocratiquement, ne puisse pas avoir réponses à ses interrogations immédiatement.

Quand M. Léon Plante a voulu discuter de la politique municipale des dons à des organismes communautaires, il s'est fait rapidement ramener à l'ordre par le maire Claude Bernier. Ce dernier a éludé la question, en proposant ou plutôt en imposant d'en discuter en assemblée plénière.

Cette attitude protectionniste du maire Bernier est la carence majeure de son administration. Monsieur le maire se comporte comme si les contribuables n'étaient que des élèves qu'il faut nourrir à la petite cuiller. Comme si l'information intégrale et sans faux-fuyant risquait de semer la bisbille.

Cette tendance du maire à taire des renseignements publics, à éviter des discussions ouvertes sous prétexte de préserver la bonne entente, bref à tout régler à huis clos, est jumelée à la quasi unanimité des conseillers qui s'en font complices. Seul le conseiller Bernard Barré réclame de temps à autre, une plus grande transparence et une présence des journalistes aux assemblées plénières.

Il ne s'agit pas de vouloir nourrir l'affrontement, mais d'expliquer le cheminement qui mène à une décision, de comparer et de confronter les diverses opinions des élus. Le dossier de la police a été éloquent à cet égard.

Une décision importante pour les Maskoutains s'est prise en catimini, sans débat public, sans choc des idées. Voter la décision en assemblée publique ne relève pas de la démocratie mais uniquement du bien paraître. En réalité, quand on tient la population à l'écart des discussions, on ne gouverne pas, on règne. Et le 21e siècle ne devrait pas être celui des monarchies.



COMMENTAIRES

Un souffle nouveau à la CS

Après deux années de cafouillage dus à l'inexpérience et parfois à l'entêtement de la titulaire précédente du poste, la commission scolaire de Saint-Hyacinthe vient de frapper dans le mille.

M. René St-Germain connaît la gestion, mais il possède un avantage majeur : il a déjà enseigné et il a été directeur d'école. Ajoutons à cela qu'il possède un sens certain des relations humaines et on comprendra que l'organisation scolaire est désormais engagée sur la voie de la réussite. Pas une réussite à 60 p.cent, mais une réussite magna cum laude.

Saint-Hyacinthe a besoin que ses institutions prestigieuses attirent l'attention par la qualité de leur gestion et donc de leurs gestionnaires. On ne peut pas longtemps vivre avec des institutions indispensables qui tout en figurant parmi les employeurs principaux de la région, dégagent une image boiteuse pour diverses raisons.

M. St-Germain connaît et aime le monde de l'enseignement. Son arrivée à la tête de la Commission scolaire ne réglera pas tous les problèmes par magie et ne changera rien aux revendications de caractère provincial des enseignants. Mais elle plaira à tous ceux qui croient que l'éducation, c'est la base de toute société.

J.V.

Les commentaires de Jean Vigneault sont entendus du lundi au vendredi, sur les ondes de CFEI 106,5 FM, à 8 h 10 et sont disponibles sur le site web du Courrier.

LES INDISCRÉTIONS DU FACTEUR

Chers Mormons,

Je me suis laissé dire que cette année, les cinq anneaux olympiques représentaient très bien votre mode de vie : cinq anneaux pour cinq femmes. Cinq en même temps, pas une après l'autre.

J'aimerais savoir si ça vous prend un directeur du personnel pour gérer un pareil arrangement. Qui accorde les promotions, les vacances, les congés dans votre organisation? Et quand le chef décide de mettre une femme à la retraite, est-ce qu'il lui verse une prime de séparation? Est-ce qu'il embauche lui-même la remplaçante et si oui, sur quels critères?

Je trouve toutefois que votre religion est un peu injuste pour les fidèles des autres dénominations religieuses. Les Mormons sont assurés d'aller au ciel car avec cinq femmes, c'est l'enfer sur terre.

Et puis, vous ne commettez jamais l'adultère ou le péché de la chair, puisque normalement, vous ne trompez jamais votre femme.

Un mari fidèle qui aimerait bien devenir Mormon
par Lucien Labadie

P.S. Bill Clinton est-il un Mormon ?

Une conjugaison difficile

Aimer est un verbe qui parfois fait mal. Quand on le conjugue au passé ou au conditionnel, ou même au futur. Quand ce verbe est insaisissable, non palpable, comme s'il était devenu intemporel à force d'être dit à l'imparfait ou au passé, il blesse.

Le seul véritable temps de conjugaison du verbe aimer, du moins le temps qui réconforte, qui réchauffe, c'est l'indicatif présent.

C'est également un verbe qui prend son épanouissement total à la forme pronominale. Mais pour y parvenir, il faut l'avoir employé longtemps à la forme active. À la forme passive, ce verbe s'étiole et perd son sens.

Autre particularité de ce verbe, il exige toujours d'être complété par un complément direct, par un complément singulier et particulier qu'on peut nommer, reconnaître, identifier.

Enfin, la grammaire de ce verbe, pour être parfaitement maîtrisée, a besoin d'un rafraîchissement quotidien. D'une Saint-Valentin qui dure 355 jours.

Albatros des mers

Le Courrier DE SAINT-HYACINTHE
FONDÉ EN 1853
www.lecourrier.qc.ca

Éditeur
Benoit Chartier
Rédacteur en chef et éditorialiste
Jean Vigneault

Journalistes
Martin Archambault
Denyse Bégin
Marc Bouchard
Jean Dumont
Jean-Marie Fontaine
Secrétaire de la rédaction
Josée Bachand
Photographes
P.P.M.

Directeur de la publicité
Guy Roy
Publicitaires
Louise Beauregard
Sylvie Beaurivage
Nadine Chicoine
Luc Desrosiers
Gérard Leblanc
Paul Paradis
Norbert St-Martin
Bernard St-Pierre
Gérard St-Pierre

Secrétaires de la publicité
Johanne Beaulieu
Linda Douville
Christine Joyal
Directrice de la production
Josée Cusson
Directeur technique
Normand Gonneville
Contrôleur
Monique Laliberté
Directeur du tirage
Claude Gaudreau

Le Courrier de Saint-Hyacinthe est membre de:
Audit Bureau of Circulation

Dépot légal: Bibliothèque nationale du Québec © 239971
Abonnement: Camelot 1$ la semaine - 43$ par année. Poste: au Canada 43$ par année, à l'extérieur du Canada; 175$ par année plus taxes s'il y a lieu
Courriel: Salle de rédaction: redaction@lecourrier.qc.ca **Publicité:** publicite@courrierclairon.qc.ca
Toute reproduction des annonces ou des informations est interdite

Hebdomadaire publié par:
DBC COMMUNICATIONS INC.
Président, directeur général
Benoit Chartier
655 avenue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5G4
Téléphone: 450 773-6028 **Télécopieur:** 450 773-3115
Courriel: admin@dbccomm.qc.ca
Imprimé par Transcontinental Impression, division Transmag, 10807, rue Mirabeau, Ville d'Anjou (Québec) H1J 1T7
«Société canadienne des postes - Envois de publications canadiennes. Contrat de vente de produits no 421898»

Lettres ouvertes

Pénurie d'infirmières... pénurie de respect!

Je vous envoie cette lettre non pas dans le but de dénoncer une situation que tout le monde connaît déjà (lire l'état des services de la santé), mais pour remercier chacun et chacune de mes collègues de travail qui, sans que je ne leur aie rien demandé, font preuve d'*une solidarité qui* me touche profondément suite à « l'avis disciplinaire » qui m'a été remis dernièrement.

Je suis infirmière à l'Hôpital Honoré-Mercier depuis bientôt 21 ans, et j'ai passé les 16 dernières années aux salles d'urgence. J'ai toujours fait preuve de professionnalisme dans l'exercice de mes fonctions, et je crois que l'excellence de mon dossier antérieur ainsi que les témoignages de mon entourage au travail en font preuve. Or, mon dossier n'est plus vierge depuis le 1er janvier dernier.

En effet, le 1er janvier dernier, après mon quart régulier de travail, on m'a transmis l'obligation de rester pour un second quart de travail, faute de personnel, et j'ai refusé. Je dois par contre vous expliquer la situation qui perdure au service des urgences. Depuis l'été dernier, *nous travaillons* régulièrement à court de personnel (infirmières et préposés aux bénéficiaires). Lorsque les postes manquants ne sont pas comblés, on nous donne deux raisons : «manque de personnel» ou « manque de budget ». Tout le personnel prend alors les bouchées doubles, et bien sûr, personne ne sort de son bureau pour nous aider. On nous parle de pénurie d'infirmières, et pourtant, je serais la première à postuler pour un poste à temps complet à l'urgence, mais on n'en offre aucun. Dans un même ordre d'idées, s'il n'y a pas assez d'infirmières, peut-être qu'un préposé supplémentaire pourrait alléger notre tâche, mais il doit y avoir pénurie de préposés aussi.

Dans la peur de payer une personne en trop, on attend toujours à la dernière minute pour combler un manque de personnel. Alors vous comprendrez bien qu'*il peut être difficile* de trouver, le premier jour de l'année, du personnel à une heure de préavis. C'est ainsi que deux de mes collègues et moi-même se sont vu transmettre l'obligation de rester pour un deuxième quart de travail le 1er janvier dernier. J'ai refusé, et je me suis vu remettre un avis disciplinaire, tout en me faisant louanger mon travail durant toutes mes années de service, mais en menaçant une réprimande plus sévère en cas de récidive. Je dois avouer qu'à 40 ans, avec deux jeunes adolescentes à la maison, je ne me sens tout simplement plus capable de faire des 16 heures de travail consécutives, tout en étant parfaitement concentrée au travail, sans aucun risque d'erreur. Surtout dans les conditions de travail actuelles. Car tout ce que nous voulons, nous, les infirmières, c'est d'offrir un service de qualité à la population.

Le geste aurait pu paraître anodin, n'eut été de la réaction de mes collègues de travail, qui n'ont pas hésité à démontrer leur indignation, chacune à leur façon.

(...) Je ne crois pas que nous pouvons, à titre d'employés du Réseau Santé Richelieu-Yamaska, faire quoique ce soit pour influencer réellement les décisions de nos gouvernements. Par contre, nous aimerions sentir que nos supérieurs au sein de notre établissement, ceux qui ont un certain contrôle sur nos conditions de travail *aiment autant notre profession* que nous l'aimons, et nous portent un peu plus de respect. Car nous sommes des êtres humains après tout.

Je remercie tous ceux et celles qui, soit en envoyant des lettres de dénonciation à certaines instances du centre hospitalier, soit en faisant circuler la pétition qui a déjà recueilli plus de 470 signatures, soit en me témoignant directement leur indignation face à cet avis disciplinaire, font preuve d'une solidarité et d'une gratitude que je n'avais même pas osé imaginer. Mais au-delà de toutes ces actions entreprises dans le cadre d'un « banal » avis disciplinaire, je crois que ce que chacun et chacune de mes collègues de travail veulent dénoncer c'est le manque total de respect auquel nous faisons parfois face de la part de nos supérieurs, et nos conditions de travail qui se détériorent de jour en jour.

P.S. : Mon cas n'est plus unique, car j'ai appris qu'une autre collègue de travail a reçu un avis disciplinaire pour avoir refusé elle aussi, de faire du temps supplémentaire.

Sylvie Pelletier, infirmière de jour
Salle d'urgence

Le schéma d'aménagement : il ne faut pas passer à côté!

M. Jean Vigneault

Depuis plusieurs années déjà les représentants des producteurs agricoles travaillent à défendre le droit de vivre en agriculture. Et même si la vie est assez belle, dans un métier somme toute difficile, il n'y a rien de plus menaçant pour ce mode de vie que l'envie. On envie les espaces agricoles, on pense trop souvent qu'ils ne représentent pas grand-chose pour la société. Pourtant, depuis des temps immémoriaux, les sociétés évoluées se sont toujours appuyées sur l'agriculture pour assurer leur survie. Depuis toujours lorsqu'une industrie disparaît, qu'on en a licencié tous les travailleurs, on regarde par-dessus son épaule et on voit bien que l'agriculture est toujours là.

Quand on parle de détourner des terres agricoles de leur vocation pour accueillir des résidences ou des industries, même si quelques grands sages nous disent qu'elles ne représentent que 2 % du territoire, il s'agit de la disparition permanente, de la destruction totale de cette portion du territoire agricole. Chez nous, chaque hectare de sol cultivé nourrit 40 Québécois et l'agriculture dans notre région fournit des milliers d'emplois à des familles de la région. Quand on veut, chez nous, utiliser le sol qui est voué à l'agriculture pour de l'industrie, même si c'est juste 2 % du territoire, il faut être certain qu'on ne le détruira pas à tort. Il faut s'assurer de la continuité des actions que l'on pose et qui ont un effet permanent sur la façon de développer la région. Dans trente ans, ces usines seront-elles encore là? Espérons.

Le plus grand danger actuellement avec le schéma d'aménagement de la MRC les Maskoutains, c'est que peu de choses sont écrites, peu de choses sont claires. Bien sûr, il est dit qu'on protège l'agriculture, mais en même temps, on décrète des zones où il y aura autre chose : on ne dit pas comment ça va se passer dans cette affectation, c'est là et tais-toi! On dit aussi qu'on agrandit le périmètre d'urbanisation à l'intérieur de la zone agricole. Il ne reste qu'à l'agriculteur qui s'y trouve à subir les conséquences d'un territoire voué désormais à deux usages différents. Dans les orientations gouvernementales en matière d'aménagement, on privilégie la connaissance du territoire, la qualité du sol et des producteurs agricoles. On recommande d'écrire avec le milieu les règles à long terme du développement régional, d'établir une vision commune de développement durable. On recommande de densifier le milieu urbain pour éviter l'étalement inutile. Encore faut-il que les règlements municipaux soient faits pour densifier les zones urbaines et éviter l'étalement urbain...

L'UPA est ouverte à la concertation. Depuis décembre 2000, un comité tripartite MRC/UPA/CLD, à l'instigation du Centre local de développement les Maskoutains, a travaillé au dossier. À ce jour, les permanents de la MRC n'ont pu présenter au milieu un projet de règlement de contrôle intérimaire, une sorte de contrat social que les MRC peuvent produire pour compléter leur schéma d'aménagement. Dans ce contrat social donc, établi en concertation avec le milieu, on détermine à long terme la façon d'appliquer les différentes affectations du territoire. Pas une ligne n'a été présentée au comité tripartite et bien que les représentants des producteurs agricoles aient fait preuve d'ouverture, comme à Saint-Liboire et pour la Cité de la biotechnologie, les bureaucrates nous répondent que ce n'est pas le mandat du comité.

Un an plus tard, en décembre 2001, voilà que sont déposées les orientations gouvernementales en matière d'aménagement du territoire agricole. Ces orientations obligent le milieu à considérer des sujets importants : la délimitation des périmètres urbains ne devra pas, entre autres, empiéter sur la zone agricole et devra éviter toute extension et toute contrainte additionnelle pour les activités agricoles.

Un contrat en blanc, ça ne se signe pas! Encore moins un contrat social. Peut-être faudrait-il que le conseil de la MRC mandate ses chers fonctionnaires à agir rapidement dans les intérêts de toute la région. Les producteurs agricoles de la région ne sont pas bornés, ils sont solidaires. Faut pas passer à côté.

Sylvain Michon,
porte-parole des sept syndicats
de base présents sur le territoire
de la MRC les Maskoutains



En attendant de rencontrer le Pape

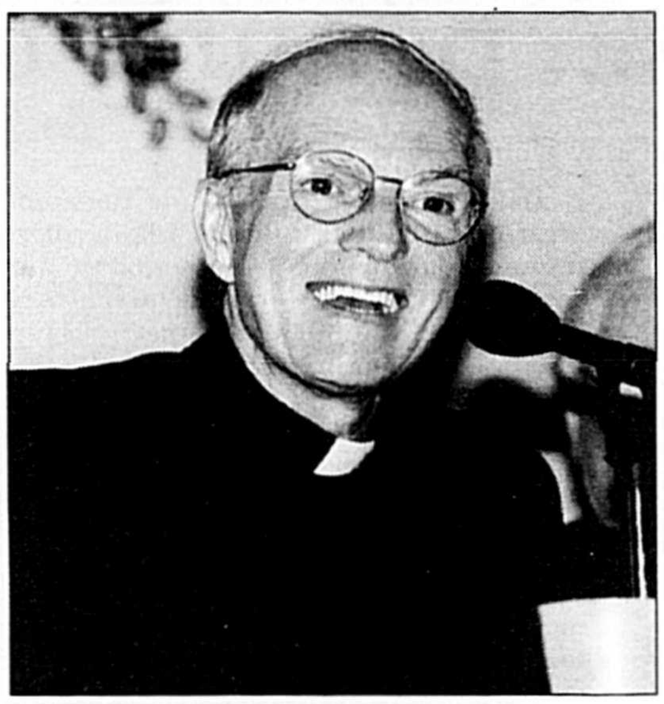
Près de 700 jeunes de passage chez nous

Jean **Vigneault**

À l'occasion de la Journée mondiale de la Jeunesse et de la visite du Pape Jean-Paul II du 23 au 28 juillet, près de 700 jeunes en provenance de France, de Cuba, d'Espagne, etc, viendront passer quatre jours dans la région.

Cela signifie que du 18 au 22 juillet, on aura besoin de quelques centaines de familles de tout le territoire pour recevoir deux jeunes ou plus, de 16 à 35 ans, par famille.

Selon Mgr François Lapierre, évêque du diocèse de Saint-Hyacinthe et un des principaux organisateurs de cet événement qui aura lieu à Toronto, les jeunes profiteront de leur séjour en terre maskoutaine pour prendre le pouls d'une Église concrète mais aussi pour emmagasiner des expériences interculturelles avec leurs hôtes.



Mgr François Lapierre

Certes, la date du rassemblement et par conséquent la période de l'année où on demande aux familles d'accueillir des visiteurs, coïncident avec le temps des vacances et du travail d'été pour les jeunes.

Mais parce que les jeunes sont en quête d'un nouveau sens à la vie, en quête d'un nouveau goût de vivre, parce qu'ils éprouvent le besoin de briser la monotonie quotidienne, parce qu'ils ont un intérêt nouveau pour les questions internationales et les valeurs de paix et de justice, Mgr Lapierre croit que les familles embarqueront dans ce projet d'accueil.

« Cette recherche de sens n'est pas seulement ou surtout intellectuelle, elle s'incarne dans le sens de la relation, de l'amitié. Cette génération de jeunes a le frigo tout plein, mais elle veut trouver plus et mieux », souligne l'évêque de Saint-Hyacinthe. Au moment où nous l'avons rencontré, il revenait tout juste d'un voyage-éclair en Espagne où il était allé expliquer les modalités de la Journée mondiale de la Jeunesse à ses confrères madrilènes et catalans.

« Les jeunes viendront à Toronto comme en pèlerinage, parce que la vie est une sorte de pèlerinage. » Les accueillir chez nous, c'est donc leur offrir une courte halte dans leur marche vers Toronto où ils rencontreront un homme qu'ils considèrent comme un témoin crédible, Jean-Paul II.

Pour obtenir des renseignements sur ce projet, on peut téléphoner dans les paroisses de la région ou à l'évêché au 773-8583. On compte en particulier sur les jeunes couples pour accueillir des jeunes dans la trentaine.

BILLET

C'est mon idole

Ce n'est ni Céline, ni Pavarotti.
Je l'ai connu quand j'étais une toute petite fille.
Ma mère me l'a présenté.
Elle m'a raconté son histoire.
J'ai tout de suite été fascinée par cet enfant
Tout rose et tout souriant,
Que je voyais dans la crèche.
À mesure que j'ai grandi, je me suis prise à l'aimer.

Quand j'ai eu douze ans, j'ai appris
Ce qu'il avait répondu à ses parents vers ce même âge.
Ce sentiment du devoir et cette assurance filiale
Qu'il revendiquait à l'égard de son Père
Ont exalté ma foi encore vacillante.
À mesure que j'ai grandi, je me suis prise à l'aimer davantage.

Mon idole, ce n'est ni Céline, ni Pavarotti.
C'est Jésus-Christ.

Jacqueline Plante
Sainte-Madeleine

L'Animalerie St-Hyacinthe
Carrefour Honoré-Mercier
2285, Casavant Ouest
St-Hyacinthe (450)773-1841

Promotion de février et mars

Avec l'achat d'un chien, vous recevez un sac de 8 lbs de nourriture à chiots Eukanuba

De plus, vous obtenez une heure de cours gratuit par un maître-chien

Eukanuba MD
Nourriture pour chiens
Formule chiots race moyenne, adulte gras réduit et adulte premium performance

43% de rabais
20 lbs
19,99$
au choix
ADULTE ENTRETIEN
33% de rabais
21% de rabais
40% de rabais

À l'achat d'un 8 lbs de IAMS pour chats formule originale ou formule originale boules de poils, obtenez GRATUITEMENT le contenant hermétique

gratuit contenant valeur de 8$

Sac à l'intérieur du contenant

0270190

5 cliniques partenaires dans la Montérégie

La révolution epiderma
épilation rapide
laser sécuritaire
en douceur

Certificats-cadeaux disponibles pour la Saint-Valentin

« J'adore l'épilation laser! »
La solution moderne aux poils indésirables

L'épilation laser vraiment abordable!
À partir de 39,95 $ par mois

• DermaSoleil MD : méthode d'épilation exclusive
• Garantie écrite • Financement sans intérêt

Profitez de notre expérience unique : 10 000 traitements effectués

EPIDERMA MC
le plus important réseau de cliniques d'épilation par laser
www.epiderma.ca

250 partenaires au Québec, dont 5 dans la région de Saint-Hyacinthe

SAINT-HYACINTHE
Clinique de Beauté Francine Rioux 773-7446
Institut Déesse Beauté 773-0083
Passeport Beauté 771-2214
Salon Aladin 774-7589

SAINT-THOMAS D'AQUIN
Esthétique Au Jardin de la Détente 796-4846

1-866-651-8678

0274954

Une autre semaine avec des températures en dents de scie



Michel
MORISSETTE

En milieu de semaine, de l'air plus froid envahira nos régions à l'arrière d'une dépression qui atteindra le Labrador. Nous aurons droit à plusieurs heures de soleil le 13. Par la suite, une dépression se développera à l'ouest des Grands-Lacs puis se déplacera vers le Québec. Elle apportera une circulation du sud-ouest d'air doux les 14 et 15 avec un peu de précipitations de neige sans accumulation importante. Les conditions atmosphériques devraient s'améliorer pour l'arrivée du week-end avec des températures de saison.

Résumé de la dernière semaine

La première semaine de février (du 3 au 9) aura été la première semaine depuis la mi-novembre dernier à connaître des températures près des normales saisonnières. Ce fut la semaine la plus froide depuis le début de l'hiver avec une température moyenne de -9.1°C. Une seule journée a enregistré un maximum supérieur au point de congélation suivi de la nuit la plus froide jusqu'à maintenant cet hiver. En plus, en début de semaine la température est demeurée inférieure à -10°C durant trente-neuf heures consécutives.

Quatre journées consécutives ont enregistré des précipitations sous forme de neige pour une accumulation totale de 13 cm. Malgré trois journées sans ensoleillement, ce fut la semaine la plus ensoleillée depuis la mi-décembre dernier avec vingt-quatre heures d'ensoleillement. Les vents furent plutôt faibles durant la semaine avec une vitesse moyenne de 8 km/h; les rafales sont demeurées inférieures à 40 km/h. Le vent dominant a soufflé du secteur ouest-nord-ouest durant dix-neuf heures.

Aperçu de février après 10 jours

Température moyenne :	-8.3°C
Température normale :	-9.6°C
Total de pluie :	17.4 mm
Normale :	8.0 mm
Total de neige :	15.3 cm
Normale :	16.3 cm
Total d'ensoleillement :	33.2 heures
Normale :	36.7 heures
Vitesse moyenne du vent :	10 km/h
Vent dominant :	ouest durant 30 heures

	Température normale		Record de température			
			Maximum		Minimum	
	Minimum	Maximum	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Plus haut
13 fév.	-13	-4	1979 : -18.2°	1984 : 8.0°	1954 : -30.5°	1985 : 0.5°
14 fév.	-13	-4	1987 : -20.5°	1984 : 10.0°	1987 : -31.5°	1972 : 1.0°
15 fév.	-13	-4	1943 : -29.0°	1949 : 6.7°	1943 : -31.7°	1984 : 1.0°

À la St-Valentin
vibrez au son des Rythmes Espagnols
Offrez-vous un Souper-Concert
La Champenoise
Table Gourmande • Relais gastronomique
17 février 2002
Passions & Rythmes Espagnols
Musiciens: Francine Poitras et son trio de musiciens
Elle était la merveilleuse voix de *Saltimbanco* du *Cirque du Soleil*.
Elle est une passionnée de la musique *espagnole*, des couleurs chatoyantes de ses mélodies et de la richesse de ses rythmes. Elle nous présente tout un éventail de classiques populaires et traditionnels. Ses chansons nous parlent d'amour, de passion, de désir, de liberté et d'espoir, puisées au répertoire de l'*Espagne* et de l'*Amérique Latine*.
C'est un rendez-vous intime avec l'âme musicale espagnole.
Apportez votre vin
Prix pour souper et concert: $65.00 taxes incl.
322, Haut-Corbin, Saint-Damase Qc, J0H 1J0 Tél: 1-450-797-3516 • 1-888-797-3516
Visitez notre site internet au: www.tablechampenoise.ca
0274707



Une 40e bannière pour l'équipe de judo AA du Cégep de Saint-Hyacinthe!

Équipe de judo AA du Cégep de Saint-Hyacinthe
1re rangée : Véronique Guertin, Amélie Brassard, Émilie Maheu, Martine St-Germain, Yenni Pepin, Magali Gendron, Émilie Drouin-Bournival, Claudia Roberge. *2e rangée* : Sylvain Royal, Frédéric Tougas, Ghislain Ménard, Frédéric Blouin, Mario Leduc, Charles Béliveau, David Côté, Vincent Duhamel, Vincent Deneault, Simon Dansereau, Synthia Menzame Ngoma, David Picard, Serge Malouin et l'entraîneur Louis Graveline.

Équipe féminine de judo AA du Cégep de Saint-Hyacinthe
1re rangée : Émilie Drouin-Bournival, Véronique Guertin, Yenni Pepin, Martine St-Germain, Amélie Brassard et Magali Gendron. *2e rangée* : Mélina Fournier et l'entraîneur Louis Graveline.



Félicitations à l'équipe masculine de judo AA du Cégep!

L'équipe masculine de judo AA du Cégep de Saint-Hyacinthe a méritée la première position au classement final de la saison de compétitions collégiales 2002. En obtenant cette première place, les membres de l'équipe se sont vu remettre leur 40e bannière de championnats provinciaux. Félicitations à toute l'équipe ainsi qu'à l'entraîneur, M. Louis Graveline!

Tout un honneur pour les filles de l'équipe de judo AA du Cégep!

Le 2 février dernier à Sherbrooke, les membres de l'équipe féminine de judo AA du Cégep de Saint-Hyacinthe se sont vus décerner une plaque pour souligner leur performance exceptionnelle lors de l'Omnium Vert et Or de l'Université de Sherbrooke.

CÉGEP DE SAINT-HYACINTHE
http://svec.cegepsth.qc.ca/sports
0270584

L'Hôtel-Dieu touché, Honoré-Mercier épargné

L'influenza arrive en ville!

Marc **Bouchard**

Bon an mal an, le mois de février amène son lot de maladies, l'influenza en tête. Cette année ne fait pas exception à la règle, puisque l'Hôtel-Dieu connaît actuellement le début d'une vague d'infection. Heureusement, le centre hospitalier Honoré-Mercier semble pour sa part épargné, du moins pour le moment.

Au total, une quinzaine de cas d'influenza ont été diagnostiqués au Pavillon Hôtel-Dieu de Réseau Santé Richelieu-Yamaska. Une situation qui préoccupe les autorités, mais qui n'a cependant rien d'alarmant si l'on en juge par le nombre de cas recensés annuellement à la même période.

« Les cas sont dispersés dans quatre unités différentes. Nous prenons donc les moyens pour éviter que la maladie ne se propage à d'autres résidants, ou dans d'autres départements », souligne madame Ghislaine Archambault, responsable des communications.

Parmi les mesures mises en place, on ne songe pas encore à interdire les visites des familles, mais on exige cependant certaines précautions supplémentaires. Ainsi, tous les visiteurs sont invités à porter un masque et à se laver les mains au gel d'alcool avant et après la visite. Quant aux personnes souffrant déjà d'une affection pulmonaire ou étant particulièrement vulnérables aux complications grippales, elles sont invitées à ne pas se rendre à l'Hôtel-Dieu.

« Dans ce pavillon, la maladie se développe sur place, sans véritable apport extérieur. Une différence importante puisque à Honoré-Mercier, les patients arrivent au centre déjà infectés. Les mesures de contrôle sont donc plus difficiles à implanter », poursuit madame Archambault.

Pourtant, le centre Honoré-Mercier est pour l'instant épargné par l'arrivée massive de gens malades de l'influenza. En fait, on a dénombré seulement quelques cas isolés, sans lien entre eux. Une bonne nouvelle quand on sait que l'influenza est souvent responsable de l'engorgement excessif des urgences, comme cela se produit partout en province.

« Pour le moment, tout va très bien à la salle d'urgence. Depuis le début de l'hiver, nous maintenons un taux d'occupation inférieur à 100% (contre plus de 175% pour les hôpitaux montréalais) et même en cette période d'influenza, nous n'avions que 17 civières occupées sur les 26 disponibles en début de semaine. La situation n'est donc pas du tout alarmante », souligne la responsable des communications.

Rappelons aux personnes qui se croient immunisées parce qu'elles ont été vaccinées, qu'elles doivent aussi être très prudentes. « Le vaccin n'empêche pas de développer la maladie, il permet seulement d'en diminuer l'intensité des symptômes, la durée et les complications », conclut Ghislaine Archambault.

TELUS mobilité MC

MiKE TELUS MC

NOUVEAUX TÉLÉPHONES

SPÉCIAL DU MOIS

¿90c



¿80s



rég. ~~149,99$~~

149,99$*

rég. ~~349,99$~~

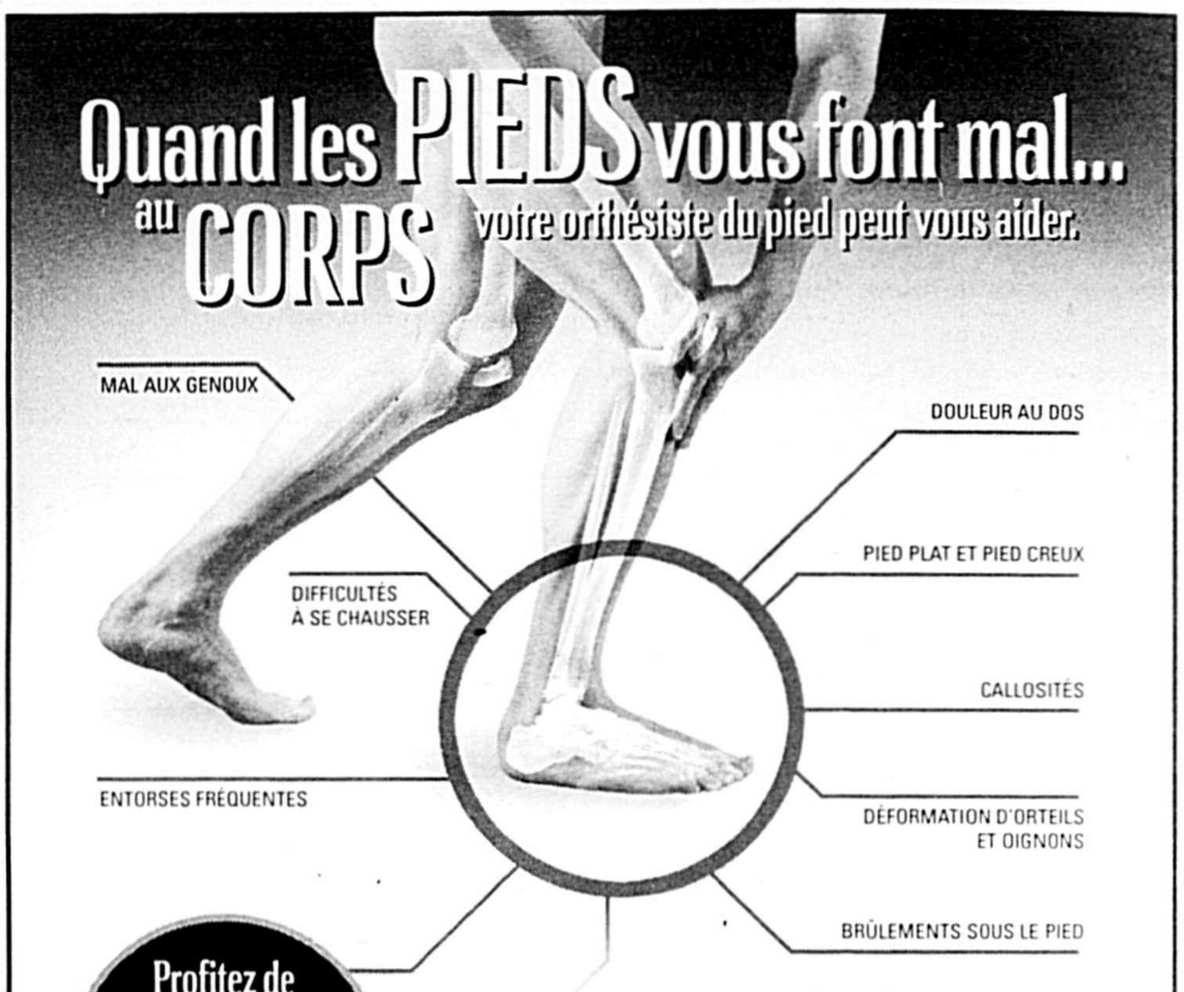
49,99$*

Nouvelles mises en service (seulement) sur entente tarifaire de 3 ans. Détails en magasin.

892, des Cascades Ouest
Saint-Hyacinthe
(450) 773-1988
www.darsigny.com

DARSIGNY Communication

0270745



Profitez de notre offre pour une ÉVALUATION GRATUITE

Beaucoup de douleurs pour une cause : votre pied!

Le pied est un élément vital à l'équilibre biomécanique de votre corps. Un débalancement ou un problème d'appui peuvent entraîner des douleurs aux pieds et à plusieurs autres endroits. Votre orthésiste du pied certifié, en collaboration avec votre médecin, peut vous aider. Appelez-nous!

Association nationale des orthésistes du pied inc.

LABORATOIRE LANGELIER LANOUE

Site web : www.langelier-lanoue.com

BELOEIL
675, boul. Laurier (route 116)

MONTRÉAL
10 660, Lajeunesse
(Métro Henri-Bourassa)

Prenez rendez-vous! Nous serons près de chez vous très bientôt :

SAINT-HYACINTHE
Clinique Médicale La Providence
16405, av. Bourdages Sud
1-800-419-4109
Mardi 26 février 2002

0270767

LOTERIES

Lotto 6/49

MERCREDI 06-02-02
01 05 14 15 20 43 **32**

SAMEDI 09-02-02
07 14 20 30 35 36 **10**

Québec 49

MERCREDI 06-02-02
12 14 19 28 29 33 **30**

SAMEDI 09-02-02
08 17 22 29 32 48 **27**

Super 7 08-02-02
04 10 12 24 27 31 34 **29**

Extra Du 05-02-02 au 11-02-02

MARDI	936589
MERCREDI	174458
JEUDI	975362
VENDREDI	640835
SAMEDI	560935
DIMANCHE	141773
LUNDI	746213

La Quotidienne Du 05-02-02 au 11-02-02

	3	4
MARDI	669	7938
MERCREDI	040	4635
JEUDI	308	1425
VENDREDI	473	1961
SAMEDI	819	0708
DIMANCHE	819	1318
LUNDI	520	0499

La Mini 08-02-02
936783

0236209

Banco

05-02-02	04 09 10 13 18 20 23 26 32 38 39 42 44 51 55 61 62 67 69 70
06-02-02	01 04 06 09 10 12 14 15 16 17 23 27 31 38 43 55 63 64 68 69
07-02-02	02 04 05 07 09 13 21 22 26 30 31 36 37 40 42 55 61 62 68 70
08-02-02	03 05 06 08 10 11 12 13 16 26 33 41 44 45 46 49 53 54 58 67
09-02-02	02 06 10 11 15 21 22 24 25 28 29 32 45 51 55 60 63 65 67 68
10-02-02	03 08 09 12 20 22 26 27 29 35 36 48 51 52 54 55 57 61 65 70
11-02-02	01 02 03 17 23 34 38 42 43 47 48 51 52 54 61 63 64 67 69 70

Saint-Liboire veut relocaliser sa caserne de pompiers

La municipalité de Saint-Liboire vient de faire l'acquisition d'un édifice sur la rue Lemonde au coût de 95 000 $.
Pour l'instant, on n'a pas encore décidé si cette bâtisse servira aux pompiers ou encore comme garage municipal.

Chose certaine, les employés municipaux et les pompiers, qui habitent actuellement au même endroit sur la rue Gabriel, manquaient d'espace et un déménagement s'imposait.

L'édifice appartenait à Plastique K-2, qui est maintenant installé à Saint-Hyacinthe.

J.D.

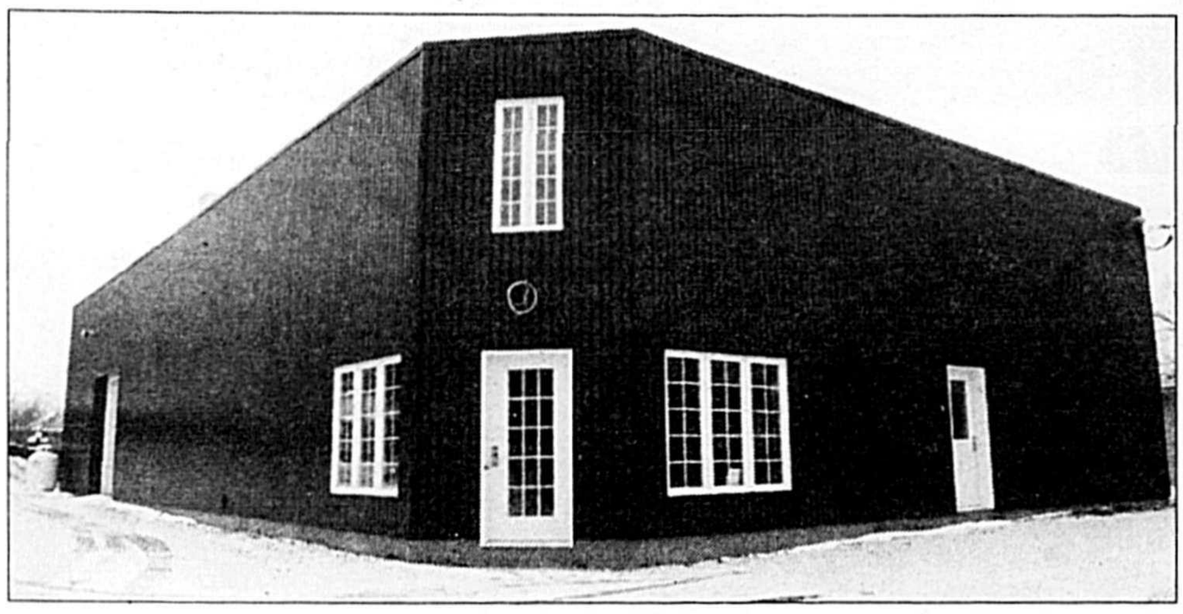


Photo Patrick Deslandes, PPM

Un nouvel édifice municipal à Saint-Liboire.

Danse, massages et fleurs contre le cancer

Plus de 300 personnes sont attendues ce samedi pour participer à la première soirée ballroom « Danse don pour la vie... avec amour » mise de l'avant pour célébrer la Saint-Valentin, au profit de la Société canadienne du cancer.
L'événement, que l'on veut annuel, se déroulera au centre communautaire aquinois, à Saint-Thomas-d'Aquin, en présence des quatre couples de parrains d'honneur qui ont accepté d'ouvrir le bal au profit de l'organisme.

Pour une contribution de 25 $, les danseurs pourrront swinger au son du Stage Band plus, un orchestre de 19 musiciens et profiter d'une petite collation en fin de soirée. Le tout débute à 19 h 30.

Mais ce n'est là qu'une des activités organisées par la Société canadienne du cancer de Saint-Hyacinthe au cours du mois. Les plus tendus apprécieront par exemple les séances de massage sur chaise prodiguées par Rolande Guimond, maitre reiki, entre 13 h et 18 h au bureau régional de la Société, 1665, rue Saint-Antoine. Le coût d'une session, d'une durée de 15 minutes environ, est de 20$ dont 10$ seront remis directement à l'organisme parrain.

Enfin, en préparation des 14e journées de la jonquille, qui se tiendront cette année du 21 au 24 mars, la Société est à la recherche de bénévoles qui sont disposés à effectuer un peu de sollicitation téléphonique auprès des gens d'affaires au cours des prochaines semaines.

L'an dernier, la prévente avait rapporté 13 000 $, alors que les ventes en kiosque permettaient d'amasser 7 000 $. Pour s'inscrire comme bénévoles, ou avoir plus de détails sur l'une ou l'autre des activités-bénéfice de la Société canadienne du cancer, il suffit de communiquer avec le bureau régional au 773-1003.

PERTE DE CHEVEUX ?
HAIRFAX
Clinique capillaire

Fémin'HAIR
• Prévention de la perte de cheveux
• Microgreffe capillaire
• Alternative non chirurgicale
Consultation gratuite
Saint-Hyacinthe • (450) 773-9191
www.hairfax.com
0273510



Jeudi - vendredi : 9 h à 21 h
Samedi : 9 h à 17 h
Dimanche : 10 h à 17 h
Fermé : lundi - mardi - mercredi

15845, RUE SAINT-LOUIS
SAINT-HYACINTHE
"anciennement Gérard Lalime"

CENTRE DE LIQUIDATION
GERMAIN LARIVIÈRE

Ensemble laveuse et sécheuse
à partir de
l'ensemble 679 $

Matelas 39"
Foam : 149 $
Ressorts 69 $

Ensemble de salon
Sofa et chaise
à partir de 899 $

Réfrigérateur
16 pi³ 569 $

* Surplus de marchandise, fin de ligne, imperfection, marchandise neuve
Jusqu'à épuisement des stocks.
Léger supplément pour livraison

Téléphone : (450) 778-8999
Télécopieur : (450) 778-3419
VISA MasterCard Interac PAIEMENT DIRECT
0274941

À L'AFFICHE

...sur votre nouveau cinéma maison!

Kodak



KE85
- **Appareil photo 35mm**
- Zoom 38mm-85mm
- Flash automatique
- Retardateur

98$

JVC

Noir ou argent



Lecteur DVD/CD-RW/VDC
- Compatible CD-R, CD-RW
- Sortie vidéo à composants
- Design ultra-mince
- Télécommande multimarques

198$

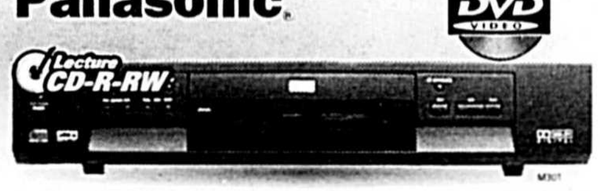
Kodak



DX3900
- **Appareil numérique de 3.1 MP**
- Zoom optique 2x
- Écran ACL de 1.5

598$

Panasonic



Lecteur DVD/CD-RW/VDC
- Compatible CD-R, CD-RW et lecture MP3
- Sortie vidéo à composants
- Télécommande multimarques

248$

SONY Klipsch

DOLBY DIGITAL — DIGITAL dts SURROUND



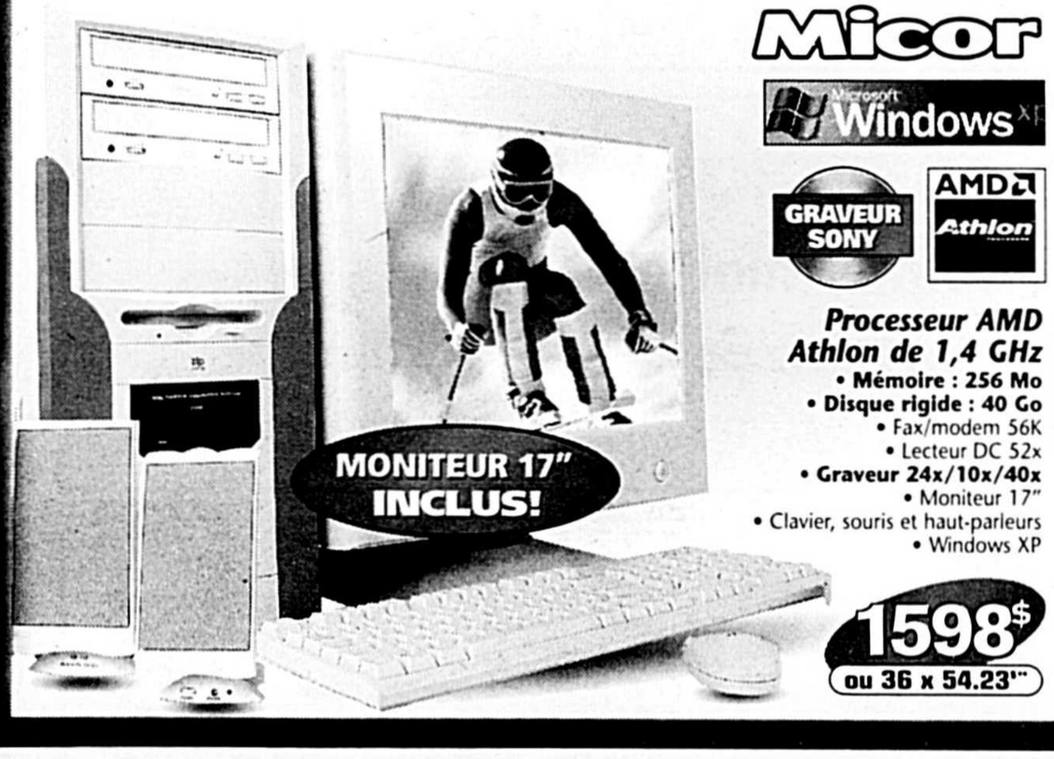
Ensemble cinéma maison

Récepteur Dolby Digital DTS
- 5 x 80 watts • 1 entrée coaxiale et optique
- Télécommande multimarques
- **2 enceintes :** 100 watts • Grave 6.5" • Aigue 1"
- **Enceinte centrale :** Puissance de 80 watts • 2 voies
- **2 enceintes arrières :** 92 db • 2 voies • 75 watts ch.

1798$

+ 12 mois sans intérêt!*

Micor



Windows XP

GRAVEUR SONY

AMD Athlon

Processeur AMD Athlon de 1,4 GHz
- **Mémoire : 256 Mo**
- **Disque rigide : 40 Go**
- Fax/modem 56K
- Lecteur DC 52x
- **Graveur 24x/10x/40x**
- Moniteur 17"
- Clavier, souris et haut-parleurs
- Windows XP

1598$

ou 36 x 54.23'''

RCA



Téléviseur 20" stéréo
- **Tube image plat**
- Entrée A/V frontale
- Entrée S-Vidéo
- Télécommande multimarques

GUIDE plus+ GEMSTAR

418$

RCA

GUIDE plus+ GOLD GEMSTAR



Téléviseur 32" stéréo
- **Guide horaire Guide Plus+ Gold**
- Filtre en peigne numérique à 3 lignes
- Audio haute définition
- Télécommande multimarques

898$

+ 12 mois sans intérêt!*

RCA



GUIDE plus+ GEMSTAR

Téléviseur 27" stéréo
- **Tube image plat**
- Filtre en peigne numérique 3 lignes
- Télécommande multimarques

868$

SONY

FD Trinitron WEGA



Téléviseur 32" stéréo
- **Tube image plat**
- Filtre en peigne numérique 3 ligne
- Télécommande multimarques

1488$

RCA

MONITEUR HDTV



Projection de 52"
- **Compatible pour la télé à haute définition (1080i)**
- Convertisseur à balayage progressif
- Guide horaire Guide Plus+ Gold
- Filtre en peigne numérique 3D Y/C
- Télécommande multimarques
- **Écran protecteur intégré**
- **Couleur : argent**

2998$

+ 12 mois sans intérêt!*

HITACHI

MONITEUR HDTV



Projection de 53"
- **Compatible pour la télévision à haute définition (1080i)**
- 5 modes d'aspect d'écran
- Convergence "Magic Focus 4"
- Pilote d'affichage D3VirtualHD
- 2 entrées vidéo à composants HD
- **Écran protecteur intégré**

3798$

+ 12 mois sans intérêt!*

**Financement 36 mois basé sur un taux d'intérêt de 13.5% composé mensuellement. Sur approbation du crédit. Taxes en sus. Les illustrations peuvent différer. Offre pour un temps limité. * Détails en magasin.

FINANCEMENT disponible!

Ajusté à vos besoins!

PROPRIÉTAIRE À ST-HYACINTHE :
M.S. AUDIO ENR.

Dumoulin

Électronique • Informatique • Photo • Communications



0270583

2487 avenue Ste-Anne, St-Hyacinthe (Derrière l'école Casavant) **773-7353**

Du cannabis bien vert près des verts

Martin **Archambault**

La police de Saint-Hyacinthe a mis à jour une serre où mûrissaient 1 000 plants de marijuana dans une résidence située tout près du Club de golf Saint-Hyacinthe à Douville.

Charles Lalonde de Saint-Hyacinthe et Michaël Grenier de Saint-Pie ont comparu au palais de justice, mardi, relativement à cette plantation. Les deux hommes devront répondre à des accusations de production de cannabis et de possession en vue d'en faire le trafic.

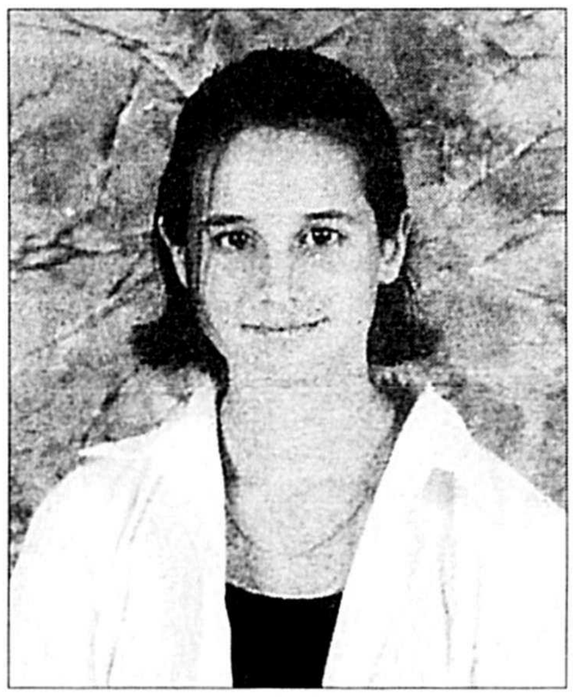
Grenier, 36 ans, a déjà eu des démêlés avec la justice pour vol. Il a donc été envoyé à l'ombre en attendant de revenir devant le Tribunal le 14 février pour subir son enquête pour remise en liberté.

Lalonde, 49 ans, a pour sa part été remis en liberté moyennant une somme de 350 $. Il reviendra devant la Cour le 18 mars pour que soit fixée la date de son enquête préliminaire.

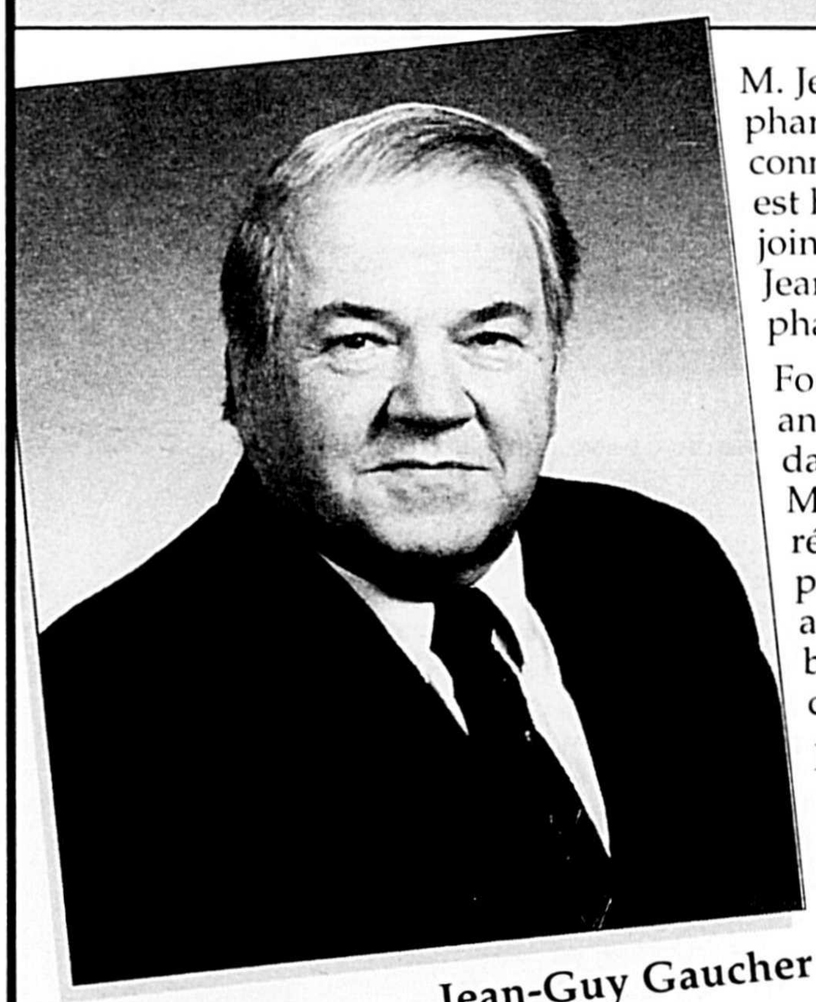
La résidence, où la police municipale a découvert 1 000 plants de cannabis, dont plusieurs pousses, était louée par Charles Lalonde.

Jeune fugueuse recherchée

La police recherche activement Catherine Martel, une jeune fugueuse. Elle est âgée de 14 ans seulement. Elle mesure 1,63 m et pèse 54 kg. Elle a le teint pâle, les yeux brun-vert. Elle a les cheveux bruns, coupés aux épaules. Comme signes distinctifs, elle a une cicatrice de « percing » à la lèvre inférieure. Au moment de sa fugue, elle portait un jean bleu et des bottes noires en cuir. Elle aurait pris la poudre d'escampette avec Nathasha Audet. Elle a été vue pour la dernière fois le 1*er* février vers 20 h à Carignan. Pour tout renseignement, on peut communiquer avec le Service de police de Carignan au (450) 447-2299.



NOMINATION



M. Jean-Guy Gaucher, pharmacien bien connu de la région, est heureux de se joindre à l'équipe de Jean-Louis Auger, pharmacien.

Fort de plus de 30 ans d'expérience dans le domaine, M. Gaucher saura répondre avec professionnalisme aux différents besoins de notre clientèle.

Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous.

Jean-Guy Gaucher

Jean-Louis Auger
PHARMACIEN

OUVERT 7 JOURS

LIVRAISON GRATUITE

Clinique médicale Sicotte
3000, rue Sicotte
Saint-Hyacinthe, Québec J2S 2B2
Tél. : (450) 773-5433
Fax : (450) 773-6257

Membre du groupe brunet
1725, rue Papineau
Saint-Hyacinthe, Québec J2S 2B2
Tél. : (450) 773-9757
Fax : (450) 774-6452

0270443

« Un encadrement »

Notre encadrement

Récupération, tutorat, agenda, suivi des absences, services à l'élève (psychologue, éducateur spécialisé), plan de réussite, **communication entre professeurs et parents**, saine gestion de classe.

« J'ai sursauté quand j'ai su que mon prof avait appelé ma mère... »

Y'a du monde pour moi!



Commission scolaire
SAINT-HYACINTHE

École Casavant	773-8403
École Fadette	773-8404
Polyvalente Hyacinthe-Delorme	773-8405
Polyvalente P. Robert-Ouimet	546-5575

0270756

Les loisirs aux handicapés seront-ils estropiés?

Martin **Archambault**

Les loisirs aux handicapés risquent de voir leur budget estropié au printemps 2003. Avec trois associations en Montérégie, qui ont à leur tête trois directeurs régionaux, syndiqués, arrivera-t-on à dégraisser cette structure? Ou est-ce les handicapés qui en payeront la note? Le travail est amorcé. Des rencontres sont prévues au cours des prochains jours.

Les organisations locales vouées au développement des loisirs pour les handicapés sont chapeautées par trois associations en Montérégie, celles de Richelieu-Yamaska, Suroît et de la Rive-Sud.

Ces trois associations sont des organismes sans but lucratif qui ont à leur tête un directeur régional. Les associations ont sous leurs responsabilités environ 25 organismes locaux chacune depuis plusieurs années. C'est d'ailleurs la seule région au Québec où l'on retrouve une structure si imposante.

En 1997, une réforme en matière de loisirs avait établi que des unités régionales en loisirs et aux sports (URLS) seraient les seuls organismes à voir au développement des loisirs auprès des organismes locaux. En Montérégie, cette entité porte le nom de Loisir et Sport Montérégie.

Un moratoire avait cependant été déposé pour notamment exclure de la gouverne des unités régionales les sports et loisirs réservés aux handicapés, partout au Québec. Il avait cependant été convenu que les loisirs consacrés aux handicapés entreraient dans les rangs des unités régionales en avril 2003, juste avant le dépôt des nouveaux budgets.

Il avait cependant été convenu que les loisirs consacrés aux handicapés entreraient dans les rangs des unités régionales en avril 2003, juste avant le dépôt des nouveaux budgets.

« À partir de cette date, le Secrétariat au loisir et au sport ne reconnaîtra qu'un seul organisme, qui sera Loisir et Sport Montérégie. La subvention accordée diminuera du même coup. C'est donc à cet organisme de décider quoi faire et comment le faire », a expliqué Jean Renaud, conseiller régional du Secrétariat au loisir et au sport, un organisme du gouvernement du Québec.

Un coup de balai

Loisir et Sport Montérégie devra probablement passer un coup de balai pour réussir à offrir les mêmes services avec moins d'argent.

Un comité de travail a été mis sur pied pour étudier comment pourrait se faire une restructuration ou une intégration des trois associations. Des rencontres sont prévues pour trouver un plan d'action.

Les trois organismes doivent-ils se regrouper? Doivent-ils former une fédération? Doit-on et peut-on éliminer un ou deux postes occupés par les directeurs régionaux, postes qui grugent une très grosse partie des 60 000 $ que chacune des associations reçoit actuellement du Secrétariat au loisir et au sport?

« C'est ce qui reste à voir, indique Mario Chamberland, directeur général de Loisir et Sport Montérégie. Pour l'instant, tout est à étudier. Il faut faire l'exercice tout en s'assurant qu'en bout de ligne, les services soient bien rendus à cette clientèle. »

ÉPILATION AU LASER

Laser diode médical
de classe IV,
haute performance, approuvé
par le FDA et la DGPS.

Traitement sous supervision
médicale des Dr Isabelle Delorme
et Jacqueline Tousignant,
dermatologues.

Financement disponible

CERTIFICATS-CADEAUX DISPONIBLES

Contactez
Mme Audray Branconnier
au Centre de dermatologie
de Saint-Hyacinthe
(450) 250-3030

0268103

Tousignant, Delorme et Associés
Clinique de dermatologie

Vous souffrez de
❧ Couperose
❧ Rosacée
❧ Verrues

Nous avons fait l'acquisition
d'un nouveau laser capable
de traiter ces affections.

Maintenant disponible
à Saint-Hyacinthe,
à nos bureaux.

Téléphone :
(450) 774-7621
(450) 250-3030

Site Internet : www.laserdermato.com

0274142

REER DESJARDINS



Investir, c'est rock'n'roll ?

Un conseil : diversifiez vos placements

Épargnes indicielles • Fonds[1] • Obligations • Actions[2]

Avec tous les types de placement offerts par Desjardins, votre conseiller peut vous aider à constituer le portefeuille qui convient à votre profil d'investisseur. La diversification de vos actifs vous permet de limiter le risque, tout en maximisant le potentiel de croissance à long terme de votre épargne-retraite.

Besoin d'un petit coup de pouce pour cotiser au maximum ou pour vous prévaloir de vos droits REER inutilisés ? Renseignez-vous sur le prêt REER auprès de votre conseiller Desjardins. Vous pourriez être surpris des avantages. Oh yé ? Oh yé !

www.desjardins.com
1 800 CAISSES

Desjardins

[1]Les parts des fonds de placement sont offertes par Les Services d'investissement Fiducie Desjardins inc., une compagnie appartenant au Mouvement Desjardins. Veuillez lire le prospectus simplifié attentivement avant d'investir. Les parts de fonds ne sont pas garanties, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. L'acquisition de parts de fonds de placement peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais.

[2]Les services de courtage en valeurs mobilières, disponibles à la caisse participante, sont offerts aux membres des caisses Desjardins du Québec par la firme Valeurs mobilières Desjardins et sa division à escompte Disnat, filiale du Mouvement Desjardins, membre FCPE. Votre caisse participante n'entend pas offrir de conseils sur des titres ni solliciter d'ordres d'achat ou de vente.

0270810

« Il faut maintenir trois points de service »

Martin **Archambault**

« S'il y avait intégration des trois associations régionales de la Montérégie au sein de Loisir et Sport Montérégie, les trois conseils d'administration s'entendent pour qu'on maintienne toutefois trois points de service en Montérégie. Pour assurer un encadrement efficace, les organismes locaux veulent un pied-à-terre pour leur association », affirme Jean Lemonde, directeur de l'Association régionale des personnes handicapées Richelieu-Yamaska.

Cette Association est l'une des trois associations touchées par la restructuration.

Selon son directeur régional, Jean Lemonde, la volonté des trois conseils d'administration est de s'intégrer à Loisir et Sport Montérégie (LSM) sans toutefois

« Il n'y a aucune économie à faire à ce niveau. Qu'on nous appelle directeur régional ou coordonnateur, ça ne change rien.»

que ne soient abolis des postes. « Il n'y a aucune économie à faire à ce niveau. Qu'on nous appelle directeur régional ou coordonnateur, ça ne change rien. Une chose est sûre, trois personnes en Montérégie, ce n'est pas trop de monde. »

Claude Marchesseault, président du conseil d'administration de Loisir et Sport



Photothèque Le Courrier

Jean Lemonde, directeur régional de l'Association régionale des loisirs aux handicapés Richelieu-Yamaska.

Montérégie, croit pour sa part qu'il vaudrait mieux que les trois associations se regroupent en une seule association indépendante plutôt que de s'intégrer à Loisir et Sport Montérégie. « Elles pourraient se constituer en fédération. De cette façon, les intervenants demeureraient membres de l'unité régionale plutôt que d'être intégrés comme des employés et de perdre leurs privilèges. En tout cas, j'ai bien l'impression que la volonté de l'unité régionale est de ramener les trois structures en une seule. »

C'est loin toutefois de faire l'unanimité. Jean Lemonde ne croit pas à un regroupement des trois associations. « D'abord on ne peut pas nous forcer à nous fusionner et on ne peut pas nous dissoudre. Former une fédération? On ne pourrait pas arriver à s'autofinancer comme le fait la



Photothèque Le Courrier

Mario Chamberland, directeur général de Loisir et Sport Montérégie.

- Jean Lemonde

FADOQ. Nous n'avons pas suffisamment de membres. »

Pour Jean Lemonde le problème n'est pas nouveau. Un travail d'intégration avait déjà été tenté il y a dix ans. « On a tout mis de côté quand on s'est aperçu qu'on ne pourrait pas assurer les services à notre clientèle en ne maintenant pas trois points de services en Montérégie. En 2003, il est clair que LSM aura moins d'argent, mais

« D'abord on ne peut pas nous forcer à nous fusionner et on ne peut pas nous dissoudre.»

maintenant, cela ne se traduira pas nécessairement par moins de services. »

Le directeur général de Loisir et Sport Montérégie, Mario Chamberland, n'était pas prêt non plus à affirmer que trois structures, avec trois directeurs, c'était trop lourd. « Je ne sais pas si trois directeurs, c'est trop. Si on regarde ce qui a été fait sur le terrain, rien ne m'indique cela. Notre mandat est de nous assurer de fournir des services à cette clientèle. Nous allons donc nous asseoir et voir ce qui peut être fait. Nous avons jusqu'en avril 2003, mais j'aimerais que ce dossier se règle avant », a-t-il indiqué pour le moment.

AVIS DE CONVOCATION

À TOUS LES MEMBRES

Desjardins

CAISSE POPULAIRE DESJARDINS
DE Saint-Thomas d'Aquin

Vous êtes convoqués à l'assemblée générale annuelle
LUNDI 18 FÉVRIER 2002, À COMPTER DE 18 H 30
au Centre Communautaire Aquinois, 212, rue Pinard, Saint-Thomas-d'Aquin

Afin de prendre connaissance du rapport annuel approuvé par le conseil d'administration, incluant les états financiers, le rapport des activités du conseil de vérification et de déontologie et les autres renseignements requis par la Loi.

En plus des autres questions pouvant être soumises lors de l'assemblée, les membres seront appelés à adopter le procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle ainsi qu'à se prononcer sur la répartition des excédents. Ils détermineront l'intérêt payable sur les parts permanentes et sur les parts sociales.

Les membres devront également se prononcer sur un projet de modification de règlement de régie interne qui vise principalement à l'adapter à la Loi sur les coopératives de services financiers. Ainsi, plusieurs articles sont modifiés simplement en raison d'une terminologie différente. Les changements plus substantiels se résument ainsi :

- On n'utilise plus la notion de territoire ou de groupe; on fait plutôt référence au « lien commun aux membres ordinaires de la Caisse ».
- La Caisse pourra éventuellement verser des ristournes sous forme de parts de son capital social.
- Les membres doivent dorénavant disposer d'une période de questions d'au moins quinze minutes à l'endroit du conseil de vérification et de déontologie lors de l'assemblée générale annuelle.
- Le conseil d'administration pourra dorénavant fixer l'intérêt sur les parts de placement et, le cas échéant, sur les parts de capital. Il s'agit de nouvelles catégories de parts faisant partie du capital social de la Caisse.
- Le comité exécutif se verra dorénavant déléguer ses pouvoirs par le conseil d'administration plutôt que par le règlement.
- On précise que le directeur général pourra dorénavant voir aux poursuites judiciaires de la Caisse.
- Le fonds social ou communautaire de la Caisse devient le fonds d'aide au développement du milieu; la limite des sommes qui peuvent y être affectées à même les excédents est dorénavant fixée par l'assemblée générale de la Caisse; cette limite, toutefois, ne peut pas dépasser la norme maximale de 25 $ par membre fixée par la Fédération.
- On précise que l'élection des dirigeants se fait à la majorité simple et on définit cette notion.
- Retrait de la description du territoire ou du groupe et de la localisation du siège de la Caisse, cette information apparaissant déjà aux statuts de la Caisse.

Une copie de ce (s) projet (s) de règlement peut être consultée au siège de la Caisse durant les heures d'ouverture.

Cet avis est donné par ordre du conseil d'administration, à Saint-Thomas-d'Aquin, ce 17e jour de décembre 2001.

Copie certifiée conforme
Pierre Bernard, secrétaire

0270852



TROQUEZ VOS MITAINES POUR DES GANTS DE CONDUITE

0$

AUCUN PAIEMENT AVANT
90 JOURS"
AU FINANCEMENT À L'ACHAT SEULEMENT '

« Le meilleur achat de sa catégorie »
Le Guide de l'auto 2002, Jacques Duval



Meilleure voiture économique
Association des Journalistes Automobile du Canada

Mazda Protegé SE 2002

Louez à partir de **189$** OU Obtenez **1,9%†**

PAR MOIS, POUR 48 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT INITIAL DE 1 995$

DE FINANCEMENT
À L'ACHAT JUSQU'À 36 MOIS

« La voiture de l'année »
Le Guide de l'auto 2002, Jacques Duval



Mazda Protegé5 2002

Louez à partir de **249$** OU Obtenez **1,9%†**

PAR MOIS, POUR 48 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT INITIAL DE 1 995$

DE FINANCEMENT
À L'ACHAT JUSQU'À 36 MOIS

Ou louez à
299$ par mois/48 mois
0$ comptant initial*



Mazda 626 LX-I4 2002

Achetez à partir de **21995$**** Et obtenez
0% de financement à l'achat jusqu'à 36 mois†
Ou bénéficiez de
0$ dépôt de sécurité à la location*



Mazda Tribute DX 2002

Louez à partir de **299$** OU Obtenez **4,9%†**

PAR MOIS, POUR 48 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT INITIAL DE 2 495$

DE FINANCEMENT
À L'ACHAT JUSQU'À 36 MOIS



Meilleur achat
Carguide 2002

GARANTIE LEADERSHIP MAZDA Renseignez-vous sur notre remarquable garantie complète.
ASSISTANCE routière 24 heures MAZDA Renseignez-vous sur le programme d'assistance routière Mazda, offert gratuitement avec toute nouvelle Mazda.

mazda
www.mazda.ca

Les concessionnaires Mazda du Québec

INFORMEZ-VOUS AU SUJET DU PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLÔMÉS.

LOCATION Beaumarché MAZDA

† Financement consenti aux particuliers par l'entremise de la Banque de Nouvelle-Écosse. Sur approbation du crédit. Autres taux de financement disponibles. †† L'offre aux particuliers de « aucun paiement avant 90 jours » s'applique au financement à l'achat seulement sur toutes les Mazda neuves et débute à la date de livraison du véhicule à l'acheteur. Le nombre de mensualités choisi par le client n'est pas réduit mais reporté de 3 mois. Aucun intérêt pendant les premiers 60 jours. Après cette période, le montant du capital ainsi que les intérêts devront être payés en fonction du terme prévu au contrat. * Taux de location personnalisée Mazda : offres portant uniquement sur la location au détail des Mazda Protegé SE 2002 (modèle D4XM52AA00), des Mazda Protegé5 2002 (modèle D5TS52AA00) et des Mazda Tribute DX 2002 (modèle W5DS52AC00) neufs. Comptant initial ou échange équivalent, premier versement mensuel et dépôt de sécurité de 250 $ (Protegé SE), de 300 $ (Protegé5) et de 350 $ (Tribute DX) exigés. Dépôt de sécurité de 350 $ (Protegé5) sur l'offre à 299 $ et 0 $ comptant. Aucun dépôt de sécurité sur les Mazda 626 neuves. Offres soumises à l'approbation de Crédit Mazda Canada inc. Limite de 80 000 km. Frais de 8 ¢ le km additionnel. Immatriculation, assurances et taxes en sus. ** Offre réservée aux particuliers et portant sur les Mazda 626 LX-I4 2002 neuves (modèle F4LS52AA00). Frais de transport et préparation (895 $), immatriculation, assurances et taxes en sus.

PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLÔMÉS

Les modèles illustrés peuvent différer et sont utilisés à titre indicatif seulement. Certains équipements illustrés peuvent être offerts en option ou de série sur d'autres modèles. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer à prix inférieur. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 4 février 2002.

0274952



Pierre Lascelles,
Directeur des ventes



Sébastien Jacques
Directeur adjoint



Yolande Bissonnette
Conseillère financière



Sonia Anctil
Représentante



Louise Lalumière
Représentante



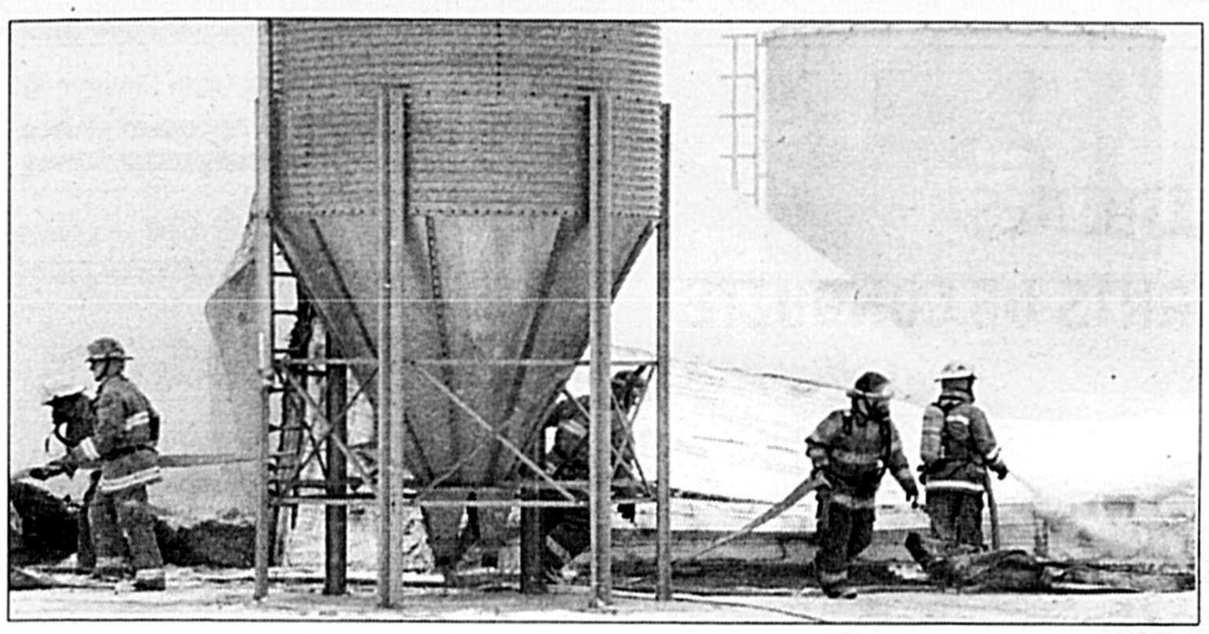
René Corbeil
Représentant

450-774-1345 Local
514-856-2999 Rive-Sud

3190, Cusson, Saint-Hyacinthe
(coin Casavant et Cusson)

mazda du Boulevard

0270444



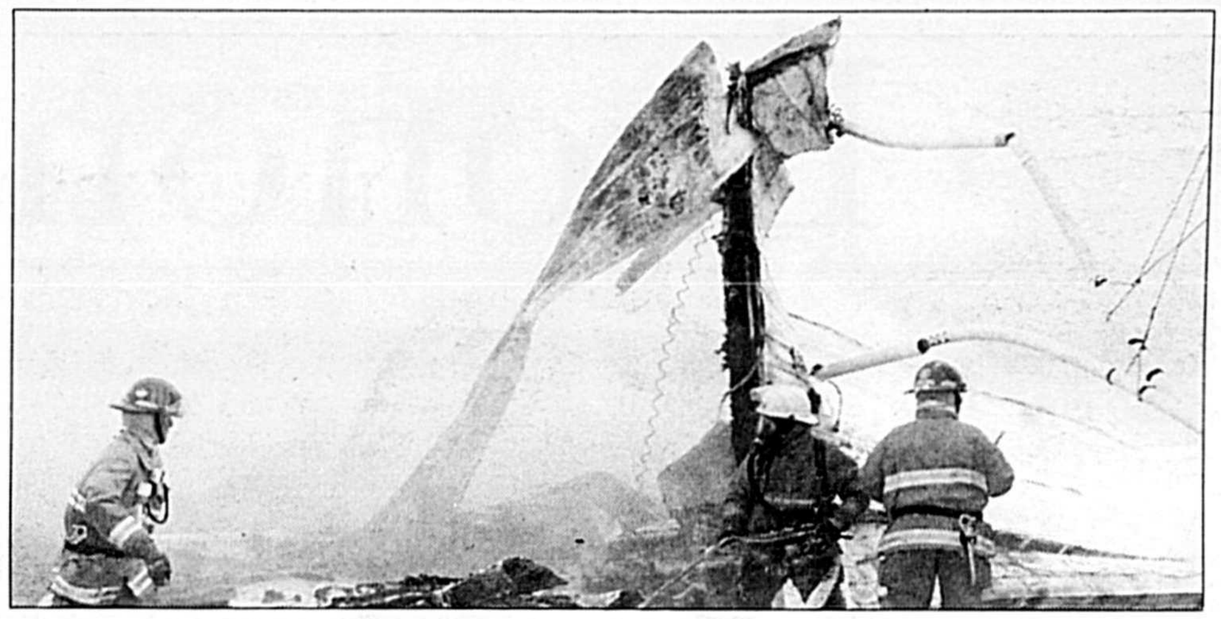


Photo Patrick Deslandes, PPM

Des poulets s'envolent en fumée

Un incendie majeur s'est déclaré en milieu d'après-midi, mardi, dans un poulailler du 1 007, rang Salvail Sud, à La Présentation. Les risques étaient élevés pour les pompiers qui devaient porter une grande attention à un réservoir de gaz propane. En plus des pompiers de Saint-Hyacinthe, ceux des municipalités de Saint-Jude, Sainte-Madeleine et Saint-Denis ont été appelés en renfort avec des citernes.

Les Vêpres durant le Carême

Aujourd'hui, Mercredi des Cendres, et tous les dimanches du 17 février au 24 mars, les Vêpres seront célébrées à la cathédrale.

La célébration commence à 16 h et les Vêpres sont précédées à 15 h 30 d'un prélude musical et suivies de la messe à 17 h.

Toutes les célébrations seront présidées par Mgr François Lapierre. La messe chrismale aura lieu le mercredi 27 mars à 20 h et le dimanche de Pâques, 31 mars, il y aura Vêpres et messe à 16 h.

VAUT MIEUX EN RIRE



L'ÉCOLE DE CONDUITE
Formation 2000
Vous offre
Chance sur 200
de gagner un cours de conduite
"GRATUIT"
Informez vous!
2665 av. Ste-Anne (201), Saint-Hyacinthe
223-1313
0274955

Redécorez vos fenêtres... C'est facile !
Immense sélection, Service expert, Bas prix du manufacturier !

STORES EN BOIS
ATTRAYANTS ET ABORDABLES !
Sélection imposante avec lamelles 1 po et 2 po. Galons décoratifs en tissu disponibles. Belle palette de teintures et finitions en bois.
Modèle Natura à partir de 41,99 23"x42"

MINISTORES
EN ALUMINIUM 1" QUALITÉ !
Le plus grand choix de styles et de couleurs en Amérique du Nord ! Lamelles 1/2 po, 1po, 1 3/8 po et 2 po.
Modèle 'Seville' à partir de 10,99 18"x45"
Ministores en vinyle à partir de 6,99

TOILES DÉCORATIVES
UN CHOIX ÉCLAIRÉ !
Stores décoratifs de conception unique réduisant la luminosité excessive et les effets néfastes des rayons ultraviolets.
Modèle 'Sunweave' à partir de 73,99 37 1/4 x 58

STORES SPÉCIAUX
POUR UN DÉCOR EXCEPTIONNEL !
Serenity™ pivote comme un store vénitien et monte comme une toile de fenêtre. Venez voir notre collection de stores romains !
Modèle Serenity™ à partir de 223,99 24"x36"

LE MARCHÉ DU STORE
DIRECTEMENT DE NOTRE MANUFACTURE
OFFRE DE DURÉE LIMITÉE !
MINISTORES 1" EN ALUMINIUM À PRIX DE LIQUIDATION !

TABLEAU DE PRIX DE LIQUIDATION - rég.41$ à 250$

HAUTEUR	LARGEUR 18" à 23 1/2"	JUSQU'À 35 1/2"	JUSQU'À 47 1/2"	JUSQU'À 59 1/2"	JUSQU'À 71 1/2"	JUSQU'À 83 1/2"	JUSQU'À 95 1/2"
JUSQU'À 42"	27$	40$	45$	59$	78$	88$	98$
54"	30$	44$	59$	75$	86$	97$	109$
60"	31$	51$	61$	78$	90$	102$	114$
72"	39$	55$	71$	84$	98$	111$	124$
84"	46$	63$	76$	92$	107$	120$	134$
96"	48$	67$	81$	99$	116$	130$	146$
120"	53$	75$	92$	113$	131$	148$	167$

Prix annoncés pour couleurs ordinaires et métalisées.
ÉPARGNEZ ENCORE PLUS avec coupons ci-dessous !

HÂTEZ-VOUS ! OFFRE EN VIGUEUR JUSQU'À L'ÉPUISEMENT DES STOCKS !
CHOIX IMPOSANT DE COULEURS ET DE FINITIONS !



STORES PLISSÉS
ÉLÉGANCE À BONS PRIX !
Notre collection « Parfait Plis » est magnifique ! Les cordons sont dissimulés, donc aucun trou pour laisser passer la lumière.
Modèle 'Libra' à partir de 39,99 29"x42"

STORES CELLULAIRES
AIDENT À ÉCONOMISER L'ÉNERGIE !
Stores cellulaires simples ou doubles en « nid d'abeille » qui protègent votre intimité en beauté.
Modèle 'Medley' à partir de 84,99 23"x42"

TOILES DE FENÊTRES
ÉCONOMIES À PLEINS ROULEAUX !
Fabuleuses textures, couleurs à la mode et tissus variés sont vôtres à des bas prix imbattables ! (tel qu'illustré avec bordure décorative : 39")
'Excellence' style à partir de 34,99 37"x60"
Toiles de fenêtre Blancs à partir de 14,99

POUR PORTE PATIO
CHOIX INCOMPARABLE !
Stores verticaux à lamelles 2 po ou 3 1/2 po. Des milliers de styles et de couleurs. Modèles en tissu, vinyle texturé... et plus encore !
Modèle 'Primo' à partir de 57,99 75"x84"
Valance en sus

DÉCOUPEZ ET ÉPARGNEZ
ÉPARGNEZ ! Épargnez encore plus sur nos bas prix de la manufacture !
Présentez votre coupon en commandant. Ne peut être appliqué aux achats antérieurs. Ne peut être jumelé avec aucune autre offre. Un coupon par maison svp.
Plus de 120 supermagasins pour mieux vous servir ! Appelez 1-800-254-6377 pour le supermagasin plus près de chez vous.
LE MARCHÉ DU STORE DIRECTEMENT DE NOTRE MANUFACTURE
La plupart des prix annoncés inclus les rabais avec coupons. Consultez nos magasins plus de plus amples détails.
St-Hyacinthe (450) 771-4266
2626, boul Casavant ouest
Près de Choquette, voisin du Vidéotron
DÉCOUPEZ ET ÉPARGNEZ
QBLO 10$ de rabais sur tout achat de 50 $ ou plus chez Le Marché du Store® Expiration: 24 Février, 2002 Code: 1858 Non valable au Centre de liquidation
QBLO 20$ de rabais sur tout achat de 100 $ ou plus chez Le Marché du Store® Expiration: 24 Février, 2002 Code: 1858 Non valable au Centre de liquidation
QBLO 50$ de rabais sur tout achat de 250 $ ou plus chez Le Marché du Store® Expiration: 24 Février, 2002 Code: 1858 Non valable au Centre de liquidation
QBLO 100$ de rabais sur tout achat de 500 $ ou plus chez Le Marché du Store® Expiration: 24 Février, 2002 Code: 1858 Non valable au Centre de liquidation
DÉCOUPEZ ET ÉPARGNEZ
0274400 MD Marques déposées de Blinds To Go Inc. *Détails en magasin


René Charpentier C.A.
Directeur principal
Raymond Chabot Grant Thornton
LA FORCE DU CONSEIL
Comptables Agréés - Services conseils
Membre du réseau Grant Thornton International
773-2424 0235603

LES BÂTISSEURS DE NOTRE ÉCONOMIE (COLLABORATION DU CLD)

Lyrco Nutrition

Le VERTAN améliorera bientôt la production laitière!

Par Chantal **Gagnon**

Lyrco Nutrition a connu une croissance rapide. Bien que cette entreprise ait été fondée en 1994, il est déjà difficile de faire son historique sans s'y perdre un peu puisque les acquisitions sont déjà nombreuses! Ainsi, le profil de Lyrco s'attarde davantage sur les fondateurs, sur la position actuelle de l'entreprise dans son marché ainsi que sur une entente avec une société française qui a déjà fait ses preuves et qui promet encore!

Ce qu'ils font

L'entreprise Lyrco Nutrition a vu le jour grâce à un trio. Luc Nadeau, Yves Benoît et Régis Bonneau, tous diplômés de l'Université Laval en agronomie, travaillaient pour une entreprise qui a procédé à un réaménagement de personnel. Devant cette situation, les trois travailleurs décident, en 1994, de lancer leur propre entreprise dans le secteur de la nutrition animale. Devant les résultats obtenus, les trois hommes d'affaires ne peuvent tout simplement pas regretter leur choix! Lyrco Nutrition emploie aujourd'hui 35 employés, dont dix agronomes professionnels et quatre technologistes agricoles qui possèdent une large expertise.

L'entreprise s'impose dans son secteur d'activité en développant de nouveaux produits, soit plus précisément des minéraux vitaminés, des suppléments protéiques et des moulées complètes. Pour ce faire, Lyrco Nutrition possède aussi l'entreprise Élevages BN inc., qui regroupe deux fermes expérimentales pour tester les nouvelles formules. La première, qui est située à Sainte-Angèle-de-Monnoir, est une ferme ultramoderne, complètement automatisée et informatisée. Un échantillon de 700 truies permet de parfaire les formulations pour l'alimentation en maternité. La deuxième ferme expérimentale, implantée à Saint-Paul-d'Abbotsford, est dédiée aux tests pour les porcs à l'engraissement. Dix mille porcs sont aussi répartis dans plusieurs autres fermes. Celles-ci servent de « tampons » pour le réseau d'achat et de vente de porcelets.

HACCP : version alimentation humaine

À part les activités d'Élevages BN, Lyrco Nutrition possédait auparavant trois sites de production et d'entreposage, notamment en Estrie. En 2001, toutes ces activités ont été centralisées à Saint-Valérien, et ce, dans le but de réduire les déplacements, mais aussi d'automatiser toutes les opérations. La nouvelle usine de production veut respecter les normes HACCP de l'alimentation humaine. Monsieur Benoît affirme : « Nous sommes en voie d'obtenir cette accréditation. Vous savez, il n'y a pas deux usines comme cela au Québec! Il s'agit d'un investissement de 1,5 million de dollars. Tout est complètement automatisé. On veut offrir un produit de haute qualité au niveau nutritionnel mais aussi au niveau de sa production. Des usines où l'automatisation va de pair avec la traçabilité qui inclut l'identification avec les codes à barres, ce n'est vraiment pas fréquent. »

CLD LES MASKOUTAINS
Centre local de développement



Photo Patrick Deslandes, PPM
Yves Benoît, de Lyrco Nutrition inc. à Saint-Valérien.

Les innovations et l'entente avec Idena

Lyrco Nutrition est une entreprise qui mise énormément sur l'innovation. Il y a deux ans, elle était la première entreprise au Québec à introduire des acides gras (oméga 3) à l'intérieur de nouveaux produits destinés aux truies. Ces produits améliorent d'une part la fertilité des truies ainsi que leur immunité. Ces innovations sont liées, en grande partie, à une fructueuse entente avec une firme européenne, soit Idena. Il y a maintenant un peu plus de trois ans que Lyrco Nutrition a procédé à l'achat de l'expertise de cette firme dans le domaine du porc, et ce, en exclusivité pour l'ensemble du Québec. Il y a deux ans, une autre entente était conclue pour le secteur de la vache laitière. D'ailleurs, pour ce secteur, cette expertise ne fait que s'ajouter au savoir-faire en présence chez Lyrco puisque Régis, un des trois fondateurs, est un expert en matière de nutrition pour la vache laitière. Il a été le premier au Québec à introduire, en 1983, des sous-produits dans ce secteur.

Pour Lyrco Nutrition, l'entente avec Idena est une plus-value incroyable en terme de savoir et de visibilité. Cette alliance a notamment permis de développer des produits exceptionnels pour les porcs de pouponnière. Lors du dernier Salon de l'agriculteur de Saint-Hyacinthe, un autre produit, soit le « Spermito », a été retenu comme l'un des cinq meilleurs projets d'innovation de l'année. Il s'agissait aussi du seul produit primé dans le secteur de l'alimentation animale. Le Spermito a été développé avec l'expertise d'Idena et la mise au point a été complétée par Lyrco Nutrition. Il améliore la performance des verrats en procurant une meilleure qualité et quantité de semence et augmente la libido de l'animal.

Bientôt un nouveau produit basé sur des huiles essentielles verra le jour. Ce produit, le « Vertan », améliorera la production laitière. Distribué en exclusivité par Lyrco Nutrition, ce produit est déjà enregistré au niveau canadien. D'autres prix en vue?

Et quel est le secret de cette réussite d'affaires?

Monsieur Benoît répond : « Nous sommes trois à diriger cette entreprise. Chacun a ses forces. Avant de se lancer en affaires, nous nous connaissions bien. Nous avons établi des règles de fonctionnement et ensuite, nous nous sommes fait confiance et nous n'avons jamais calculé nos heures. Le point de départ de cette réussite est certes notre clientèle. Dès notre lancement, les éleveurs nous ont fait confiance. Lyrco Nutrition a pu grandir et peut aller encore plus loin, grâce à eux. Ce sont les clients qui font le succès de Lyrco ».

Fiche signalétique

Nom de l'entreprise :	Lyrco Nutrition inc.
Propriétaires :	Yves Benoît, Luc Nadeau et Régis Bonneau
Ville :	Saint-Valérien
Année de fondation :	1993
Activité :	Prémélanges, sous-produits, suppléments, additifs, moulées, services-conseils en alimentation animale, projets d'agrandissement et de rénovation de fermes, achat et vente de porcelets.
Secteur :	Industriel
Clients :	Propriétaires de fermes (porcines, laitières, avicoles).
Nombre d'employés :	35



La formation professionnelle, une valeur sûre

Métier : Infirmière auxilliaire

Directrice adjointe aux soins légers dans une résidence pour personnes agées, Nathalie Paquette a d'abord complété sa formation professionnelle en santé, assistance et soins infirmiers à l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe.

Ayant comme principales fonctions la distribution des médicaments, l'intervention lors de situations d'urgence, l'application de pansements, la mise à jour des dossiers-clients, les entrevues de sélection et l'élaboration des horaires, Nathalie constate l'importance d'être patiente, courtoise, logique et rapide.

Parce que son travail lui confère plusieurs responsabilités, Nathalie nous explique qu'il est très important de toujours être alerte et bien sûr, il faut faire preuve d'un grand jugement et ce, d'une situation à l'autre. Par conséquent, elle mentionne avoir développé un aspect important de sa personnalité : la confiance en soi.

Dispenser des soins de la santé exige un grand besoin d'aider les gens et une bonne capacité d'écoute. D'ailleurs, comme le mentionne Nathalie, un des principaux motifs qui l'a poussée à ce choix de carrière est l'amour qu'elle ressent pour les personnes âgées. Il faut savoir être disponible pour constamment répondre à leurs différents besoins. L'encadrement des bénéficiaires occupe donc une place majeure dans l'ensemble des fontions auxquelles elle doit répondre d'une journée à l'autre. C'est un travail où la routine n'a pas sa place.

L'un des principaux avantages en tant que directrice adjointe aux soins légers, est son horaire de travail fixe. Par choix personnel, elle a opté pour une semaine de travail étalée sur quatre jours. Elle bénéficie alors d'un horaire flexible qui sait répondre à ses besoins. Il est à noter qu'à ses débuts dans le domaine de la santé, une grande disponibilité s'est avérée presque nécessaire.

En ce qui concerne les perspectives d'avenir, elles sont encourageantes. Compte tenu du vieillissement de la population, la demande dans le secteur de la santé est en constante progression. À ce sujet, Nathalie nous laisse savoir que dès la fin de sa formation, elle a travaillé pour l'Hôpital Hôtel-Dieu à Saint-Hyacinthe; une expérience non négligeable par rapport à l'obtention de son poste actuel.

En fait, dès son entrée sur le marché du travail, il y a de cela presque six ans maintenant, elle a su exercer ses fonctions avec compétence et rigueur grâce entre autres, à la formation dispensée à l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe. Un programme

Un monde D'AVENIR
26 métiers à découvrir
École professionnelle de Saint-Hyacinthe
Pour information : (450) 773-8401 #671

Fermeture du IGA-Picard

Les syndiqués de la CSN réagissent

Jean-Marie **Fontaine**

Les 49 employés du IGA-Picard du quartier Douville ont reçu le 1er février dernier un avis de licenciement leur signifiant la fermeture définitive de l'entreprise le 2 avril 2002. « C'est bien la première fois que M. Picard respecte les règles du jeu avec cet avis de soixante jours », a dit sur un ton sarcastique Pierrette Poirier, présidente du Conseil central de la Montérégie. Elle parlait ainsi lors d'un point de presse de la CSN qui s'est tenu sous un chapiteau érigé en face de l'Hôtel les Seigneurs où les dirigeants de IGA-Sobeys de l'Est du Canada étaient réunis.

« C'est la troisième année que nous organisons une activité dans le cadre de cette rencontre de Sobeys, parce que nous avons un message à passer. L'avis de fermeture signifié par M. Picard fait que pour nous (CSN) Sobeys devient un interlocuteur privilégié et de choix puisque l'entreprise devra donner la bannière à un autre commerçant. Le Syndicat est disposé à aller vers un règlement dans ce conflit et nous disons à Sobeys qu'il y a de l'espace pour un règlement, même si M. Picard n'a jamais voulu prendre ce risque. Il est regrettable que M. Picard annonce une fermeture après 32 mois. Même si Sobeys nous a indiqué qu'il n'y avait pas possibilité d'établir un IGA Extra dans le quartier à cause de la superficie, nous sommes ouverts à une négociation », a soutenu la vice-présidente de la CSN, Denise Boucher.

En lock-out depuis le 21 juin 1999, les employés ont reçu l'avis de fermeture signé par M. Picard, au nom de ses filles, par courrier recommandé.

« C'est un deuil, mais nous sommes encore debout. Depuis le début, tous les employés savaient qu'une épée de Damoclès était suspendue au-dessus de nos têtes et nous étions prêts à négocier de bonne foi. La manifestation d'aujourd'hui démontre la solidarité qui règne à la CSN, malgré l'annonce de fermeture; c'est important la ténacité dans ce contexte. Nous n'avons aucun reproche à adresser à la CSN et au Conseil central qui ont toujours été là pour nous supporter. C'est décevant parce que nous avons tout fait ce que nous pouvions pour en arriver à un règlement négocié. Décevant, mais nous n'avons pas de regret », a renchéri France Turcotte, présidente du syndicat des employés du IGA-Picard.

Mme Turcotte a laissé entendre que dès l'entrée en scène de Raphaël Picard, en septembre 1998, après l'acquisition du marché d'alimentation de Victorin Dufault, les relations n'ont pas été des plus harmonieuses. « Nous voulions que cette transaction connaisse un heureux dénouement et nous y avons mis du nôtre. À son arrivée, M. Picard ne nous a même pas dit : Bonjour! Il s'est adressé aux chefs d'équipe et il était principalement préoccupé par les profits sans trop se soucier de la satisfaction de la clientèle. Ce qui me peine davantage aujourd'hui, c'est que ce sont les employés qui ont forgé la réputation du IGA-Douville en répondant aux attentes de la clientèle. Après neuf mois, le nouveau propriétaire n'a guère trouvé mieux que de nous mettre dehors en décrétant un lock-out. Même ce midi, des clientes du marché d'alimentation sont venues manger avec nous par esprit de solidarité. Tant mieux si les clients sont toujours derrière nous. »

Prévisible

Selon la présidente du conseil central de la Montérégie, Pierrette Poirier, le dénouement malheureux était prévisible. « Plus le conflit s'éternisait, plus il était évident que de retourner à l'épicerie avec M. Picard, ça n'aurait pas été facile. Je pense que Sobeys est en mesure de redonner une épicerie aux citoyens de Douville. Ce n'est pas M. Picard qui a fait marcher l'épicerie, mais les employés, parce qu'il a tout fait pour détériorer les conditions de travail. Nous connaissions les enjeux dès le départ. Nous continuerons à explorer toutes les avenues, parce que ce que nous voulons, c'est une épicerie dans le quartier Douville pour répondre aux souhaits exprimés par les citoyens. Nous sommes disposés à nous asseoir et à négocier. S'il y avait eu cette volonté de M. Picard dans les quelque 30 derniers mois, il aurait pu y avoir un terrain d'entente. Est-ce que Sobeys aurait dû intervenir dans ce conflit d'autant plus qu'elle défrayait quelque 17 000 $ ou 18 000 $ de loyer par mois pour conserver les droits? C'est au moins un demi-million $ qu'elle a englouti dans cette bataille et nous voulons que Sobeys s'assoie avec le syndicat si cette bannière veut faire des affaires au Québec. Les employés veulent retourner travailler au IGA parce que c'était leur épicerie, leurs clients et leur vie. »

Jacqueline Vaillancourt, secrétaire générale de la Fédération du commerce de la CSN, a dit avoir éprouvé beaucoup de difficultés à comprendre pourquoi les relations avec M. Dufault étaient harmonieuses et qu'elles ont tourné au vinaigre avec l'entrée en scène de M. Picard. « Il n'avait au*cune ouverture pour discuter et finalement* trouver des compromis. Plus les demandes du syndicat étaient à la baisse, plus M. Picard baissait la barre. C'est bien plate cet avis de fermeture, mais Sobeys saura peut-être faire montre d'une plus grande ouverture. »

Les employés syndiqués du IGA-Picard auront écrit bien malgré eux une page dans le grand livre d'histoire de la CSN, puisque c'est le plus long conflit jamais vécu par la centrale syndicale.

« Des 49 employés touchés, quelques-uns s'étaient trouvé des emplois ailleurs, mais nous avions 42 membres actifs sur la ligne de piquetage après 32 mois. Il y a bien eu quelques frictions durant cette longue période, mais ça n'a jamais dégénéré », a conclut France Turcotte.

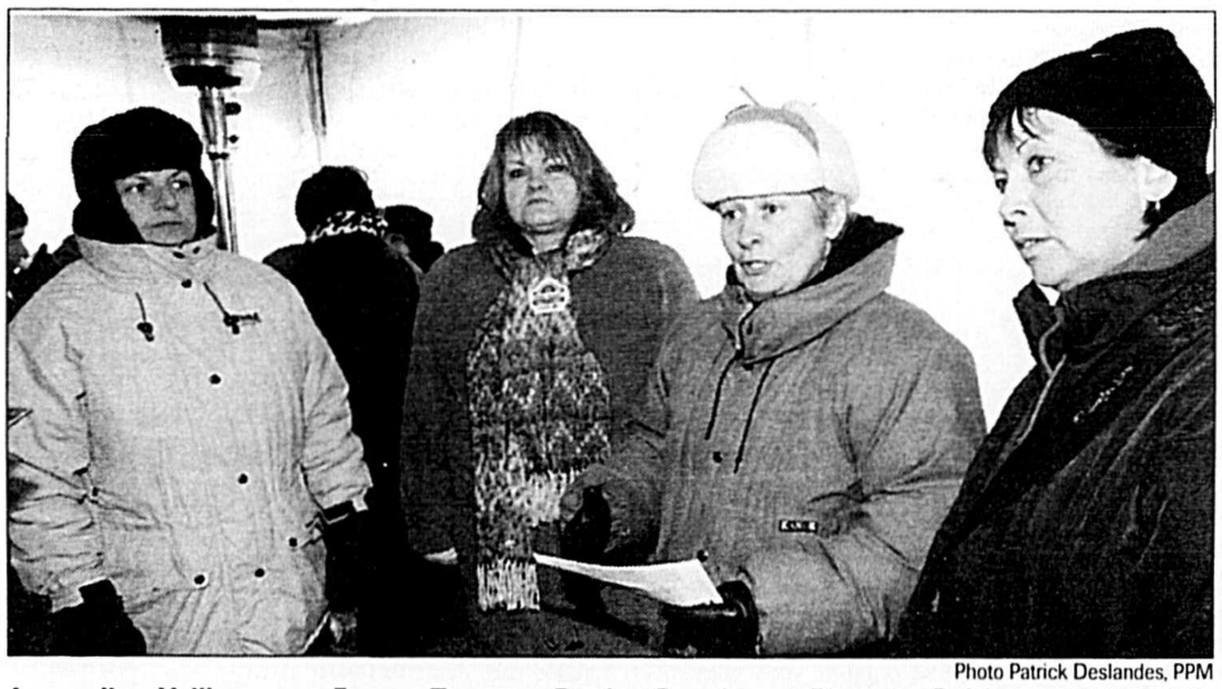


Photo Patrick Deslandes, PPM

Jacqueline Vaillancourt, France Turcotte, Denise Boucher et Pierrette Poirier ont déploré la tournure des événements. C'est dorénavant avec Sobeys que la CSN veut négocier.



Photo Patrick Deslandes, PPM

Sous un chapiteau, érigé en face de l'Hôtel les Seigneurs, des employés et des syndiqués affiliés à la CSN, ont cassé la croûte, pendant qu'à l'intérieur du complexe hôtelier les dirigeants de IGA Sobeys de l'Est du Canada étaient réunis.



Photo Patrick Deslandes, PPM

La rue Johnson avait été fermée à la circulation pour permettre aux manifestants de la CSN de circuler en toute quiétude. Les policiers municipaux exerçaient également une surveillance.

Achetez un logiciel de gestion comptable Fortune 1000 Acomba et pour 1¢ obtenez-en un deuxième de votre choix

Fortune 1000 ACOMBA

Vente à 1 cent

Fortune 1000



* Cette offre est valide jusqu'au **28 février 2002**

Détails chez votre concessionnaire Fortune 1000 participant

GESLAM INFORMATIQUE INC.

Susie Donais

(450) 773-2562

1580270

Alain
NADEAU
CA

Quelques conseils pratiques concernant vos REER

Cotisez à votre REER le plus tôt possible dans l'année

Plus les fonds se retrouvent tôt dans votre REER, plus tôt ils commencent à rapporter des revenus de placement à l'abri de l'impôt et ce, quel que soit leur taux de rendement. Si vous versez des cotisations au début de chaque année plutôt qu'en fin d'année, vous aurez accumulé une année supplémentaire de revenus de placement dans votre régime quand vous prendrez votre retraite.

Maximisez vos cotisations à un REER chaque année

Ne prenez pas l'habitude de verser un montant fixe dans votre REER chaque année, surtout si celui-ci est de beaucoup inférieur au maximum autorisé. Examinez plutôt l'avis de cotisation que vous avez reçu de l'Agence des douanes et du revenu du Canada. Il vous permettra de déterminer le montant maximal que vous pouvez cotiser. Vous pouvez aussi appeler le service de renseignements automatisé de l'ADRC pour obtenir ce montant (1 800 267-6999).

Versez dès que possible une cotisation excédentaire de 2 000 $ à votre REER

Même si vous ne pouvez déduire cette somme immédiatement, le revenu de placement qui est gagné sur ce montant est à l'abri de l'impôt. Réclamez cette contribution excédentaire au cours de l'année qui suit la dernière année où vous aurez un revenu gagné.

Demandez une déduction lorsque votre revenu est plus élevé

Vous pouvez décider de cotiser à votre REER une année sans demander de déduction pour cette année-là, mais plutôt de la demander pour l'année suivante. Évidemment, cette décision n'a de sens que si vous savez que votre taux d'imposition augmentera l'année suivante. La cotisation étant déductible d'un revenu imposé à un taux plus élevé, il s'agit d'une économie d'impôt plus importante, à condition bien sûr que cette économie d'impôt soit plus importante que le rendement perdu sur la cotisation reportée.

Achetez personnellement des titres et transférez-les ensuite dans votre REER

Si vous possédez un REER autogéré et que, généralement, vous achetez des titres pour lesquels vous payez des frais de courtage, il serait plus avantageux de les acheter à l'extérieur de votre REER pour ensuite les y transférer comme cotisation annuelle. De cette façon, les commissions ne sont pas payées à même vos cotisations et vous pouvez cotiser à la pleine valeur de votre titre. Attention, comme la commission que vous payez à titre personnel augmente le coût de votre titre, vous pourriez subir une perte qui ne sera pas reconnue aux fins de l'impôt si vous transférez le titre dans votre REER immédiatement après l'avoir acheté. Vous devriez donc attendre, *avant de le transférer, que le* titre ait suffisamment augmenté de valeur pour compenser la commission.

Payez personnellement les frais d'administration du REER

Des frais annuels d'administration sont souvent facturés pour les REER autogérés. Si vous payez ces frais personnellement à l'extérieur du régime, vous ne diminuez pas les fonds compris dans votre REER. N'oubliez pas cependant que ces frais d'administration ne sont pas déductibles.

Cotisez au REER de votre conjoint

Si vous croyez que votre conjoint sera imposé à un taux moindre que le vôtre à la retraite, la cotisation à son régime est une bonne idée. Prenez note toutefois que des règles spéciales vous empêchent d'effectuer une cotisation au profit de votre conjoint pour qu'il retire le montant rapidement par la suite. Tout fonds que votre conjoint retirera de son REER sera imposable entre vos mains si vous avez cotisé à ce REER pendant l'année courante ou dans l'une des deux années précédentes.

Samson Bélair Deloitte & Touche
774-4000

La contestation des décisions

Recevoir une décision négative de Développement des ressources humaines Canada peut paraître décourageant et sans issue. Par contre, vous avez des recours, des lieux de contestations, qui pourraient vous aider à faire valoir vos droits.

Donc, si vous n'êtes pas d'accord avec une décision de la Commission, vous avez 30 jours suivant la date de réception à votre domicile de l'avis, pour la contester.

Vous devez alors écrire à votre bureau de chômage et mentionner les raisons et les faits qui vous incitent à contester cet avis afin de demander une révision de la décision. Vous devez inclure une note demandant une audience au Conseil arbitral s'il n'y avait aucun changement de la décision. Dès cette étape, votre agent pourrait avec les preuves et les faits fournis changer sa décision. Vous auriez alors gagné par révision administrative.

Mais s'il n'y a pas eu de changement de décision, la prochaine étape sera l'appel devant le Conseil arbitral. Vous recevrez un document nommé « Dossier d'Appel » qui vous aidera à préparer votre défense. Il est à noter que durant cette étape de contestation, il y aura suspension de procédure de recouvrement tant qu'il n'y aura pas de décision finale.

Le Conseil arbitral est composé de trois personnes indépendantes de la Commission, soit un président du Conseil arbitral, un représentant patronal et un représentant syndical.

Pour gagner votre appel devant cette instance, vous devez convaincre au moins deux membres du Conseil sur trois que votre point de vue est celui qui doit prévaloir.

Petite précaution : faites enregistrer votre audience, car chacun des Conseils arbitraux est équipé d'un magnétophone à cette fin. Si vous voulez contester par la suite la décision négative du Conseil à votre égard, cet enregistrement peut être fort utile pour la préparation de votre défense devant le juge-arbitre.

Le Conseil arbitral rend sa décision par écrit. Vous recevrez cette décision par la poste.

En cas d'une décision défavorable du Conseil arbitral, vous pouvez contester dans les 60 jours cette décision au juge-arbitre. Les seuls motifs d'en appeler sont :

- Le Conseil Arbitral n'a pas observé un principe de justice naturelle ou a autrement excédé ou refusé d'exercer sa compétence;
- Le Conseil Arbitral a rendu une décision ou une ordonnance entachée d'une erreur de droit que l'erreur ressorte ou non à la lecture du dossier;
- Le Conseil Arbitral a fondé sa décision ou son ordonnance sur une conclusion de fait erronée, tirée de façon absurde ou arbitraire ou sans tenir compte des éléments portés à sa connaissance.

Le délai pour obtenir une audience devant le juge-arbitre est de 8 à 12 mois.

En cas de refus, les autres instances supérieures où il y a possibilité de contester sont la Cour d'appel fédérale et la Cour suprême.

Pour avoir de l'information sur ce sujet ou tout autre sujet concernant l'assurance-emploi, vous pouvez nous rejoindre par téléphone au : (450) 778-6023 ou consulter notre site internet : www.macsaint-hyacinthe.qc.ca

Le sujet de notre prochain article : Trop-payés, pénalités pour fausses déclarations et avis de violation.

ÉDUCATION INTERNATIONALE
Août 2002
Nouveau → Classes de 3e année



J'y ai ma place!

2 classes de 4e année
2 classes de 5e année
2 classes de 6e année

SOIRÉE D'INFORMATION
Mercredi 27 février 2002
19 h 30
Pavillon Sacré-Coeur

École Bois-Joli Sacré-Coeur

775, rue Sacré-Coeur Ouest
Saint-Hyacinthe J2S 1V2
Téléphone : 450-774-5130

Maternelle
1er, 2e, 3e cycle primaire
Adaptation scolaire
Éducation internationale

Inscriptions
du 27 février au 11 mars 2002

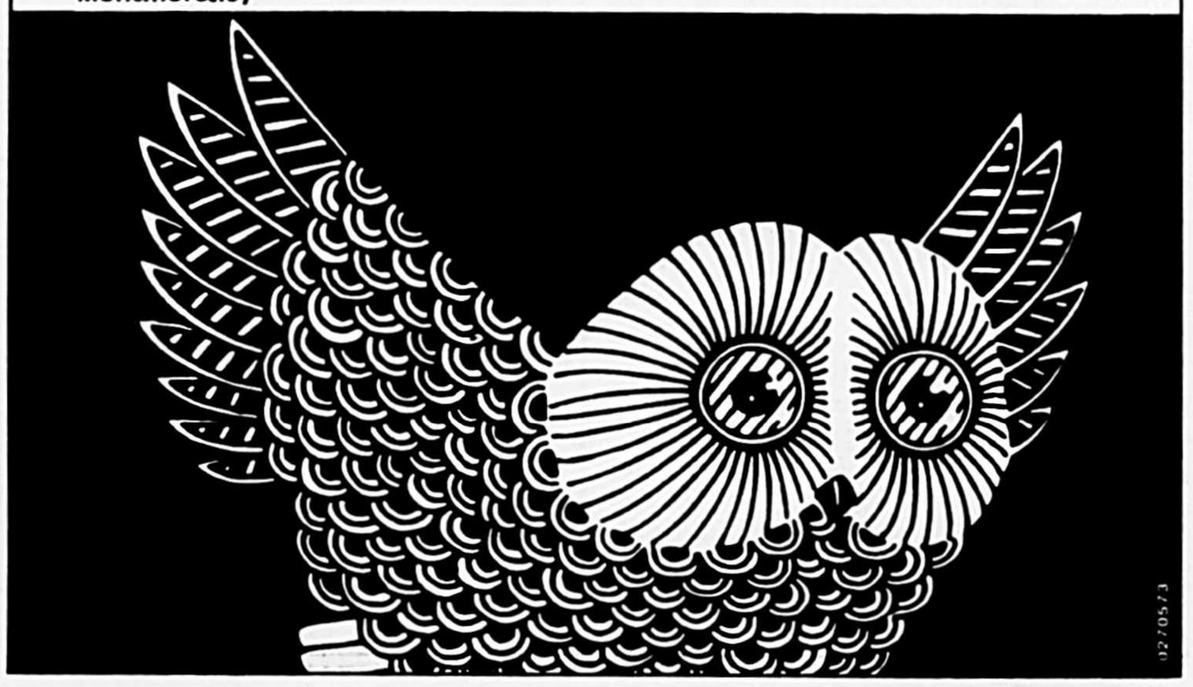
EXAMENS D'ADMISSION

cégep
(enseignement régulier, le jour)
LE 1er MARS 2002
est la date limite pour présenter
une demande d'admission pour la
SESSION «AUTOMNE 2002»
dans l'un des cégeps suivants:

Abitibi-Témiscamingue
Ahuntsic
André-Laurendeau
de Bois-de-Boulogne
Drummondville
Édouard-Montpetit
Gérald-Godin
Granby Haute-Yamaska
Heritage
John Abbott
de Lanaudière
- à l'Assomption
- à Joliette
- à Terrebonne
Lionel-Groulx
Maisonneuve
Marie-Victorin
Montmorency
Outaouais
Rosemont
Saint-Hyacinthe
Saint-Jean-sur-Richelieu
Saint-Jérôme
Saint-Laurent
Shawinigan
Sherbrooke
Sorel-Tracy
Trois-Rivières
Valleyfield
Victoriaville
Vieux Montréal
Institut de technologie agroalimentaire
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

Pour obtenir les formulaires, veuillez vous adresser à votre école, à l'un de ces cégeps ou au:

SRAM
service régional d'admission du montréal métropolitain
C.P. 11028, Succursale Centre Ville
Montréal (Québec) H3C 4W9


02 705 73

Le dossier de la mine de baryte à Upton... mis sur la glace par Robex

Jean-Marie **Fontaine**

« J'aurais préféré un refus de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) à un désistement de la demande d'audiences de Ressources Robex, parce que le dossier aurait été définitivement fermé. Aujourd'hui, les promoteurs peuvent toujours revenir à la charge avec un projet modifié. »

C'est la réaction qu'a eue l'agronome consultant Gaétan Villeneuve, qui avait obtenu le mandat de la municipalité d'Upton d'étudier les impacts de l'exploitation à ciel ouvert d'une telle mine dans cette municipalité.

La CPTAQ avait examiné une première fois les documents versés au dossier lors d'une rencontre publique préorientation, tenue à Longueuil le 17 janvier 2001.

Robex désirait acquérir une superficie de 135,9 hectares, dont 57 hectares réservés au développement minier. La Ferme de la Carrière, propriété de Michel Joubert et de Nicole Larivière, la ferme de Jean Laurendeau et dix des 31,4 hectares, propriété de Robert Jodoin, étaient ciblés par les promoteurs, ainsi que des terrains résidentiels dont les droits étaient acquis.

Évidemment, les autorités municipales d'Upton, de la MRC d'Acton et du Syndicat de l'UPA Rivière Noire s'étaient objectées farouchement à la demande, craignant notamment des impacts très négatifs sur la ressource hydrogéologique.

Dans une orientation préliminaire de la CPTAQ, le commissaire président de la formation, Bernard Trudel, écrivait : « Si les observations énoncées précédemment reflètent bien la situation, la Commission, après pondération de l'ensemble des critères, considère que cette demande devrait être refusée, compte tenu de l'intérêt de préserver au maximum l'homogénéité de cet excellent milieu agricole et de maintenir les meilleures conditions favorables à la pratique et au développement d'une agriculture de haute qualité et d'apport économique majeur. »

Après cette première opinion, Robex a décidé d'aller de l'avant, invoquant notamment que 2 millions $ avaient déjà été investis dans le projet. La compagnie a mandaté la firme Urgel Delisle & Associés, de Saint-Charles-sur-Richelieu, afin qu'elle prépare les documents relatifs à la demande d'autorisation à la Commission. Ce dossier a pris une tournure inattendue avec le désistement.

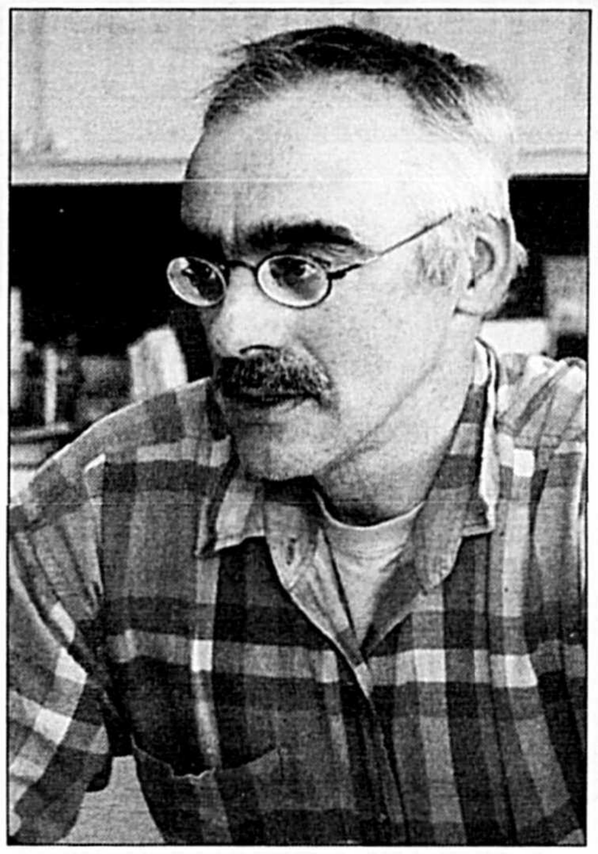


Photo Robert Gosselin, PPM

Michel Joubert est un opposant farouche au projet de la mine de baryte à Upton.

La barytine est le produit le plus utilisé comme boue de forage dans le secteur pétrolier et elle sert également dans le domaine pharmaceutique, ainsi que dans la fabrication de peinture et de plastique. Le gisement d'Upton serait l'unique réserve importante dans l'est de l'Amérique du Nord, puisque les promoteurs entendaient l'exploiter sur une période de 13,5 ans. On prévoyait créer 35 emplois avec une masse salariale annuelle de 1,8 million $.

Un des impacts négatifs les plus redoutés par les gens du milieu était que la nappe phréatique soit sérieusement hypothéquée, puisque les promoteurs projetaient excaver une profondeur d'environ 30 mètres dans la portion est et de 70 mètres dans la portion ouest.

« Il s'agissait d'une preuve assez forte à démontrer et il était plus facile d'émettre des contraintes que de prouver qu'il n'y en aurait pas. Je suis bien content de la décision prise par Robex, mais d'après moi ce dossier refera surface », a réagi Gaétan Villeneuve.

Marcel Bédard, nouveau président de Robex, a expliqué ce désistement en ces termes. « Les objections de la part des détenteurs des terrains ciblés qui avaient consenti par le passé les options, ont motivé notre décision. Nous ne voulions pas aller à l'encontre de la volonté des gens du milieu où il y avait une situation possible de conflit. Nous avons été surpris et déçus par cette levée de boucliers puisque lorsque la compagnie a pris la relève en 1986, des ententes avaient déjà été ratifiées. Nous sommes de bons citoyens corporatifs et nous nous assoierons avec les propriétaires pour trouver un terrain d'entente avant la remise sur pied du projet en temps opportun. C'est dommage, parce que je crois encore à ce projet devant les besoins énergétiques croissants, mais il faut être en mesure de le mener à terme. »

Michel Joubert, le plus farouche opposant à ce projet parce que c'est toute son exploitation agricole qui est ciblée par Robex, a déclaré avoir été plus ou moins surpris de la décision de Robex. « Ce projet avait déjà essuyé un premier refus lors de l'audience préliminaire et la compagnie n'avait droit qu'à un rappel. Elle a sans doute craint d'être déboutée avec de nouveaux arguments qui ne prouvaient pas hors de tout doute que ce projet ne faisait aucun tort à l'environnement. »

Le projet de la mine a toujours été une composante de la vie de Michel Joubert. Ce scénario ne changera donc pas ses façons de faire et les dirigeants de Robex ont besoin d'être convaincants pour renverser la vapeur. « Je continue comme j'ai toujours fait et je serai encore là lorsqu'ils se présenteront, parce que je ne pense pas que la compagnie puisse améliorer le paysage. La population a été sensibilisée et nous serons prêts à monter aux barricades. »

Le Mexique, un partenaire d'affaires!

La Chambre de commerce de Saint-Hyacinthe, de concert avec le Service d'exportation Richelieu-Yamaska et Développement économique Canada, organise un petit déjeuner au Parvis le mercredi 27 février, de 7 h 30 à 9 h 30.

Les exportations composeront le plat de résistance de ce déjeuner, animé par Jean-Paul David, qui traitera du Mexique comme partenaire d'affaires.

M. David est diplômé en administration des affaires et détenteur d'un MBA et il enseigne les façons de faire des affaires avec l'Amérique Latine au HEC. Fondateur de Mercadex International, une société d'experts conseils en affaires internationales, il est également auteur d'ouvrages sur le commerce international.

Les contextes politique, social et économique, les relations commerciales entre le Québec et le Mexique, les mythes et les réalités face au règlement et au financement des transactions et la présentation d'une entreprise québécoise qui est implantée au Mexique, sont au menu de ce petit déjeuner.

Les industriels intéressés doivent réserver avant 16 h le lundi 25 février par télécopieur au 773-9339 ou encore par internet : « www.chambrecommerce.ca »

J.-M.F.

THE LAKE CHAMPLAIN AND ST-LAWRENCE JUNCTION RAILWAY COMPANY

Notice to shareholders

The Annual General Meeting of the shareholders of The Lake Champlain and St-Lawrence Junction Railway Company will be held in Room 400-088, Windsor Station, Montréal, Quebec, on Monday, the 4th day of March, 2002, at 11:00 o'clock in the forenoon for presentation of the financial statements, the election of directors, the appointment of the auditor of the Company, and for the transaction of such other business as may property come before the meeting.

BY ORDER OF THE BOARD

R. V. Horte
Secretary-Treasurer

CALGARY, Alberta
February 4, 2002

0274948

LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE JONCTION DU LAC CHAMPLAIN ET DU ST-LAURENT

Avis aux actionnaires

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la compagnie du chemin de fer de Jonction du Lac Champlain et du St-Laurent se tiendra dans la salle 400-088 de la gare Windsor, à Montréal (Québec), le lundi 4 mars 2002, à onze heures du matin, pour présenter les états financiers, élire les administrateurs, nommer le vérificateur de la Compagnie et examiner toutes les questions dont elle pourra être saisie.

PAR ORDRE DU CONSEIL

Le secrétaire-trésorier,
R.V. Horte

CALGARY (Alberta),
le 4 février 2002

0274949

KINDERGARTEN at Riverside School Board

We are committed to providing:

- Innovative curriculum with a child-centred approach
- An interactive environment responsive to a child's development and needs
- Excellent English, Bilingual and French Immersion programmes
- An environment conducive to learning mathematics, sciences and technology through a process of discovery
- Close communication between teachers and parents
- A safe and secure environment
- Strong day care services with innovative programming
- Emphasis on early literacy, inclusive education and parental involvement.
- After-school programmes

REGISTRATION for the 2002-2003 school year
February 13-28, 2002

Contact the English school in your community (see list below). For Kindergarten enrolment, your child must be 5 years of age by September 30, 2002.

Eligibility for instruction in English

Parents who wish to enrol their child in one of our schools must first obtain a Certificate of Eligibility issued by the Ministry of Education in conformity with Law 101. Forms and information can be obtained from your local school. Ask about the grandparents, aunt/uncle clauses. Encountering a difficulty? Contact your local English school (see list below).

Taxation

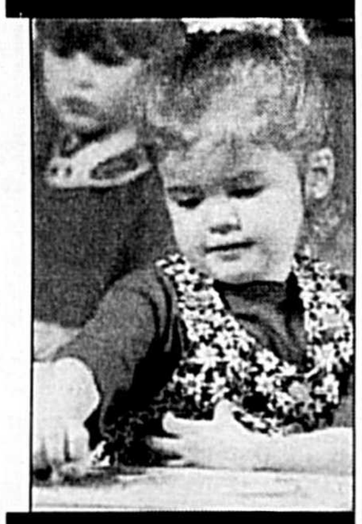
Ratepayers without children in the public school system who wish to pay school taxes to Riverside School Board may do so by informing our Taxation Department at (450) 672-4010 before April 1, 2002.

Our Elementary Schools

- Boucherville 800 Père Lejeune, Boucherville (450) 655-1603
- Cedar Street 250 Cedar, Beloeil (450) 467-6271
- Champlain 148 Champlain, Candiac (450) 632-0400
- Courtland Park 1075 Wolfe, Saint-Bruno (450) 653-6833
- Good Shepherd 5770 Aline, Brossard (450) 676-8166
- Greenfield Park International 776 Campbell (450) 672-0042
- Harold Napper 6375 Baffin, Brossard (450) 676-2651
- Harold Sheppard 6205 des Étudiants, Sorel-Tracy (450) 743-5883
- John Adam Memorial 120 des Bouleaux, Delson (450) 632-0620
- Mountainview 444 Mountainview, Otterburn Park, (450) 467-9346
- Mount Bruno 20 des Peupliers, Saint-Bruno (450) 653-2429
- Royal Charles 163 Cleghorn, Saint-Lambert (450) 676-2011
- Royal Oak 3555 Rocheleau, Saint-Hubert (450) 676-5156
- St. Johns Elem. 380 St-Michel, St-Jean-sur-Richelieu (450) 348-4191
- St. Jude 781 Miller, Greenfield Park (450) 672-2090
- St. Lambert Elementary 81 Green, Saint-Lambert (450) 671-7301
- St. Mary's 1863 Brébeuf, Longueuil (450) 674-0851
- St. Raymond 150 Champlain, Candiac (450) 632-8568
- Terry Fox 1648 Langevin, Saint-Hubert (450) 678-2142
- REACH 471 Green, Saint-Lambert (450) 671-1649
- Vincent Massey 1642 Walnut, Saint-Hubert (450) 676-5035
- William Latter 1300 Barré, Chambly (450) 658-5626









Riverside
The English Board serving the South Shore community

07/0199

CLAUDE JOYAL INC.
En progression constante depuis 1962
SAINT-DENIS Tél.: (450) 787-2105
STANBRIDGE STATION Tél.: (450) 296-8201
NAPIERVILLE Tél.: (450) 245-3565
SAINT-GUILLAUME Tél.: (819) 396-2161
0235604
CASE IH

La faculté de médecine vétérinaire souligne l'excellence!



Jean-Marie
FONTAINE
jmfontaine@lecourrier.qc.ca

La faculté de médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe ne rompt pas avec une tradition gagnante. Elle a récompensé une fois de plus l'excellence lors d'une cérémonie au cours de laquelle quelque 80 étudiants ont mérité des prix et des bourses d'une valeur supérieure à 60 000 $. Le professeur Dr Mario Jacques a pour sa part décroché le prix d'excellence Pfizer pour la recherche, tandis que le Dr Bertrand Lussier s'appropriait le prix Pfizer Carl J. Norden d'excellence en enseignement en plus de se voir décerner le prix du meilleur enseignant de deuxième année, offert par les étudiants de l'Association canadienne des médecins vétérinaires, section Saint-Hyacinthe. Simon Authier, finissant, a aussi connu son heure de gloire.

Des plaques honorifiques, des adhésions gratuites à des associations professionnelles prestigieuses, des participations à des congrès internationaux, de la documentation scientifique spécialisée, des oeuvres d'art ainsi que des bourses couronnent les efforts de nos étudiants. De plus, 31 d'entre eux, recevront une mention d'honneur et figureront au palmarès du doyen.

Seul homme de sa classe à figurer au palmarès du doyen, Simon Authier, de La Présentation, a ajouté une bourse de 500 $ ainsi qu'une gravure d'une valeur de 500 $ pour avoir cumulé la meilleure note lors de ses trois premières années d'étude à la faculté. M. Authier a également décroché une autre bourse de 500 $ pour son intérêt marqué et son excellente performance en parasitologie vétérinaire et il a finalement mis la main sur un manuel vétérinaire, sans oublier, à l'instar de tous ses pairs finissants, quatre abonnements à diverses revues vétérinaires.

« Je suis bien content parce que mes années à la faculté de médecine vétérinaire ont été les plus belles années de ma vie. Je termine cette année et je veux faire carrière dans la recherche en immunologie et en virologie, parce que j'ai besoin d'un défi scientifique quotidien », a confié d'entrée de jeu, Simon Authier.

D'aussi loin qu'il se souvienne, M. Authier a toujours rêvé de faire carrière en médecine vétérinaire. « Puisque ma mère possède l'École d'équitation mille cent un, j'ai d'abord songé à la médecine équine, mais j'étais bien loin de m'imaginer qu'il y avait autant d'options qui se présentaient. C'est en faisant mon cours que j'ai découvert toutes les ouvertures qui s'offraient et j'en suis arrivé à la conclusion que la recherche correspondait davantage à mes attentes. J'aimerais donc au cours de ma carrière effectuer de la recherche, faire un peu de clinique et enseigner. »

Durant ses études à la faculté de médecine vétérinaire, Simon Authier s'est astreint à une espèce de vie monastique. « Ma devise était que toutes les journées de la semaine étaient un lundi; je me couchais donc très tôt parce que le sommeil est réparateur. Je préférais lire mes notes et mes documents durant deux heures et les conserver en mémoire que de passer cinq heures sur mes dossiers. J'aurais aimé faire plus de sport, mais c'est une question de travail et de discipline. C'est Einstein qui disait que le succès repose sur 1 % de génie et 99 % de travail. »

M. Authier sait qu'il sera associé à un chercheur ontarien dès le début de ses travaux. « Le sujet n'est toutefois pas encore déterminé. »



Photo Patrick Deslandes, PPM

Simon Authier, Dr Bertrand Lussier, Dr Mario Jacques et Dr Raymond S. Roy, doyen de la faculté de médecine vétérinaire, se sont retrouvés sous les réflecteurs.

Ce dernier n'était également pas peu fier de révéler que tous les membres de sa classe avaient super bien performé lors de l'examen de l'Association vétérinaire américaine auquel tous les vétérinaires doivent se soumettre. Une performance réconfortante dans le contexte actuel qui démontre que l'enseignement dispensé à Saint-Hyacinthe est de top niveau.

Questionné sur la pénurie de médecins vétérinaires qui sévirait au Québec dans la production bovine, Simon Authier a réagi : « La médecine bovine est intéressante, mais c'est un mode de vie qui tient du milieu rural et ce ne sont pas tous les étudiants qui sont prêts à s'y engager. La médecine vétérinaire est avant tout une question de passion. »

À la faculté de médecine vétérinaire, on est également préoccupé par cette situation, mais la solution ne serait pas évidente puisque même des fils de producteurs de lait, acceptés en médecine par le passé, n'auraient pas été entichés par cette pratique.

Les qualités humaines et professionnelles du Dr Mario Jacques l'ont désigné comme professeur/chercheur par excellence au cours de la dernière année. Quant au Dr Bertrand Lussier, une vidéo montée spécialement pour l'occasion a permis aux invités de découvrir le boute-en-train qu'il est, d'autant plus qu'il a été présenté comme le professeur Tournesol et un peu Haddock. « Tu remportes deux prix parce que tu le mérites doublement! »

La bourse la plus alléchante de la journée (6 000 $) a été remise au Dre Marilène Paquet pour des études supérieures en pathologie ou en toxicologie.

À l'issue de la cérémonie, le Dr Raymond S. Roy a confié au représentant du journal que le ministre Vanclief et le gouvernement canadien n'avaient toujours pas donné suite aux demandes pressantes de la faculté de médecine vétérinaire.

Un forum itinérant au service du développement durable

L'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN) lancera le 23 février prochain une large consultation intitulée : Forum itinérant - Pour une contribution citoyenne à une agriculture durable : réflexions et débats. L'objectif de ce projet est de contribuer au rétablissement d'un dialogue constructif entre le secteur agricole et la société civile québécoise. On veut dégager une vision commune à l'égard des solutions à mettre en place pour assurer le développement d'une agriculture durable au Québec.

Selon Harvey Mead, président de l'UQCN, « face à la polarisation croissante des débats entre, d'une part, le développement et la croissance du secteur agricole et, d'autre part, les préoccupations environnementales et sociales, un tel exercice de dialogue doit être possible et encouragé. Il ne s'agit pas pour l'UQCN de faire supporter au seul secteur agricole le poids des maux dont on l'accuse trop souvent, mais bien plus sûrement de nous interroger collectivement quant aux conditions à réunir pour le renforcement d'une agriculture durable au Québec ».

Ce projet invite tous les citoyens à participer à un vaste exercice de consultation et de réflexion collective sur le devenir de l'agriculture québécoise. Il bénéficie pour ce faire de la collaboration des partenaires suivants : la Conférence des directeurs de Santé Publique (CDSPQ), Équiterre, la Fédération québécoise des municipalités (FQM), le Regroupement national des conseils régionaux en environnement (RNCREQ), Stratégies Saint-Laurent (SSL), l'Union des municipalités du Québec (UMQ), l'Union des producteurs agricoles (UPA), et l'Union Paysanne.

Malgré des succès probants, l'évolution de l'agriculture québécoise des dernières décennies aura aussi été porteuse de nombreuses contradictions, et ce, tout particulièrement lorsqu'on examine cette évolution à travers le prisme du développement durable. Au fil des ans, ces contradictions se sont muées en préoccupations, en inquiétudes, voire en accusations, fragilisant du même coup les relations entre le monde agricole et les autres citoyens. Nombreux sont ceux qui pensent que notre agriculture est plus que jamais à la croisée des chemins.

Pour Pierre Baril, président de la Commission agriculture à l'UQCN, « le Forum qui se tiendra dans six régions agricoles, offrira une formidable tribune aux citoyens, et ce, tant pour échanger et mieux comprendre, que pour dégager ensemble des orientations qui permettraient de mieux ancrer l'agriculture de leur région dans un développement durable. Il faut favoriser l'établissement d'un nouveau contrat social, tout d'abord au niveau local, puis au niveau national ».

En Montérégie, le forum se tiendra au Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu, le samedi 23 février de 8 h 45 à 16 h. Les conférenciers invités aborderont les sujets suivants : pertes de fonds de terre dans les cours d'eau, gestion de conflit d'usage entre citoyens et entreprises agricoles, la valeur du paysage et les bonnes pratiques agroenvironnementales.

De plus amples renseignements auprès de Alexandre Archer, de l'UQCN, au 1-418-648-2104 ou de Johanne Morissette, du Conseil Régional de l'environnement de la Montérégie, 1-450-441-3371.

EN BREF

Assemblée générale de l'AGEO

Les producteurs agricoles de la région sont conviés au dévoilement des résultats d'essais de différents séparateurs à lisier, réalisés par l'IRDA (Institut de recherche en agroenvironnement).

Le dévoilement de ces résultats précédera une conférence sur la cohabitation en milieu rural, réalisée par des élèves de l'Université Laval.

L'AGEO (Association de gestion des engrais organiques), organisatrice de l'événement, accueillera les participants ce vendredi 15 février, dès 9 h, à la salle Châtelaine, située au 525 Grand rang Saint-François, à Saint-Hyacinthe.

Les personnes intéressées doivent s'inscrire au plus tard aujourd'hui (mercredi) au 778-3080.

Calendrier d'activités

Le Syndicat de l'UPA Bagot tiendra son assemblée générale annuelle le mercredi 20 février à 19 h 30 aux bureaux de l'UPA de Saint-Hyacinthe.

Le jeudi 21 février, à 18 h 30, l'UPA Maska organise un souper-conférence pour ses membres sur les nouveaux programmes de la Financière agricole du Québec, à la salle municipale de Saint-Hugues. Renseignements au 794-2505 ou 1-819-392-2209.

J.-M.F.



Toyota Corolla 2003 : boîte de Pandore



Alain
MCKENNA

Personne ne peut se tromper en associant les termes de fiabilité et de qualité de finition à la marque nippone Toyota. Depuis des lustres, les petites Corolla, Echo et autres Tercel ont forgé la renommée du constructeur qui, chiffres à l'appui, clame tout haut cet état de choses.

La première chose qui saute aux yeux lorsqu'ils tombent sur la Corolla 2003 sont ses nouvelles lignes qui confirment la nouvelle orientation de Toyota en terme de style; on jurerait une mini-Camry, tellement ses traits, notamment ses phares ovales oblongs entre lesquels se trouve une grille proéminente, ainsi que les feux arrière aux formes également arrondies, sont semblables à ceux de la berline intermédiaire. Nette amélioration, il va sans dire, par rapport au modèle précédent.

C'est à boire qu'il nous faut

Autre tendance elle aussi confirmée, la Corolla est plus grosse (de plus de 500 kilos!), plus haute (de 10 cm), plus longue (de 11 cm) et a un habitacle plus spacieux que sa prédécesseure. Comme ça, plus personne ne pourra mettre l'Echo et la Corolla dans le même panier! Par contre, la consommation d'essence en subit les effets : elle passe de 6,4 à 7,1 litres aux 100 kilomètres pour la boîte manuelle et de 6,7 à 8,1 litres pour la boîte automatique. Paradoxal, pour une compacte qui se targue de respecter les normes environnementales américaines pour les voitures à émissions polluantes ultrafaibles (ULEV)!



Photo Alain McKenna

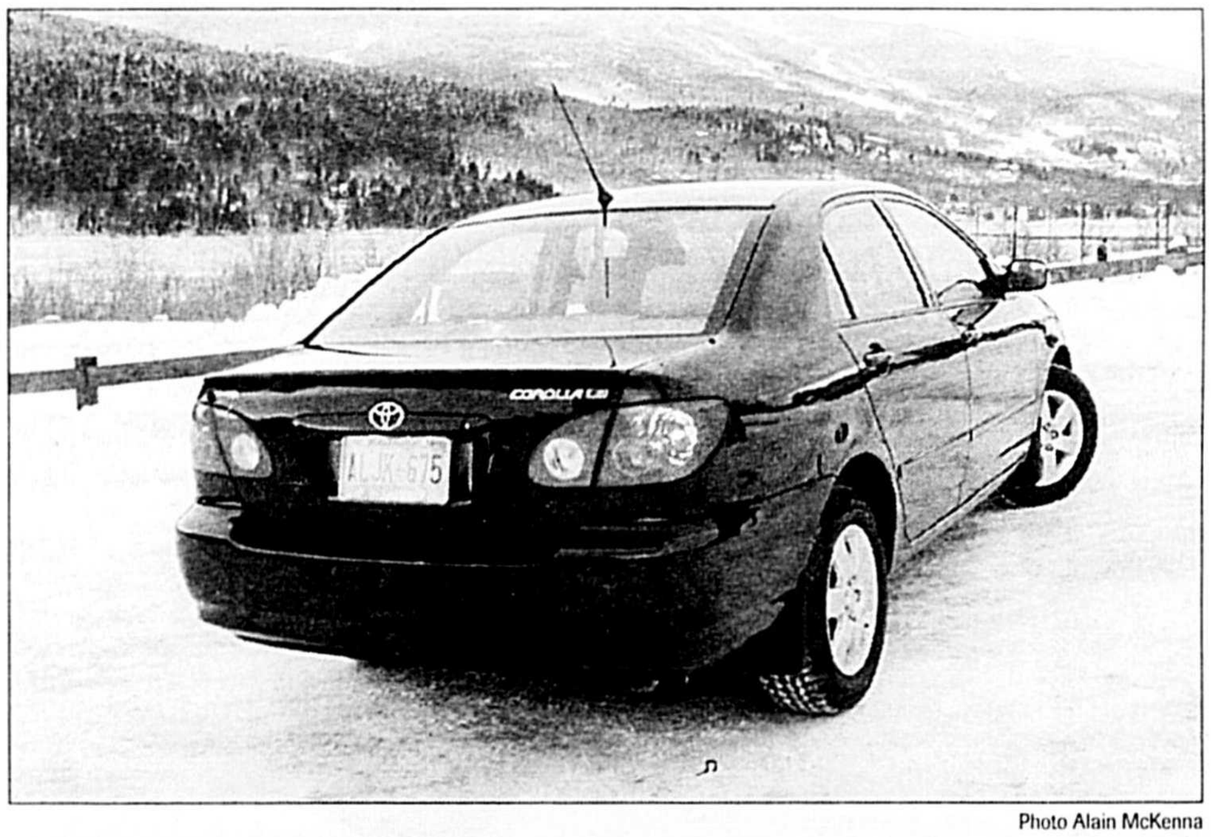


Photo Alain McKenna

Remplaçant l'économique quatre cylindres de 1,8 litre de la version précédente, le nouveau quatre cylindres de... 1,8 litre est tout de même légèrement plus performant, bien que dans les circonstances, cette expression tienne plus de l'ironie que de la réalité. À 130 chevaux, il déplace la voiture avec tout ce qu'il a dans le corps et n'en laisse que très peu pour le reste. Oubliez les dépassements spontanés sur l'autoroute. En fait, c'est la nouvelle technologie de calage variable « intelligent » qui permet de tirer ces cinq chevaux additionnels, par rapport à la génération antérieure. Le couple est comparable, mais l'embonpoint de la voiture lui nuit grandement, comme on peut s'en douter.

Toyota peut cependant se vanter que la nouvelle Corolla qui sera vendue à partir de la fin de février est étonnamment stable. Bruyante, certes, si vous essayez le modèle équipé de la boîte automatique à quatre rapports, qui torture le moteur et le fait gémir douloureusement lors de l'accélération, mais très solide. Les pneumatiques toutes saisons de 15 pouces mordent dans la neige avec un aplomb qui surprend et la suspension, qui repose à l'arrière sur une poutre de torsion mais qui profite de jambes de force MacPherson à l'avant, opère efficacement. Résultat : le roulis est faible et la conduite se fait tout en douceur. Forcément, puisque la mécanique, c'est garanti, ne décoiffera personne.

Voir **COROLLA** *en A27*



VOS CONCESSIONNAIRES CHRYSLER, DODGE ET JEEP$_{MD}$ PRÉSENTENT

LE GRAND SOLDE OLYMPIQUE

NOUS CÉLÉBRONS AVEC VOUS NOS ATHLÈTES OLYMPIQUES ET NOUS VOUS CONDUISONS VERS DES OFFRES DE LOCATION ET DE FINANCEMENT À L'ACHAT EXCEPTIONNELLES SUR LA PLUPART DE NOS VÉHICULES.

« Le Boss est en ville »

Dodge Ram SLT 2002 4x4 à cabine Quad™

Louez à **359 $**†† par mois.

Location de 24 mois.

Comptant initial de 4 875 $ ou échange équivalent. Transport et taxe sur le climatiseur inclus.

Options de location de 24 mois offertes **	
Mensualités	Comptant initial
469 $	2 325 $
569 $	0 $

L'ensemble 24G comprend : Moteur Magnum* V8 de 4,7 L, 230 ch • Transmission automatique à 4 vitesses • Radiocassette AM/FM stéréo • Régulateur de vitesse • Volant inclinable • Capacité de chargement de 1 570 lb • Sacs gonflables avant de nouvelle génération avec interrupteur de désactivation du sac du côté passager • Amortisseurs ultrarobustes • Plein d'essence gratuit$^{\Omega}$

Ou choisissez **0 %***** de financement à l'achat **jusqu'à 36 mois.**



Dodge Dakota 2002 à cabine Club



Louez à **239 $**† par mois. Location de 48 mois.

Comptant initial de 3 795 $ ou échange équivalent. Transport et taxe sur le climatiseur inclus.

Options de location de 48 mois offertes *	
Mensualités	Comptant initial
281 $	1 895 $
323 $	0 $

L'ensemble 24B comprend : Moteur Magnum* V6 de 3,9 L, 175 ch • Climatiseur • Transmission automatique à 4 vitesses • Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD • Roues de 15 po en aluminium • Amortisseurs ultrarobustes • Sacs gonflables de nouvelle génération • Plein d'essence gratuit$^{\Omega}$

Ou choisissez **0 %*** de financement à l'achat **jusqu'à 48 mois.**

Jeep$_{MD}$ Liberty 2002



2,8 %** de financement à l'achat jusqu'à 36 mois.

Grand gagnant dans la catégorie « Meilleur utilitaire sportif » de la prestigieuse Association des journalistes automobile du Canada



« Je suis la preuve que le grand rêve olympique peut devenir une réalité, grâce à l'appui de commanditaires dynamiques. Avec un leadership de la sorte, nous faisons un pas de plus vers la victoire. »

Gaétan Boucher

Gaétan Boucher
Double médaillé d'or, médaillé d'argent et de bronze
4 fois membre de l'équipe olympique canadienne

CHRYSLER DODGE Jeep LE SEUL ET UNIQUE

1 800 361-3700
daimlerchrysler.ca

5/100 Pour votre tranquillité d'esprit, tous les modèles Chrysler, Dodge et Jeep$_{MD}$ 2002 offrent une garantie de 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur et une assistance routière de 5 ans/100 000 km.

DIPLÔMÉS Rabais jusqu'à 300 $

Fiers commanditaires de l'équipe olympique canadienne 2002.

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler • Dodge • Jeep$_{MD}$

* 0 % de financement à l'achat jusqu'à 48 mois sur le Dodge Dakota 2002. Voyez votre concessionnaire pour d'autres offres de financement à l'achat exceptionnelles. ** 2,8 % de financement à l'achat jusqu'à 36 mois sur le Jeep$_{MD}$ Liberty 2002. *** 0 % de financement à l'achat jusqu'à 36 mois sur le Dodge Ram 1500 2002. † Tarifs mensuels pour 48 mois établis pour le Dodge Dakota 2002 à cabine Club avec l'ensemble 24B. †† Tarifs mensuels pour 24 mois établis pour le Dodge Ram SLT 2002 4x4 à cabine Quad™ avec l'ensemble 24G. †, †† Premier versement et dépôt de sécurité exigés à la livraison. Aucun rachat requis. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 81 600 km (40 800 km pour le Dodge Ram) au taux de 15 ¢ le kilomètre. *, **, ***, †, †† Sous réserve de l'approbation de Services financiers DaimlerChrysler. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Offres d'une durée limitée, valables sur les modèles 2002 seulement et exclusives, qui ne peuvent être combinées à aucune autre offre à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques. Les offres peuvent changer sans préavis. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. Photos à titre indicatif seulement. Transport et taxe sur le climatiseur (inclus dans la location), immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre et taxes en sus. Location et achat pour usage personnel seulement. Δ Selon que l'une ou l'autre circonstance se produira la première. Des conditions s'appliquent. Ω Plein d'essence gratuit à l'achat ou à la location de tout véhicule neuf 2002. ‡ Remise aux diplômés de 500 $ à la location ou de 1 000 $ à l'achat d'un véhicule à l'exception de la Chrysler Neon (750 $). Ces offres excluent la Dodge Viper et la Chrysler Prowler. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. MD Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada. Chrysler est une marque déposée de DaimlerChrysler Canada Inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation. ® A.O.C. Marque officielle de l'Association olympique canadienne. Portez toujours votre ceinture. La banquette arrière est l'endroit le plus sûr pour asseoir les enfants.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Dodge • Jeep$_{MD}$ du Québec

CHRYSLER Dodge Jeep

0274950

COROLLA

suite de la page A25

La sobriété a bien meilleur goût

Si, lorsque vue de l'extérieur, la Corolla pourrait prétendre descendre tout droit des Lexus, le haut de gamme selon Toyota, à l'intérieur, on déchante rapidement. Mais cela n'empêche pas les designers d'avoir conçu un habitacle ergonomique, spacieux et de bon goût. D'ailleurs, la version LE, toute de cuir vêtue, est une heureuse nouveauté. L'instrumentation est anonyme, comme toute Toyota (hormis la Celica), et le système de son, quoiqu'un cran supérieur à l'ancien, est toujours aussi ordinaire. Ceci dit, il ne faudrait pas s'y méprendre : pour une voiture de cette catégorie, la Corolla offre un équipement de série qui est tout à fait respectable.

Surtout que le prix de détail suggéré est à la baisse, passant de 15 765 $ pour le modèle 2002 à 15 290 $ pour ce modèle-ci. Gardez à l'esprit qu'il s'agit d'une petite économie que vous oublierez rapidement si vous roulez beaucoup. Car, si vous voulez l'avis de votre humble serviteur, elle sera rapidement effacée par la plus grande consommation d'essence, qui subit une augmentation de 20 pour cent, avec la boîte automatique.

POUR :
- Lignes plus audacieuses
- Groupe cuir
- Stabilité

CONTRE :
- Consommation d'essence plus élevée
- Moteur bruyant
- Peu d'entrain

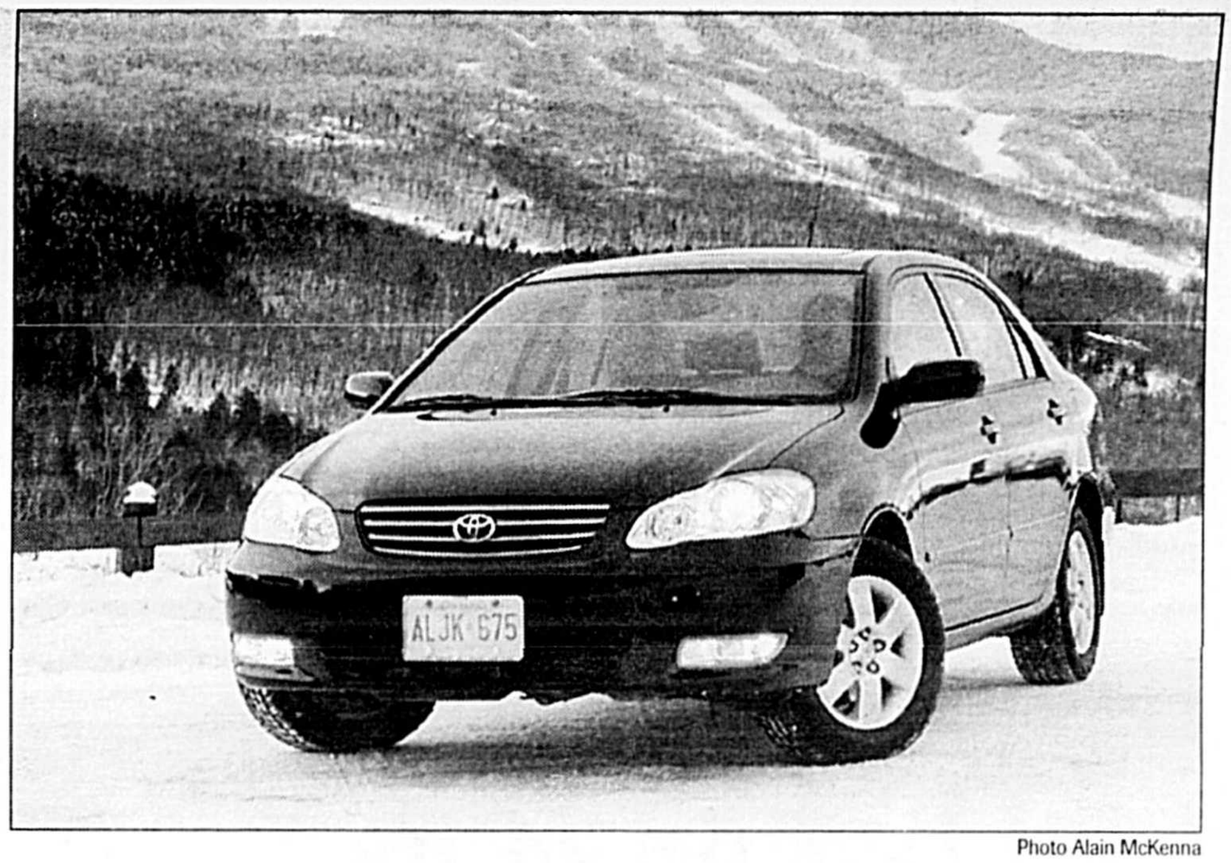


Photo Alain McKenna

Fiche technique

Toyota Corolla

Rouage d'entraînement : traction
Moteur : 4 cyl. DACT de 1,8 L
Puissance : 130 chevaux à 6000 tr/min
Couple : 125 lb-pi à 4200 tr/min
Transmission : manuelle à 5 rapports; automatique à 4 rapports
Prix : 15 290 $ (CE)

Robert Lecours, honoré pour son dévouement et sa détermination

Jean-Marie **Fontaine**

L'équipe de la stratégie phytosanitaire du MAPAQ, le Syndicat des producteurs de grains biologiques du Québec et l'Association des cultures sans herbicide ont profité du colloque d'Agri-Vision « Produire du blé bio pour gagner son pain » pour honorer des producteurs. Robert Lecours, de Saint-Dominique; les frères Halde, de Saint-Mathias; et Serge Nault, de Nicolet, dont les pratiques agricoles ont fait avancer la cause des cultures de grains biologiques ou sans intrant chimique, se sont ainsi retrouvés sous les réflecteurs lors d'une cérémonie.

« J'ai été quelque peu surpris, car je ne m'y attendais pas vraiment jusqu'à ce qu'on me pose des questions qui m'ont mis la puce à l'oreille », a commenté Robert Lecours.

M. Lecours a été président fondateur de l'Association des cultures sans herbicide du Québec le 12 avril 1994 et il a conservé son poste jusqu'à l'an dernier.

« C'est Pierre Lachance, conseiller au MAPAQ, qui avait initié le concours dans la région. Nous étions 25 producteurs du territoire qui avaient accepté de faire des parcelles sans herbicide. Le but de l'Association était de recueillir de l'information pour aider les producteurs dans leurs démarches. Personnellement, il y avait déjà quelques années que je voulais diminuer les intrants et j'avais déjà commencé à réduire les arrosages en privilégiant notamment les arrosages en bande. L'Association des cultures sans herbicide est devenue un tremplin pour la production biologique. »

Robert Lecours peut être considéré à juste titre comme un précurseur dans ses façons d'aborder l'agriculture des temps modernes, car il avouait avoir été continuellement à contre-courant. « Depuis les années 50, les compagnies d'engrais chimique avaient bien ancré dans les mentalités que l'application des intrants chimiques assurait de meilleurs rendements, une tendance pas facile à renverser. Mais à quel coût? Il faut être convaincu de son affaire. C'est grâce au concours maïs sans herbicide que l'idée a commencé à germer dans la tête de plusieurs producteurs. »

M. Lecours qui exploite la ferme Blé d'orge cultive 180 hectares en céréale, en soya et en maïs, et sa rotation s'échelonne sur une période de trois ans. À compter de 2002, toute sa production sera entièrement biologique. « La démarche est d'un minimum de trois ans, sans intrant, pour obtenir une certification biologique. La rotation des cultures est également un incontournable pour les producteurs de grains biologiques, parce qu'il nous faut prendre toutes les précautions pour prévenir les maladies. La grande hantise des producteurs de grains biologiques est d'obtenir un haut niveau de protéine et ce n'est pas irréaliste. »

L'agriculture est une composante de la vie de Robert Lecours depuis 22 ans et il n'a jamais visiblement hésité à adopter de nouvelles pratiques. « J'ai commencé avec le semis direct et c'était assez innovateur à l'époque. C'est bien évident que je piquais la curiosité des voisins et lorsque je ratais mon coup, je devenais la risée du voisinage, mais j'étais convaincu dans ma démarche parce que d'autres champs compensaient pour mes pertes. »

Selon M. Lecours, l'Association qu'il a présidée et dont il est toujours membre a sensibilisé doucement l'ensemble des producteurs agricoles à des pratiques plus respectueuses de l'environnement. « L'Association des cultures sans herbicide a été à l'origine des clubs d'agriculture durable. »

Une des plus grandes appréhensions des producteurs agricoles face aux pratiques de conservation est la baisse de rendement et par ricochet son incidence sur les revenus. M. Lecours ne contredit pas cette croyance populaire sur le rendement, mais après autant d'années d'engagement, il est en mesure d'affirmer que son bilan financier est beaucoup mieux portant que ce que les gens peuvent imaginer. « Nous en avons toujours à apprendre, mais les résultats sont positifs puisqu'il s'est développé des créneaux de marché pour les produits sans intrant qui nous permettent d'obtenir de meilleurs prix. Nous avons également moins d'investissement dans l'achat de produits et ça se traduit par une économie qui nous permet de prendre des risques calculés. En autant que tu produises de la qualité, le biologique est tout aussi rentable. »



Photo Yvon Tessier MAPAQ

André Viens, président de l'Association des cultures sans herbicide, a présenté le prix à Robert Lecours, de la ferme Blé d'orge de Saint-Dominique.

Évidemment, Robert Lecours a beaucoup apprécié l'initiative des promoteurs d'Agri-Vision qui ont consacré une journée entière à la production de blé biologique. « Agri-Vision a toujours joué pleinement son rôle de nous éveiller à de nouvelles pratiques. Les conférenciers de la journée ont été très intéressants et ils nous ont fourni beaucoup d'information. La salle était remplie et s'il y avait beaucoup de producteurs biologiques, nous avons également remarqué la présence de nombreux observateurs. »

C'est à l'issue de cette journée que s'est déroulée la cérémonie spéciale soulignant le dévouement et la détermination de quelques pionniers qui sont sortis des sentiers battus, dont Robert Lecours. « C'est une oeuvre en verre d'un artiste qui rejoint dans mon bureau celle que j'ai méritée au concours de l'Ordre du mérite agricole du Québec dans la catégorie médaille de bronze et qui avait été exécutée par le même artiste. Ce fut une belle occasion de fraterniser. »

EN BREF

Union paysanne en Montérégie

L'Union paysanne organise une première rencontre en Montérégie, dans le but de rassembler tous les membres, ainsi que tous ceux et celles qui l'appuient dans une nouvelle expérience de formation et de solidarité.

Roméo Bouchard, président fondateur de l'Union paysanne, sera présent a cette rencontre et répondra à toutes les interrogations des participants.

L'agriculture, l'alimentation, la santé, l'environnement et la démocratie nous concernent tous. Dans cette foulée, l'Union paysanne invite tous ceux et celles qui sont impliqués dans la production, la transformation ou la distribution de produits et services, issus de l'agriculture ou d'autres productions paysannes, ainsi que tout groupes, associations et sympathisants.

Cette rencontre se tiendra le 17 février, à compter de 13 h, à l'Erablière la Goudrelle du Mont St-Grégoire, située au 136 chemin du Sous Bois.

Conférence sur les plantes médicinales

La production de plantes médicinales biologiques est l'une des rares productions biologiques à bénéficier d'une table filière. Il s'agit d'un regroupement d'intervenants représentant la production, la transformation et la distribution dont le secrétariat est soutenu financièrement par le MAPAQ.

Cette table a pour objectif de développer le marché prometteur que sont les plantes médicinales biologiques.

L'agent de projet Alain Rioux donnera une conférence sur les possibilités de développement de la production et de la transformation ce vendredi 15 février, à 19 h, aux bureaux de l'UPA.

Cette conférence sera donnée dans le cadre de l'assemblée générale annuelle d'Uni-Vert, un regroupement des producteurs de plantes médicinales biologiques de la Montérégie.

Renseignements au 1-450-785-2848.

J.-M.F.

La contribution de Pierre Lachance soulignée avec panache!



Jean-Marie **FONTAINE**
jmfontaine@lecourrier.qc.ca

Le Syndicat des producteurs de grains biologiques du Québec a rendu un brillant témoignage à l'agronome, Pierre Lachance, du bureau régional du MAPAQ en Montérégie-Est. « Le Syndicat remercie publiquement un homme qui se dévoue entièrement à la cause biologique depuis une dizaine d'années », a déclaré Christian Champigny qui intervenait au nom de ses pairs, lors d'une cérémonie simple mais empreinte de chaleur.

Arrivé dans la région maskoutaine au début des années 90 et spécialiste du dépistage de la bibitte à patates, il appert que le doriphore a été très soulagé d'apprendre le transfert de cet horticulteur dans l'âme au secteur des grandes cultures.

« Pierre fut l'instigateur du concours " maïs sans herbicide " en 1994, qui a rempli les salles d'Agri-Vision durant trois ans. Ce concours a permis de fonder l'Association des cultures sans herbicide et de débuter le programme des doses réduites. Travaillant souvent à contre-courant des politiques en place, à l'encontre de certains confrères agronomes, et même parfois sous la menace d'un certain lobby de compagnies, Pierre n'a pas baissé la tête. Par sa conviction, ses efforts et sa persévérance, il a largement contribué au développement et à la reconnaissance de la production biologique au Québec. Grâce à son soutien technique, l'Association des cultures sans herbicide est une grande pépinière de producteurs de grains biologiques au Québec, dont il est l'infirmier en chef », a fait valoir Christian Champigny lors de la présentation.

Qualifié de grand bâtisseur par le milieu, le conseiller du MAPAQ s'est visiblement voulu une présence rassurante tout au long du processus.

« Pierre a su convaincre les détenteurs de portefeuilles au MAPAQ et ailleurs du bien-fondé de la production biologique pour débloquer les fonds nécessaires à la mise sur pied et à la continuité des différents programmes touchant notre production. Il nous a déniché des marchés autant pour le biologique que pour le sans intrant, il nous a permis de développer une expertise technique qui n'existait pas en production biologique. Il a brisé l'isolement des producteurs en nous permettant de se regrouper pour la mise en marché, le support technique et surtout le support moral que nous allons chercher lors des réunions de champs et d'hiver », a poursuivi M. Champigny.

Dix ans, c'est le temps que Pierre Lachance aura investi pour entraîner dans son sillon de plus en plus de producteurs tout aussi convaincus qui étaient d'opinion que les façons de faire en agriculture devaient être plus respectueuses de l'environnement.

« Pour ce temps, cette énergie et cette passion que tu as consacrés à la progression de la production biologique des grandes cultures au Québec, les producteurs membres du Syndicat de grains biologiques veulent te témoigner leur reconnaissance et te remercier publiquement en t'offrant ce petit présent », a conclu Christian Champigny au nom de tous les siens.

Cette marque d'appréciation s'est traduite par la remise d'un panier contenant exclusivement... des produits biologiques.



Photo Patrick Deslandes, PPM

Loïc Dewavrin a présenté un panier de produits biologiques à Pierre Lachance.

« J'ai toujours eu les producteurs biologiques en admiration »

- Pierre Lachance

Jean-Marie **Fontaine**

« Je suis très ému et profondément touché, car je vous trouve tellement persévérants, imaginatifs et débrouillards. J'ai toujours eu les producteurs biologiques en admiration! », a confessé Pierre Lachance dans les secondes qui ont suivi le témoignage.

Quelques minutes plus tard, le héros de cette fin de journée était toujours en état de choc, ses amis ayant organisé cette brève cérémonie à son insu. Lors de l'entrevue qu'il a accordée au COURRIER, il n'était toujours pas remis de ses émotions.

« C'est une vraie surprise! Je suis sans mot et c'est difficile à expliquer. C'est un énorme plaisir de travailler avec ce monde-là, c'est une chance et je n'avais pas vraiment besoin d'une récompense. »

Devant l'auditoire, Pierre Lachance a voulu minimiser son impact réel sur la production biologique. « J'ai toute une équipe qui travaille avec moi, je les ai recrutés et le cercle s'élargit de plus en plus au fil des ans, parce que des scientifiques se greffent à nous. C'est extraordinaire ce que nous ferons ensemble. Il est cependant essentiel que vous continuiez à nous inspirer. »

Tout aussi passionné que les producteurs qu'il encadre dans leur cheminement, M. Lachance n'a également pas lésiné sur l'expérience qu'il vit en retournant l'ascenseur. « À chaque année, je me sens de plus en plus ignorant. »

Le conseiller du MAPAQ a soutenu que les producteurs, les intervenants et les commerçants avaient tout intérêt à se serrer les coudes. « C'est dans un esprit de solidarité que nous constituerons une grande force pour développer les produits biologiques au Québec. Tout est basé sur le bénévolat engagé, des gens qui ne comptent pas leur temps. »

D'une modestie qui l'honore, Pierre Lachance a conclu son intervention publique en ces termes. « Vous avez créé et j'ai été l'espèce d'antenne qui a capté les messages. »

Présent dans la salle, le président de la Fédération, Pierre Gaudet, a également tenu à joindre sa voix aux producteurs de grains biologiques. « Merci à Pierre pour le travail accompli. »

Après vingt-cinq ans de carrière au MAPAQ, dont les dix dernières années consacrées aux grandes cultures, Pierre Lachance a confié qu'il s'était amené à Saint-Hyacinthe avec un mandat bien spécifique, soit celui d'inciter les producteurs à réduire l'utilisation des herbicides.

« Mon précédent métier était celui de conseiller en horticulture et qu'on le veuille ou non, le secteur horticole se rapproche du secteur biologique puisqu'ils ont tous les deux des marchés spéciaux et ils sont tout aussi exigeants. Dix ans plus tard, je ne me considère plus comme un marginal, car dans la région de la Montérégie-Est tout le monde s'engage dans l'orientation d'une agriculture durable. Je n'ai plus à me battre pour aider ces producteurs. Cette marque d'appréciation, je la reçois au nom de toute l'équipe, car seul, je n'y serais pas parvenu. »

M. Lachance travaille toujours avec les producteurs conventionnels afin de les aider à adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement. Mais il a visiblement un faible pour les producteurs de grains biologiques. « Eux, c'est spécial puisque leur vie est basée sur les cultures biologiques; ils sont agriculteurs vingt-quatre heures par jour, c'est une vocation et de travailler avec ce monde, c'est extraordinaire. »

L'excellente communion et l'engagement de Pierre Lachance ne sont donc pas étrangers à la complicité qu'il a établie avec les producteurs de grains biologiques du Québec. « De recevoir ce prix, c'est motivant parce que ce sont des gens de défis, des gens imaginatifs sur leur ferme et ça se reflète sur moi. Si je me compare, moi je suis payé et les producteurs le font bénévolement. Je reçois ce prix au nom de l'équipe, de mes collègues du bureau et de la direction. J'ai tissé des liens chaleureux avec les producteurs de grains biologiques. Je suis bouleversé! »

Les Gaulois bantam BB champions à Saint-Jean

Les Gaulois bantam BB ont été sacrés champions du Tournoi national de Saint-Jean-sur-Richelieu en disposant des Coyotes d'Orford, en finale, par la marque de 5-4.

Anthony Jafrate a marqué le but victorieux à la deuxième période de prolongation. Michaël Gadbois, Steven Beauregard (1b 1p), Benoit Sansoucy, et Patrick Flibotte (1 b 1p) ont marqué les autres filets.

Les Gaulois avaient d'abord battu Granby, 4-2, en demi-finale après avoir défait les Hurricanes de Montréal 4-1 en quart de finale. Dans la ronde préliminaire, les Gaulois avaient aussi remporté leurs trois joutes.

M.A.

Challenge de badminton

Le duo Provencher-Vincent aux oiseaux

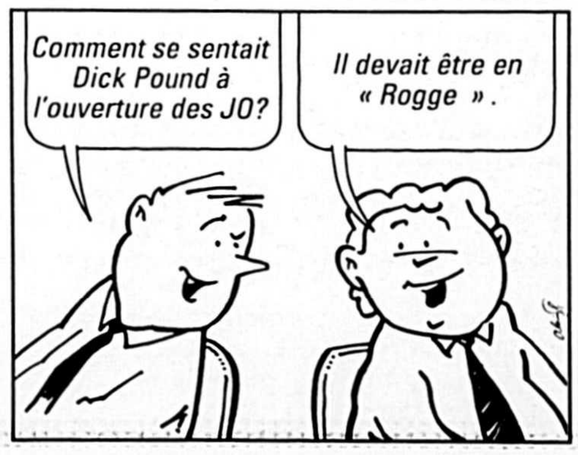
Martin **Archambault**

Karine Provencher et François Vincent ont remporté les grands honneurs du Challenge Broli La Source du sport, en fin de semaine, à la polyvalente Hyacinthe-Delorme.

Le duo maskoutain l'a emporté en quatre sets sur Louis Daigneault et Michel Blanchette dans la classe A.

D'autres équipes maskoutaines se sont illustrées à ce tournoi organisé par le Club de badminton de Saint-Hyacinthe. En classe D, Normand Côté et Daniel Vincent, du Club de badminton, ont enlevé le titre. Pierre Brousseau et Lise Lanoie ont aussi tiré leur épingle du jeu en prenant le troisième rang dans la même catégorie. Le tournoi a attiré 80 joueurs notamment des villes de Fermont, Québec, Gatineau, Montréal et Sainte-Adèle.

VAUT MIEUX EN RIRE



LE COUSIN

Résultats
7 février
Cousin 5 Windsor 2

Calendrier
14 février
Cousin vs LaSalle (20 h)

15 février
Windsor vs Cousin (20 h)

Classement
Section Ouest

Équipes	G	P	PF	BP	BC	PTS
Verdun	28	9	3	197	145	59
Laval	26	12	2	196	166	54
Sorel	21	14	5	190	164	47
Joliette	19	18	3	164	174	41
Cousin	17	17	6	159	152	40
LaSalle	17	19	5	166	203	39
Granby	17	22	2	169	208	36

Section Est

Équipes	G	P	PF	BP	BC	PTS
Saint-Georges	33	7	0	222	111	66
Thetford	26	14	1	183	147	53
Québec	21	14	5	183	159	47
Pont-Rouge	20	18	2	163	143	42
Riv.-Loup	15	19	5	126	205	35
Windsor	15	23	2	141	172	32
Asbestos	13	23	4	157	206	30
Jonquière	13	23	4	140	201	30

Marqueurs de l'équipe

Joueurs	B	A	PTS
Hugues Laliberté	18	40	58
Alexandre Duchesne	22	27	49
David Bernier	16	32	48
Simon Laliberté	18	20	38
Hugo Turcotte	15	18	33
Mario Favreau	11	15	26
Joey Letendre	1	23	24
Éric Plante	11	12	23
Martin Roy	11	10	21
Olivier Lefebvre	9	12	21
Stan Melanson	6	14	20
David Desnoyers	4	15	19
Patrick Tessier	3	9	12
Hugo Bertrand	4	6	10
Dominic Viens	4	6	10
Carl Ménard	3	7	10
Manuel Fréchette	2	4	6
Stéphane Girard	3	2	5
Patrick Salvail	1	0	1
Mathieu Melanson	0	1	1
Denis Larivière	0	1	1
Radek Stepan	0	1	1
Yvan Cloutier	0	0	0
Alexandre Vincent	0	0	0
Martin Laliberté	0	0	0

GAULOIS

Résultats
8 février
Gaulois 2 Lévis 1

10 février
Gaulois 3 Magog 4 (fus.)

Calendrier
16 février
Gaulois vs Jonquière

17 février
Gaulois vs Jonquière
Fin du calendrier

Classement
Section Koho

Équipes	PJ	G	P	PF	BP	BC	PTS
Gaulois	40	32	5	3	175	95	67
Lévis	40	26	11	3	171	125	55
Magog	40	26	12	2	158	109	54
Cap.-Mad.	40	20	17	3	147	167	43
Jonquière	40	16	21	3	130	155	35
Saint-François	40	12	28	0	128	192	24

Section CCM

Équipes	PJ	G	P	PF	BP	BC	PTS
C.-Lemoyne	40	32	7	1	186	108	65
Amos	40	28	9	3	181	130	59
Gatineau	39	17	16	6	122	136	40
Lav.-Laur.-L	39	16	19	4	145	154	36
Lac Saint-Louis	38	8	29	2	130	190	18
Mtl-Bourassa	39	5	33	1	105	215	11

Pointeurs des Gaulois

Joueurs	B	A	PTS
9-Jean-Philippe Roy	3	8	11
10-Jérémie Synnott	13	17	30
11-Marc-Andéol Giard	4	11	15
12-David Laliberté	19	17	36
14-Patrick Guay	1	4	5
15-Jonathan Lacasse	0	1	1
16-Marc-Antoine Lamoureux	10	19	29
17-Kevin Mailhot	31	20	51
18-Pascal Beauchemin	16	18	34
20-Jason Côté	1	8	9
21-Robin Beauchemin	10	7	17
22-Jonathan Favreau	15	31	46
24-Mathieu Phaneuf	0	7	7
25-Martin Phaneuf	22	15	37
26-Mathieu Dauplaise	0	9	9
30-Martin Houle	0	0	0
32-Mathieu Aubin	4	10	14
35-Julien Ellis	0	0	0
37-Maxime Boissonneault	4	3	7
43-Mario Scalzo	8	27	35
55-Mario Fréchette	8	21	29

Hockey élite

Éclaireurs AA
Éliminatoires

4 FEVRIER

Atome 9 Collège français 2
Simon Legault 2b, Nicholas Pard 2b, Danyk Chabot, Christophe Guay, Jonathan Bienvenue, Jordan Bernier, Olivier Jannard

bantam 3 Collège français 4
Charles Fortier, Robin Quenneville, Jérôme Samson

9 FEVRIER

bantam 1 Patriotes 3
Jérôme Samson

10 FEVRIER

bantam 2 Grands Ducs 5
Robin Quenneville, Jasmin Rouleau-Gagnon

Tournoi de Lévis

6 FEVRIER, DEFAITE EN QUART DE FINALE

atome 2 Québec 3
atome 8 Beauce/Amiante 0
atome 9 Worcester (É-U.) 0
atome 2 Québec a

Tournoi de Varennes

6 FEVRIER, DEFAITE EN DEMI-FINALE

midget 3 Estrie 2
midget 0 Orford/St-François 2
midget 2 Lajemmerais 1
midget 0 Charles-Lemoyne 6

Hockey

Inter-Commerciale

Résultats
5 février
Ens. Sup. Néon 6 La Québécoise 5
6 février
Valentine 5 Patio d'Aujourd'hui 6
Parenteau jr 5Vision Cosmopolite 3

Classement

Équipes	G	P	N	BP	BC	Pts
Valentine	10	8	1	77	66	88
Patio d'Aujourd.	11	5	3	71	59	87
Enseignes S. Néon	11	6	2	76	61	86
Vision Cosmop.	7	10	2	63	63	71
Parenteau jr	7	11	1	62	81	62
La Québécoise	6	12	1	77	96	62

Dépression Resto Le Four

Résultats
4 février
Rest. Le Four 4 Auto. F.M. 3
Const. Robin 3 Carrières St-Dom. 6

Classement

Équipes	PJ	G	P	N	PTS
Auto. F.M.	19	11	8	0	53,5
Rest. Le Four	19	8	8	3	51
Carrières St-Dom.	19	8	9	2	47
Construct. Robin	19	8	10	1	43,5

Compteurs	B	P	PTS
É. Lussier	14	27	41
Michaël Bazinet	17	23	40
Charles Venne	14	23	37
Marco Morin	17	19	36
Michel Mathieu	15	21	36

Condor

Résultats
Rest. Lussier 2 Lus. P. Buick. 3
IGA Guy Jodoin 3 Vita Distribution 5

Classement

Clubs	G	P	N	Pts
IGA Jodoin	9	9	2	81
R. Lussier	10	9	1	80
Vita Dist.	9	9	2	80
Lus. P. Buick	8	9	3	79

Pointeurs	B	P	PTS
. Raymond	27	23	50
P. Senécal	17	29	46
A. Lussier	19	25	44
B. Bousquet	29	14	43

Ballon sur glace

Bonne entente Laurentide

Division Golden

Classement

Équipes	G	N	D	PTS
F. Trèf. Rouge	9	5	6	23
St-Valérien	4	11	5	19
Escale	4	9	7	17
Transmax	2	9	9	13

Compteurs	B	P	PTS
Y. Touchette	8	6	14
H. Beaudry	7	5	12
P. Plante	4	8	12
H. Laporte	7	3	10

Division Coors

Classement

Équipes	G	N	P	PTS
S.S.S. Frappier	16	2	2	34
Const. D. Chaput	13	3	4	29
F. D. Beauregard	7	2	11	16
Entr. Michaudville	2	5	13	9

Compteurs	B	P	PTS
S. Phaneuf	14	21	35
P. Daigle	9	19	28
P. Van Rossum	11	10	21
P. Cournoyer	11	9	20
P. Lanoie	4	13	17

Badminton

Ligue St-Hyacinthe

Classement individuel

Obj. Plus	Niv.	Moy.	PG	PP
R. Borduas	1	511	45	43
P. Laplante	2	447	38	47
D. Lussier	3	598	58	39
J. Guévin	4	477	41	45
N. Côté	5	557	49	39
L. Bourque	6	544	49	41
P. Brousseau	7	412	35	50
C. Potvin	8	690	58	26
Radiateur St-Hyac.	**Niv.**	**Moy.**	**PG**	**PP**
P. Chartier	1	477	42	46
G. Longchamps	2	540	34	29
M. Blanchet.	3	398	33	50
J. St-Amand	4	538	35	30
P. Gélinas	5	453	39	47
A. Desrochers	6	400	36	54
M. Bélanger	7	511	45	33
D. Brault	8	246	14	43
Sports Experts	**Niv.**	**Moy.**	**PG**	**PP**
L. Lagacé	1	543	44	37
J. Petit	2	545	42	35
Y. Blanchet.	3	570	53	40
A. McDuff	4	576	49	36
M. Guilbault	5	507	37	36
J. Bonin	6	506	45	44
M. Baron	7	508	32	31
J. Giroux	8	506	41	40
Tav. Copains	**Niv**	**Moy.**	**PG**	**PP**
R. Laterreur	1	530	35	31
J. Martin	2	470	39	44
K. Provenc.	3	421	40	55
D. Bussière	4	392	29	45
L. Lanoie	5	626	57	34
L. Bastien	6	288	19	47
J.-M. Rauber	7	689	51	23
S. Plante	8	444	36	45

Classement

Objectif Plus	178
Sp. Experts	157
Rad. St-Hyacinthe	176
Tav. Copains	147

Quilles

Super Ligue C. Serge Carrière

Classement

Activemédia	56
Rest. Lussier	53
Ventilation Maska	52
IGA Jodoin	51
Équip. RSD Enr.	51
Const. S. Carrière	48
Emballages J.E.S.	47
Const. J. Fontaine	39
Esso Landry	32
Aspir. Messier	21

Meilleur simple masculin	
J.-Guy Chartrand	257
André Flibotte	257
Stéphane Mailloux	253

Meilleur triple masculin	
Denis Mercier	680
Francis Jubinville	674

Meilleur simple féminin	
Cécile Loiseau	253
Gisèle Meunier	253
France Roux	248

Meilleur triple féminin	
Gisèle Meunier	674
France Roux	271

Gaz Bar Diane Racine

Équipes	
A Gendron et Ass.	142
Alimplus	137
Cafetière des Cantons	132
Groupe Fromage Côté	97,5
Boulang. Gadoua	96
S. Toutant naturop.	87,5
Esthétique Mieux-Être	81
Cantine Lucie	71
Buro Plus Solis	68
Shur-Gain St-Hugues	63

Meilleur triple féminin	
Monique Chagnon	674

Meilleur triple masculin	
David Duclos	757

Meilleur simple féminin	
France Bilodeau	223

Meilleur simple masculin	
David Duclos	288

Anciens du Patro

Classement

Camping Laliberté	182
Marché Lacroix	174
Resto Lussier	165
Fourrure Doris	160
Anciens du Patro	159
Cloutier Transport	154,5
Nettoyeur des Galeries	137
Taxi Windsor	128,5

Meilleur simple masculin	
Yvon St-Maurice	237
Pierre Lussier	234

Meilleur triple masculin	
Pierre Lussier	630
Michel Dion	619

Meilleur simple féminin	
Chantal Gazaille	266
Julie Doyon	257

Meilleur triple féminin	
Chantal Gazaille	669
Julie Doyon	645

Courtemanche et frère

Équipes	
Décor Jean	71
Évaluation F.L.	69
Jolie Site	65
Boni-Soir	64
Taverne Copain	62
Const.Vincent	61
Bistro Douville	54
Bar Tasserie	50
Centre Couleurs	50
Esso Landry	49
Courtemanche	46
Novali	42

Meilleur simple masculin	
Mario Darsigny	290

Meilleur triple masculin	
Denis Laplante	784

Meilleur simple féminin	
Viviane Jodoin	265

Meilleur triple féminin	
Vivianne Jodoin	686

Super C.

Classement

Décapage St-Dominique	75
Resto Eggsquis	74
Const. Serge Carrière	73.5
Conciergerie Nault	69
Nettoyage Maska	60
Aspirateurs Messier	60
Brasserie Labatt	53,5
Garage Gérald Touchette	48
Meubles G.R.	46,5
Centre de la Couleur	45
Marché Lussier	42
Fenêtre moderne	37,5

Meilleur simple masculin	
Richard Caouette	279
Réal Provencher	279
André Bienvenue	268

Meilleur triple masculin	
Richard Caouette	784
Réal Provencher	772

Meilleur simple féminin	
Sylvie Claveau	245
Jocelyne Ruest	235

Meilleur triple féminin	
Carmen Chagnon	642
Lise Choquette	630

Moto Centre Saint-Hyacinthe

Équipes	
Bar Richelieu	124
Rest. Lussier	104
Roma Pizzéria	94
Café de la gare	90
Géant Timothé	74
Med Pizza	66

Plus haut simple masculin	
S. Ouellet	278
J. Ménard	269

Plus haut simple féminin	
D. St-Onge	214
F. Robidoux	191

Plus haut triple masculin	
A. St-Onge	703
Y. Hébert	690

Plus haut triple féminin	
D. St-Onge	551
P. Hébert	536

Une grosse carte de boxe pour les Apprentis

Martin **Archambault**

Les Apprentis Champions présentent la plus grosse carte de leur histoire pour leur dixième gala de boxe olympique, le 16 février à 20 heures, à l'école primaire de la rue Marquette de Sainte-Rosalie.

Dix-huit combats seront présentés. Dans une des deux demi-finales, Isabelle Mathieu affrontera Yvette Rapaso (Ontario) dans la catégorie 63,5 kg. Rapaso est présentement invaincue en cinq combats, tous remportés par arrêt de l'arbitre. L'autre demi-finale mettra aux prises le jeune Daniel Désorcy (22 combats) et Abdemour Lamouri de Montréal dans la catégorie 41 kg cadet.

En grande finale, Steve Bacon qui fera ses débuts sur la scène locale, sera opposé à Jonathan Normandin de Grand-Mère, dans la catégorie 63,5 kg senior. Bacon est présentement classé élite par la Fédération de boxe olympique du Québec. Pour une rare fois nous aurons droit à un combat de super-lourds entre un boxeur du club de boxe de Trois-Rivières et un de Grand-Remous.

Des pugilistes de Sainte-Rosalie seront opposés à des membres du Bramela Boxing Club de l'Ontario. Jasmin Leblanc fera son vingtième combat en carrière contre Matt Hart dans la catégorie 71 kg senior. Sébastien Duranleau sera opposé à Jafari Weldrn dans la catégorie 63,5 kg senior. Alexandre Daigneault, le nouveau champion du Brampton Cup disputé dernièrement en Ontario, sera confronté à Jason Desmarais de Trois-Rivières, chez les 41 kg cadet. Pierre Messier (67 combats) croisera le fer avec Kevin Falvo de Montréal chez les 57 kg senior. Marc-Antoine Bazinet aura comme adversaire Maxime Beaudoin de Montréal chez les 57 kg juvénile.

Plusieurs débutants feront aussi les frais de cette carte de boxe dont le boxeur d'origine sénégalaise qui avait épaté la foule lors du dernier gala, Kalidou dit Mamadou Ndayaie sera confronté à Jean-Pierre Baril de Grand-Mère chez les 57 kg senior.

Il y aura toutefois une absente de taille lors de ce gala. Karyne Lapierre ne pourra participer à cette carte. Elle et l'entraîneur adjoint François Berthiaume quittent le Québec mercredi matin en route pour le championnat canadien junior féminin qui a lieu au Nouveau-Brunswick le même week-end. Karyne tentera de reprendre le titre de championne canadienne pour une seconde fois dans la catégorie des 51 kg. Elle deviendra ainsi la première femme de la région à remporter deux titres nationaux.

Les billets sont disponibles aux endroits suivants : Vidéo Gare Station Saint-Hyacinthe, Station Service Simon Frappier, dépanneur et vidéo du centre Sainte-Rosalie.

PROCHAINE JOUTE LOCALE
Vendredi 15 février 20 h
Les Papetiers de Windsor
Suivez Le Cousin via Internet / www.lecousin.ca
Réservez vos places pour les prochains matchs en achetant vos billets.
Il suffit d'appeler au (450) 774-6969, laissez votre nom, mentionnez la date du match et le ou les place(s) choisie (s), soit la section, rangée et siège.
HOCKEY LIGUE SEMI-PRO LHSPQ
LE COUSIN
En équipe avec vous!
087285B

Un match fou furieux



Martin
ARCHAMBAULT
marchambault@lecourrier.qc.ca

Les Gaulois du Collège Antoine-Girouard et les Cantonniers de Magog se sont livré une furieuse bataille dans un match qui frôlait l'animosité. Magog l'a finalement emporté, 4-3, en fusillade dimanche.

Privés de leur meilleur attaquant, Kevin Mailhiot, et de leur meilleur défenseur, Mario Scalzo, les Gaulois sont tout de même venus à un cheveu de remporter la victoire. Mailhiot soigne une blessure au pied, tandis que Scalzo se remet d'une blessure au thorax. Ils devraient être de retour pour les séries.

Tirant de l'arrière 1-0 après une période, les Gaulois ont pris les commandes du match avec trois buts rapides en deuxième. Mais leur indiscipline leur a coûté cher. En fin de deuxième, Magog, profitant d'un autre avantage numérique, a réduit l'écart à un but. Dès le début de la troisième, Magog a créé l'égalité en profitant d'un troisième avantage numérique.

Les Gaulois, qui ont à leur tour joué avec l'avantage d'un homme en milieu du troisième engagement, n'ont pas réussi à prendre les devants.

Les champions de la division Koho ont eu l'occasion de se reprendre quand les deux équipes, et les spectateurs, ont été transportés en prolongation qui s'est soldée par le même pointage de 3-3.

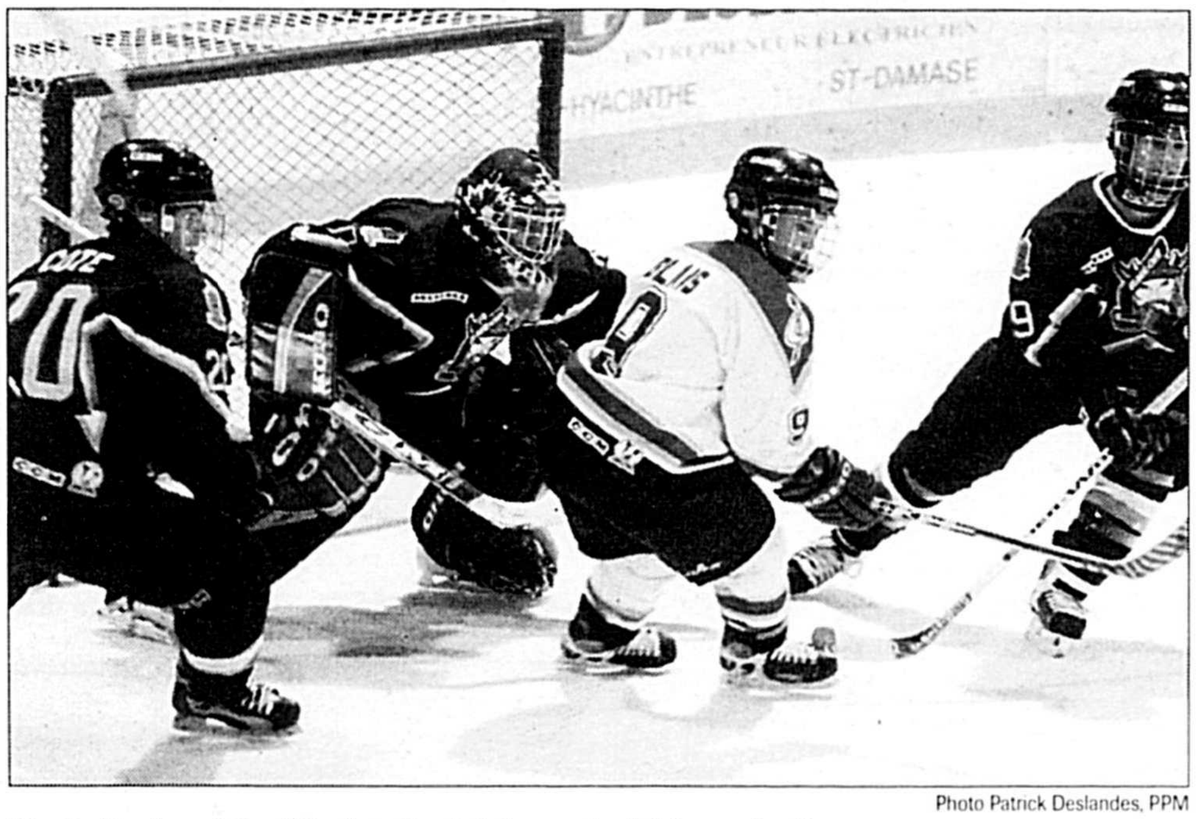


Photo Patrick Deslandes, PPM

Martin Houle a été solide dans la victoire contre Lévis vendredi.

Sur le gros nerf

En fusillade, les deux équipes ont dû envoyer cinq joueurs pour sceller la rencontre. Les partisans des Gaulois avaient les nerfs à vif.

Les Cantonniers étaient les premiers à s'exécuter. Sébastien Casavant, Frédérik Cabana et Mathieu Simoneau des Cantonniers n'ont pu tromper la vigilance de Julien Ellis. Marc-Antoine Lamoureux, David Laliberté et Jérémi Synnott ne sont pas arrivés à clouer le cercueil des Cantonniers.

Benoit Doucet est venu refroidir la foule avec un but pour Magog. Tout reposait alors sur les épaules de Robin Beauchemin qui a finalement déjoué Philippe Evangelho d'un tir du poignet. William Béliveau a fait de nouveau monter le mercure en déjouant à son tour Ellis.

Le sort des Gaulois était maintenant entre les mains du capitaine Jonathan Favreau qui s'est amené comme un seul homme au centre de la glace. Il est descendu vers le gardien, a ralenti, et finalement décoché un tir du poignet qui a manqué la partie supérieure du filet de peu. Les Cantonniers étaient en liesse. Ils venaient d'arracher un point (et le coeur) aux Gaulois.

Une victoire contre Lévis

Deux jours plus tôt, encore à Saint-Hyacinthe, les Gaulois avaient aussi livré un excellent match. Ils ont défait Lévis 2-1.

David Laliberté a brillé en marquant les deux buts de son équipe. Le deuxième était de toute beauté. Dans une imitation de Maurice Richard, il est descendu le long de la rampe, a tricoté d'une seule main jusqu'au gardien avant d'enfiler l'aiguille.

Débordés à la fin de la troisième, les Gaulois ont eu la vie sauve grâce à Martin Houle. Il a arrêté 30 des 31 rondelles dirigées vers lui dont deux, à la toute fin, tirées à bout portant.

Un laissez-passer pour les séries

Avec deux matches à jouer, les Gaulois détiennent une priorité de deux points sur le Collège Charles-Lemoyne dans la lutte au classement général.

Les Gaulois terminent leur calendrier en fin de semaine à Jonquière où ils disputeront un programme double.

Champions de la division Koho, les Gaulois vont profiter d'un laissez-passer lors du premier tour des séries. Ils entreront dans la danse seulement dans la semaine du 25 février dans une série 4 de 7.

« On va te trancher la tête »

- Un partisan de Magog

L'intensité était à son comble sur la patinoire entre les Gaulois et les Cantonniers. Elle a d'ailleurs fini par déborder dans les gradins quand des partisans ont menacé de s'en prendre aux Gaulois.

Olivier Blanchard a attisé les Gaulois quand il est venu les narguer au banc des joueurs au terme de la période d'échauffement. Blanchard, un Maskoutain d'origine, avait été retranché du camp d'entraînement des Gaulois cette saison. Il ne s'en fallait pas plus pour qu'au début de la partie, une solide mise en échec à l'endroit du joueur étoile de Magog, Alex Bourret, dans les toutes premières minutes du match, viennent activer les Cantonniers déjà allumés. Sonné, Bourret est resté étendu quelques minutes sur la glace.

Les partisans de Magog, et toute l'équipe d'ailleurs, sont devenus en beau « joual vert » contre les Gaulois. Après que Bourret eut été rivé dans la bande, les menaces venaient à foison du côté de Magog. Les quelque 500 spectateurs ont pu entendre résonner dans l'aréna un « On va te trancher la tête » bien senti en direction du banc du Collège Antoine-Girouard.

Profitant d'un avantage numérique à la suite de la mise en échec contre le joueur étoile, les Cantonniers ont marqué le premier but de la rencontre. Bourret, qui avait alors retrouvé tous ses sens, a contribué au premier but de Magog!!!

La partie est demeurée intense. Très intense. Les mises en échec, solides, étaient encouragées par les spectateurs. Le comportement de Magog était presque antisportif.

La police débarque

Un spectateur n'a pas cessé de tarabuster l'entraîneur Mario Pouliot. Il a volé le show à lui tout seul. De tempérament plutôt bouillant, Pouliot a réussi à se contenir, se contentant d'un sourire en coin. Ce qui est de bonne guerre dans les circonstances.

En troisième, quatre policiers sont venus assister à la fin de la rencontre qui s'est finalement terminée sans bavures, si ce n'est des grossièretés lancées par des partisans des Cantonniers.

VAUT MIEUX EN RIRE



SPRINT

Haltérophilie

La finale régionale des Jeux du Québec a réuni onze participants en haltérophilie. Kathy Pitre, la seule chez les 58 kg, a enlevé l'or à l'arraché et à l'épaulé-jeté. Carl Méthot et Vincent Pietracupa ont respectivement fini premier et deuxième chez les 46 kg. Samuel Pietracupa et Luc-Marie Boissonneault-Gagné ont respectivement terminé premier et deuxième chez les 51 kg. Kevin St-Onge et Philip Croteau ont quant à eux pris les deux premiers rangs chez les 62 kg. Finalement, Kevin Alix, qui était seul dans sa catégorie, a reçu la médaille d'or.

Ski de fond

Bernard Patry a enlevé l'or, en ski de fond, à l'épreuve de 3 km. Il a devancé Philippe Laguë de Mont-Saint-Hilaire et Marc-Antoine Charron de Beloeil.

Nage synchronisée

Lors de la finale régionale de nage synchronisée, les nageurs de la région ont amassé un lot de médailles. En figures, Stéphanie St-Gelais de Saint-Hyacinthe et Élyse Forest de Sainte-Madeleine ont terminé respectivement première et deuxième chez les moins de 15 ans. Chez les moins de 11 ans, en classe C, Claudia Bergeron de Saint-Simon, Arielle Nadeau-Grandmont et Marjorie Laprise-Roy ont pris les trois premières places. Chez les 12-14 ans, les deux premières positions sont revenues à Laurie Breault et Stéphanie Deslandes. Chez les moins de 11 ans, en classe D, Catherine Major, Karine Poirier et Camille Pineault ont enlevé les honneurs. En solo, chez les moins de 11 ans, Marjorie Laprise-Roy et Arielle Nadeau-Grandmont ont pris les deux premières positions. En duo, Marjorie Laprise-Roy et Arielle Nadeau-Grandmont ont devancé le duo Camille Breault-Frédérica Laprise-Roy et celui de Audrey Ménard-Claudia Bergeron.

MÉLI-MÉLO

Sous l'invitation de l'entraîneur des Gaulois, Mario Pouliot, désireux de motiver ses ouailles, Hugues Laliberté ira montrer sa bague de la coupe Air Canada aux Gaulois avant d'entamer les séries. Le meilleur compteur du Cousin a remporté le précieux trophée, remis à l'équipe championne du Canada dans la catégorie midget AAA, au sein des Riverains du Richelieu, en 1990, à Sorel. Laliberté formait un trio « maskoutain » avec René Corbet et Michaël Bazinet. « Nous avions remporté la finale devant près de 5000 spectateurs », s'est souvenu Hugues Laliberté.

***

Les Gaulois amorceront les séries le 25 ou 26 février. Comme ils ont fini en tête de leur division, ils bénéficient d'un laissez-passer qui leur permet de passer le premier tour des éliminatoires.

Charles Poulin à Saint-Hyacinthe?

Martin **Archambault**

Charles Poulin devrait être en uniforme vendredi pour tenter de prendre une revanche sur le Cousin.

Soignant une contusion, l'habile attaquant n'était pas en uniforme lors du dernier match remporté 5-2 par Saint-Hyacinthe, jeudi, devant 870 spectateurs.

Son retour au jeu restait toutefois incertain. Sa présence aurait l'avantage de relever d'un cran la compétition entre les deux équipes au moment où les joueurs *commencent à avoir la tête dans les séries.*

« Si Poulin et Yannick Thériault avaient été là, nous aurions gagné le match », croit l'entraîneur Gaétan Pélissier, qui dit souffrir lui aussi de la perte de ses deux joueurs. « Ce sont nos deux meilleurs joueurs. Le Cousin forme une bonne équipe. Sans vouloir ne rien enlever à mes autres joueurs, nous avons besoin d'eux pour les battre. Ce sont deux gros meneurs », laisse-t-il tomber lorsque le Courrier l'a joint.

Windsor avait d'ailleurs alimenté les conversations en cédant à Sorel, un des meilleurs joueurs de la ligue, Hugo Proulx, en retour de Thériault et Steve Vincent.

Proulx, un vol?

Surtout que Proulx a quitté Sorel pour aller jouer avec les « Amaricains ».

« Plusieurs disaient que cet échange ne sentait pas bon. Sorel était au courant de la possibilité que Proulx parte pour les États-Unis. Je l'avais dit à l'entraîneur, Yannick Lévesque. Mais à la dernière heure des échanges, Sorel n'a pu joindre Proulx au téléphone. Lévesque a couru le risque quand même. S'il n'y avait pas eu de risques, j'aurais réalisé un meilleur échange. Je n'aurais pas accepté seulement deux joueurs en cédant Proulx », assure Gaétan Pélissier.

Windsor à Sherbrooke?

Quant aux autres rumeurs qui prédisent la fin de Windsor dans le circuit, Pélissier assure que l'équipe sera toujours là. Elle va peut-être même déménager à Sherbrooke. « Il y a une possibilité si les Castors quittent cette ville. Mais même si nous ne déménageons pas, et que les Castors partent, nous allons peut-être profiter d'un plus large bassin de spectateurs. Chose certaine, nous tenons à notre équipe tout comme Asbestos tient à la sienne », a affirmé l'entraîneur et directeur général de l'équipe.

Une étoile pour Bernier

Jeudi soir, malgré les prouesses du gardien Martin Hébert, Windsor n'a pu venir à bout du Cousin qui a bombardé son gardien de 52 lancers. Windsor a été tenace malgré l'absence de Charles Poulin et de Thériault, deux de leurs meilleurs éléments.

David Bernier (2b 1p), Olivier Lefebvre, Stan Melanson (1b 1p) et Hugues Laliberté (1b 2p), qui a marqué dans un filet désert, ont fait bouger les cordages pour les gagnants. Alexandre Duchesne a aussi bien fait en participant de son côté à trois buts. La réplique du Lacroix s'est fait entendre par Yannick Lachance et Marco Samson. Si Hébert a mérité une étoile parce qu'il a limité les dégâts en sauvant plusieurs buts, Bernier aurait dû en avoir une parce qu'en plus d'avoir compté deux buts et d'avoir contribué à un autre, il en a raté au moins deux autres notamment en frappant le poteau.

Denis Larivière a pour sa part fait face à 24 rondelles. Le match a été ponctué de trois combats, Manuel Fréchette, du Cousin, contre Simon Robidas, Patrick Salvail face à Luc Routhier et Hugo Bertrand contre Rock Isabel.



Photo Patrick Deslandes, PPM

Martin Hébert a été solide devant le Cousin. David Bernier, qui a connu un bon match, l'a déjoué une fois, avant d'ajouter un but dans un filet désert.

Le Cousin à la radio

Le Cousin de Saint-Hyacinthe aura son émission de radio au cours des quatre prochaines semaines. La première émission sera diffusée sur les ondes de CFEI-FM, 106,5, dès ce soir (mercredi), entre 18 h et 19 h. Stan Melanson sera le premier invité.

Pierre Brousseau animera les quatre émissions d'une heure sous le thème « Le Cousin vers les séries ». Il sera épaulé par Michel Morissette. Le directeur-gérant de l'équipe maskoutaine, Michel Dorais, participera aux quatre émissions. « Nous aurons des invités et il y aura du temps alloué aux auditeurs pour qu'ils puissent discuter avec les membres du Cousin », a confirmé Michel Morissette, qui suit la Ligue semi-professionnelle depuis quelques années déjà.

Le premier sujet chaud sera assurément le cas de Serge Labelle. C'est hier (mardi soir) que les gouverneurs avaient à trancher entre le Cousin et le Blitz de Granby qui affirmaient tous les deux que le colérique joueur leur appartenait. Le Cousin a fait signer le joueur en janvier, tandis que Granby a affirmé l'avoir déjà mis sous contrat il y a près de sept ans!

Trois boxeurs au championnat canadien

Jonathan Barbeau chez les 54 kg, Daniel Béchette chez les 81 kg et Élysa Breton chez les 67 kg, du Club de boxe de Saint-Hyacinthe, participeront au championnat canadien en fin de semaine au Nouveau-Brunswick.

Lors de la même compétition, Sébastien Demers chez les 67 kg et Patrick Denis chez les 75 kg, tenteront de se qualifier pour le championnat canadien senior qui aura lieu à Terre-Neuve en avril.

Le poids lourd Jean-François Leduc, seul dans sa catégorie lors des qualifications, a automatiquement accédé à ce championnat canadien. L'enjeu est important. Le ou les gagnants pourront participer aux Jeux du Commonwealth.

M.A.

SPRINT

Stage d'entraîneurs

Loisir et Sport Montérégie tiendra un stage de formation du Programme national de certification des entraîneurs, volet théorique, les 23 et 24 février au Cégep de Saint-Hyacinthe.

Ce stage s'adresse aux entraîneurs de toutes disciplines âgés d'au moins 16 ans qui désirent parfaire leur formation. Les candidats intéressés doivent compléter le formulaire d'inscription et le faire parvenir, accompagné d'un chèque de 55 $, au plus tard le 15 février, à Loisir et Sport Montérégie, 16 675, rue Desrochers, à Saint-Hyacinthe, J2T 3K3.

Renseignements : 773-9802.

Patinage artistique

Carl et Jessica Cossette, seuls inscrits dans leur catégorie respective, préjuvénile, en patinage artistique, se sont vu remettre la médaille d'or à la finale régionale des Jeux du Québec.

Assistez aux parties du "Cousin"
et courez la chance d'être
"LE PARTISAN tout étoile DU MATCH"



" Vous reconnaissez-vous? "

Alors présentez-vous au guichet
du Stade L.P.Gaucher,
900, rue Turcot, Saint-Hyacinthe
avant la partie du 15 février 2002.
La partie débute à 20 heures.

Nous vous remettrons vos laissez-passer pour cette partie.
Vous devrez répondre à une question concernant
la partie du 7 février dernier.
Vous devrez aussi remplir un coupon de participation
pour le tirage du bon d'achat de 500 $ chez Germain Larivière.

GERMAIN LARIVIÈRE
LE COUSIN
Le Courrier DE SAINT-HYACINTHE

Advenant que "le partisan du match" ne se présente pas pour le match sélectionné, nous déclarerons que le prix n'a pas été réclamé et qu'il a été annulé.

Les règlements du concours sont disponibles à l'Aréna L.P. Gaucher lors des parties locales du "Cousin" et au bureau du Courrier de Saint-Hyacinthe.

8003270

Honda Casavant

Facile de s'y rendre... Facile de s'entendre!



OPTEZ POUR UNE VALEUR SÛRE FAITES LE BON CHOIX!

« de multiplier la qualité par 10 sur tous les aspects, que ce soit au chapitre de la qualité générale, des performances de l'économie de carburant, etc. »

Denis Duquet 200
Guide de l'auto 2001, p. 316

55 milles au gallon (5.3 L/100 km)

- La plus spacieuse (7/8 de l'espace intérieur de l'accord)
- Cote de sécurité ***** de la NHTSA
- Plaisir de conduire, fiabilité, qualité, valeur de revente inégalée et bien plus...

CIVIC 2002



198$ /mois Location 48 mois

Transport et préparation en sus
Comptant ou échange de 2 950$

Option 0 $ comptant également disponible

15 900$ t.t.p. en sus

Honda Casavant

350 Johnson Est, Saint-Hyacinthe
(sortie 130, autoroute 20)
hondacasavant.com
(450) 774-2020

GARAGE RECOMMANDÉ CAA

HONDA

0270586

Venez découvrir la toute nouvelle TIBURON 2003



0$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

0$ TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

0$ COMPTANT

Accent GS 2002 — 165$* / location 60 mois



*frais d'aquisition de 350$

Elantra GL 2002 — 219$* location 48 mois



*frais d'aquisition de 350$

HYUNDAI Casavant

LE PROGRAMME D'ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES HYUNDAI

(450) 774-6344 (514) 856-7878

INTERNET: www.hyundaicasavant.com

HYUNDAI UN ESSAI VOUS CONVAINCRA

L'UNE DES MEILLEURES GARANTIES DE L'INDUSTRIE : 5 ANS/100 000 KM (éléments importants) ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES (3 ans/60 000 km). Incluant : livraison d'essence, changement de roue en cas de crevaison, déverrouillage, remorquage.

GARAGE RECOMMANDÉ CAA

0270585

200, rue Johnson, Saint-Hyacinthe